

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL

AU-DELÀ DE L'ANARCHIE ET DE LA SOUVERAINETÉ WESTPHALIENNE :
LA HIÉRARCHIE ET LA CONDITIONNALITÉ NÉORÉALISTE COMME
PORTES D'ENTRÉE À LA THÉORISATION CLIENTÉLISTE EN RI

MÉMOIRE
PRÉSENTÉ
COMME EXIGENCE PARTIELLE
DE LA MAÎTRISE EN SCIENCE POLITIQUE

PAR
RAINER ADELIO RICARDO SARDINAS

NOVEMBRE 2017

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL
Service des bibliothèques

Avertissement

La diffusion de ce mémoire se fait dans le respect des droits de son auteur, qui a signé le formulaire *Autorisation de reproduire et de diffuser un travail de recherche de cycles supérieurs* (SDU-522 – Rév.01-2006). Cette autorisation stipule que «conformément à l'article 11 du Règlement no 8 des études de cycles supérieurs, [l'auteur] concède à l'Université du Québec à Montréal une licence non exclusive d'utilisation et de publication de la totalité ou d'une partie importante de [son] travail de recherche pour des fins pédagogiques et non commerciales. Plus précisément, [l'auteur] autorise l'Université du Québec à Montréal à reproduire, diffuser, prêter, distribuer ou vendre des copies de [son] travail de recherche à des fins non commerciales sur quelque support que ce soit, y compris l'Internet. Cette licence et cette autorisation n'entraînent pas une renonciation de [la] part [de l'auteur] à [ses] droits moraux ni à [ses] droits de propriété intellectuelle. Sauf entente contraire, [l'auteur] conserve la liberté de diffuser et de commercialiser ou non ce travail dont [il] possède un exemplaire.»

REMERCIEMENTS

Je tiens à remercier toutes les personnes ayant contribué de manière directe et indirecte à la réalisation de ce mémoire de maîtrise. Je pense notamment à ma mère, Mercedes, laquelle m'a non seulement transmis le goût pour l'*Academia* depuis mon enfance, mais aussi offert le soutien inconditionnel nécessaire à cette étape de ma vie depuis des kilomètres de distance. Je pense aussi à mon ami Guillermo pour ses efforts de compréhension, son encouragement et ses nombreux conseils durant ces années d'études. Je tiens également à souligner la contribution inestimable de ma directrice, Anne-Marie. Ses encouragements et son appui inconditionnel m'ont permis de gagner la confiance nécessaire pour avancer dans la réflexion théorique ici entamée et surmonter les nombreux obstacles que j'ai trouvés tout au long de mon parcours. Je porte d'ailleurs une grande reconnaissance à la rigueur personnelle et professionnelle de Dan O'Meara et de Julian Durazo-Herrmann. Et, de manière plus générale, je tiens aussi à remercier ces professeurs et ces professeuses de l'Université du Québec à Montréal, lesquels ont contribué à mon développement personnel et professionnel durant ces années. À vous tous et toutes, je vous suis entièrement reconnaissant.

TABLE DE MATIÈRES

RÉSUMÉ.....	v
INTRODUCTION.....	1
CHAPITRE I	
LE CONCEPT DE CLIENTÉLISME. UN CONCEPT POUR LES RELATIONS INTERNATIONALES.....	15
1.1. Le concept de clientélisme dans les sciences sociales	18
1.1.1. L'anthropologie et la sociologie	19
1.1.2. L'histoire et la science politique.....	20
1.2. Une définition générique comme outil théorique transdisciplinaire	25
1.2.1. Un échange aux bénéfices extrinsèques.....	26
1.2.2. Des structures relationnelles hiérarchisées.....	29
1.2.2.1. La structure dyadique.....	31
1.2.2.2. La structure catégorique (les réseaux).....	32
1.2.3. Le clientélisme comme une forme transhistorique de contrat social	34
1.3. Un concept pour les Relations Internationales.....	38
1.3.1. Le modèle Patron-Client : pertinence et limites.....	40
1.4. Conclusion.....	47
CHAPITRE II	
LE CLIENTÉLISME FACE AU DISCOURS THÉORIQUE CONVENTIONNEL DES RI: LE NÉORÉALISME DE WALTZ ET LE CONSTRUCTIVISME SOCIAL DE WENDT	49
2.1. La théorisation néoréaliste de Kenneth Waltz	55
2.1.1. Une théorie systémique pour la politique internationale.....	56
2.1.2. La double constitutionnalité de l'État.....	58
2.1.3. L'État néoréaliste et la souveraineté constitutive	60
2.1.4. L'anarchie : la « logique profonde » de la structure politique	62
2.2. La théorisation constructiviste d'Alexander Wendt	68
2.2.1. Une théorie culturelle de la politique internationale	69

2.2.2. La double constitutionnalité de l'État constructiviste	72
2.2.3. L'État essentiel et la souveraineté constitutive.....	74
2.2.4. L'anarchie : la « culture profonde » des structures politiques internationales	75
2.3. Conclusion.....	79

CHAPITRE III

AU-DELÀ DE L'ANARCHIE ET DE LA SOUVERAINETÉ WESTPHALIENNE : LA HIÉRARCHIE ET LA CONDITIONNALITÉ NÉORÉALISTE COMME PORTES D'ENTRÉE À LA THÉORISATION CLIENTÉLISTE EN RI	84
--	----

3.1. Au-delà de l'anarchie : la hiérarchie comme porte d'entrée à la théorisation clientéliste en RI.....	87
3.1.1. La double dichotomie ontologique comme élément fragilisant les vertus structurelles de la hiérarchie.....	88
3.1.1.1. L'horizontalité et la décentralisation des RI	88
3.1.1.2. Les vertus structurelles et structurantes de la hiérarchie en RI	91
3.1.2. La hiérarchie comme porte d'entrée théorique au clientélisme en RI	93
3.2. Au-delà de la souveraineté westphalienne : la conditionnalité néoréaliste comme porte d'entrée théorique au clientélisme en RI	96
3.2.1. La souveraineté westphalienne : une rupture dans la continuité.....	97
3.2.2. La souveraineté comme une relation d'autorité.....	100
3.2.3. La conditionnalité néoréaliste comme porte d'entrée à la théorisation clientéliste en RI.....	103
3.3. Conclusion.....	104

CONCLUSION.....	106
-----------------	-----

BIBLIOGRAPHIE.....	113
--------------------	-----

RÉSUMÉ

Le concept de clientélisme est généralement utilisé par les internationalistes pour décrire les relations entre certains États et ce à l'échelle globale de la politique internationale. Paradoxalement, il n'y a pas de formalisation théorique susceptible d'identifier les effets causaux et constitutifs de ce rapport politique en Relations Internationales. Ce mémoire cherche à identifier les raisons de cette absence en établissant un dialogue direct avec deux approches dominantes en RI, à savoir le néoréalisme de Kenneth Waltz et le constructivisme social d'Alexander Wendt. Plus précisément, nous cherchons à savoir s'il est possible de poursuivre la théorisation clientéliste depuis ce discours « paradigmatique » et, si non, identifier la rupture à faire et souligner les lignes directrices nous permettant d'avancer dans la direction souhaitée. Nous montrerons que le discours conventionnel des RI mis en valeur par le néoréalisme et le constructivisme social repose sur un patrimoine théorique commun construit autour de l'État, comme acteur prépondérant des relations internationales, et de la centralité théorique de l'anarchie et de la souveraineté westphalienne en tant que principes constitutifs exclusifs de la politique internationale. Nous démontrerons que ce discours métathéorique privilégie un choix ontologique qui tend à limiter la portée analytique des principes constitutifs des structures clientélistes: la hiérarchie et l'autorité. Ce faisant, nous plaçons pour une rupture ontologique avec la conception westphalienne des relations internationales de manière à assurer la systématisme théorique de la hiérarchie en RI et la conditionnalité de l'idéal souverain par des rapports d'autorité interétatiques. Ces deux éléments, la hiérarchie et la souveraineté conditionnée, s'avèrent, à notre avis, deux portes d'entrée à la théorisation clientéliste en RI.

Mots clés : Clientélisme, Théories des Relations Internationales, Ontologie, Anarchie, Souveraineté, Autorité, Hiérarchie, Structure, État, Néoréalisme, Constructivisme.

INTRODUCTION

Pour commencer, il a fallu d'abord savoir poser les lances. C'est alors qu'on a réussi à échanger des biens et les personnes, non plus seulement de clans à clans, mais de tribus à tribus et de nations à nations et – surtout – d'individus à individus [...] C'est ainsi que demain, dans notre monde dit civilisé, les classes et les nations et aussi les individus doivent savoir s'opposer sans se massacrer et se donner sans se sacrifier les uns aux autres (Marcel Mauss, 1924, cité en Bresky, 1997 : 43)

L'examen des *mécanismes* par lesquels les États réussissent à atténuer le recours à la violence organisée et réciproque dans leur socialisation au sein d'un environnement caractérisé par l'absence de structure de pouvoir politique centralisée supranationale et légitime constitue l'une des tâches essentielles des formalisations théoriques en Relations Internationales (RI)¹. Cette orientation ontologique, principalement axée sur le rôle crucial des États en tant qu'acteurs principaux des relations internationales, et épistémologique, en ce sens que la recherche a généralement porté sur l'étude des mécanismes causaux par lesquels le comportement des États peut être déterminé, donne à la discipline des Relations Internationales une attractivité scientifique particulière au sein des sciences sociales. En effet, cet objectif de recherche impose généralement aux chercheurs la tâche colossale de développer des cadres théoriques de plus en plus créatifs et représentatifs de la complexité de la politique internationale pour aborder les questions relatives à la guerre et à la paix entre les États. À juste titre, il faut reconnaître que peu importe le « langage théorique » emprunté pour les aborder, ces questions restent centrales à la discipline des RI puisqu'elles sont

¹ Dans une perspective historique, on situe l'origine de la discipline des RI au Royaume-Uni, suite à la Grande guerre (1914-1919), lorsque sont instituées les premières chaires de relations internationales à Aberystwyth, à Oxford et à la London School of Economics (LSE). Ces chaires de recherche eurent comme objectifs principaux de « comprendre les causes de la guerre et définir les conditions d'une paix durable » (Groom, 2013).

intimement liées à celles relatives à l'ordre international et à sa légitimité, voire son établissement, son maintien et son effondrement.

Malgré la diversité des propositions théoriques qui s'intéressent à l'étude de la légitimité des ordres internationaux, les approches dominantes en RI² ont

² Bien que la discipline des RI trouve ses racines au Royaume-Uni, le « noyau dur » de la réflexion intellectuelle et de la production académique se trouve rapidement aux États-Unis. L'américanité des RI est confirmée par Stanley Hoffman dans un article publié en 1977. L'auteur souligne la présence de trois facteurs clés qui font des RI une « science sociale américaine », à savoir, la prédisposition intellectuelle, les circonstances politiques et les énormes possibilités offertes par les institutions universitaires (D'Aoust, 2015; Macleod, 2010; 2013). Aux États-Unis, la discipline des RI s'érige sur le réalisme de Hans J. Morgenthau, ainsi que sur l'empirisme, le rationalisme et le pragmatisme en tant qu'épistèmes hégémoniques. La première génération de réalistes, inspirée par les travaux de Hans Morgenthau, insistera notamment sur le rôle et les sources de la *puissance* dans l'acte politique et, par conséquent, dans la vie politique internationale. La conflictualité de cette dernière trouve ses racines dans la nature essentiellement conflictuelle de l'être humain. Les réalistes postulent donc que le recours à la violence dans le règlement des conflits est toujours une possibilité en relations internationales et, par conséquent, l'on ne peut pas ignorer les questions relatives à la puissance (Macleod, 2013). Malgré la présence dominante des théoriciens idéalistes durant l'entre deux guerres, le réalisme classique s'imposera comme « paradigme » dominant en RI après 1945, surtout aux États-Unis. Mais, au courant des années 1960, le tournant « behavioriste » souligne les problèmes strictement scientifiques du réalisme et exige de cette génération des théoriciens des relations internationales l'élaboration des méthodes plus scientifiques inspirées des sciences de la nature et l'utilisation de méthodes quantitatives. Déjà en crise autour des années 1970, la théorie réaliste en RI sera renouvelée par Kenneth Waltz avec la publication de *Theory of International Politics* en 1979. Le « réalisme structurel », ou « néoréalisme », de Waltz va ainsi poser les bases de la « scientificité en RI », en identifiant les principes ontologiques et épistémologiques avec lesquels les diverses approches théoriques en RI seront obligées de dialoguer (Macleod, 2010). Ancré dans une conception utilitariste de la théorie, le néoréalisme de Kenneth Waltz souligne que l'utilité de toute théorie repose sur l'identification exacte « des variables dépendantes et indépendantes » et « de l'exigence de parcimonie dans ses explications » (Clinton, 2013). Une telle conception de la scientificité en sciences sociales est notamment ancrée dans la croyance selon laquelle « l'émancipation de la science moderne » repose sur son détachement de la philosophie et que « notre environnement, naturel et social, est rendu compréhensible par l'application de méthodes scientifiques » (Groom, 2013). En réponse au néoréalisme et à sa position pessimiste quant à la coopération interétatique, on voit apparaître au milieu des années 1980 l'approche institutionnaliste libérale ou « néolibéralisme » - comme approche théorique en RI, et non pas comme son expression en économie politique -, laquelle va mettre en évidence le rôle que jouent les normes et les institutions internationales en tant que mécanismes d'atténuation du recours à la force entre les États et, par conséquent, de la compétitivité dans certains domaines de la vie internationale. Inspirée de travaux de Robert Keohane (*After Hegemony*, 1984) et de Robert Axelrod (*The Evolution of Cooperation*, 1984) (Desrosiers et Massie, 2010), cette génération de néolibéraux institutionnalistes soutient l'idée selon laquelle, malgré la socialisation des États dans un environnement anarchique, la mise en place des organisations internationales rend la coopération internationale non seulement possible, mais aussi moins coûteuse, tout en ouvrant la voie à la promotion des intérêts nationaux des États dans un monde « d'interdépendance complexe ». Selon les institutionnalistes néolibéraux, les normes internationales, ces idées intangibles qui ouvrent la voie

généralement insisté sur le *caractère anarchique* de l'environnement international. En particulier, les approches systémiques de la discipline, dont le néoréalisme de Kenneth Waltz (2010 [1979]) et le constructivisme social d'Alexander Wendt (1999), ont fait de l'*absence* de structure gouvernementale supra-étatique l'un des *principes constitutifs* de leurs approches théoriques. Ce faisant, elles construisent toutes les deux leur autonomie ontologique et épistémologique en opposant les logiques comportementales des États sur la scène internationale à celles des acteurs politiques opérant au niveau domestique. Cette fracture externe/interne devient possible puisque nous reconnaissons aux États la qualité intrinsèque d'une entité souveraine. Autrement dit, en RI, *anarchie* et *souveraineté* sont deux concepts et deux réalités désignées étroitement imbriquées, en ce sens que l'on ne peut penser à la nature

aux « possibles » dans la politique internationale, « ont un impact profond sur la manière dont les décideurs étatiques conçoivent leurs intérêts nationaux » (Clinton, 2013 : 62) et, par conséquent, tendent à définir les « préférences » et les comportements des acteurs internationaux. La prise en compte des normes internationales et des institutions interétatiques pavera ainsi le chemin pour l'émergence du constructivisme en RI dans les années 1990. Les travaux d'Alexander Wendt, l'un des fondateurs du constructivisme en RI et l'un des auteurs les plus cités malgré son penchant conventionnaliste, cherchent à explorer « des problématiques sociologiques négligées par les néoréalistes et les institutionnalistes néolibéraux » (O'Meara, 2010). Bien que l'histoire de l'évolution de la théorie en RI suit le schéma traditionnel de « débats paradigmatiques », nous considérons opportun pour les objectifs de ce mémoire de suivre la voie sociologique empruntée par Alex Macleod (2010; 2013), lequel conçoit l'histoire de cette évolution « comme celle de l'émergence d'un paradigme devenu hégémonique, du moins aux États-Unis, et qui oblige toutes les autres approches théoriques à se situer par rapport à lui » (Macleod, 2013 : 1001). Selon l'auteur, parler de « paradigme hégémonique », c'est parler de « la domination d'une façon de concevoir la théorie » et « de présenter comme universelles une vision du monde et des solutions aux problèmes » qui sont profondément ancrées dans le contexte social dans lequel elles émergent, les États-Unis en question. En suivant la proposition faite par Robert Keohane, Macleod soutient que le *rationalisme* constitue le point de démarcation idéal pour distinguer les approches théoriques qui forment le paradigme hégémonique en RI, et exclure celles qui n'en font pas partie, soit les approches *réflectivistes*. Dans la formule de Robert Keohane, « les approches rationalistes partagent toutes l'idée que les acteurs internationaux sont rationnels, au sens utilitariste du terme », en ce sens qu'ils cherchent à maximiser leurs intérêts et les moyens pour atteindre leurs objectifs (Cité en Macleod, 2013 : 1006). Rentrent dans cette catégorie, le réalisme et le néoréalisme, le libéralisme et sa version néolibérale institutionnaliste, ainsi que le constructivisme systémique ou conventionnel d'Alexander Wendt. Ces trois paradigmes théoriques ont ceci de particulier qu'ils partagent la même « conception de ce qui constitue une *bonne* théorie des relations internationales » et rejettent du revers de la main les approches qualifiées de réflectivistes (Macleod, 2013 : 1007) [souligné dans l'original]. De toute évidence, la recherche en RI ne se limite pas à ces trois approches théoriques. En fait, la discipline est traversée par une pluralité des « perspectives théoriques » - néo-gramsciennes, marxistes, poststructuralistes, féministes, etc. - qui permettent de parler à l'heure actuelle d'un « pluralisme » théorique qui met en échec le « rêve des positivistes d'établir une grande théorie générale des relations internationales » (Macleod, 2013).

anarchique de l'environnement international que si l'on accepte la qualité intrinsèquement souveraine des États-nations. Les traités de Westphalie de 1648 et l'idéal souverain qui émergea de leur signature posèrent les bases d'une interprétation théorique de la politique internationale qui fera de cette qualité intrinsèque aux États européens le « mythe fondateur » des relations internationales contemporaines (Teschke, 2003) et, par conséquent, la mesure exacte avec laquelle l'on découpera progressivement le reste du monde.

Malgré la prégnance de cette conception des relations internationales, en tant que domaine du politique où règne l'anarchie entre les États souverains et, par conséquent, l'absence des rapports hiérarchiques et d'autorité légitime entre eux, plusieurs auteurs offrent une lecture des relations internationales beaucoup moins conventionnelle et allant à l'encontre de certains postulats théoriques avancés par Kenneth Waltz et Alexander Wendt. En effet, alors que pour ces deux auteurs l'anarchie reste la condition fondamentale de la politique internationale, et les États, de par leur condition souveraine, se veulent immunisés aux rapports d'autorité légitime, cette autre lecture, à notre avis davantage arrimée à la réalité empirique, tend à décrire les relations interétatiques en termes purement *clientélistes*. Ce faisant, elle véhicule l'idée selon laquelle les relations entre les États sont d'abord et avant tout structurées par des rapports hiérarchiques et l'expression de certaines formes d'autorité légitimée. C'est le cas notamment des relations nouées entre les États-Unis et Cuba entre 1898 et 1959; le Mexique, le Guatemala et le Honduras depuis 1900; le Panama depuis 1903; la Colombie, le Venezuela et la Bolivie depuis les années 1939-1940; ainsi que l'Argentine depuis 1946 (Sylvan et Majeski, 2003). Ce cadre de référence sert aussi pour l'appréhension des relations entretenues par les États-Unis avec certains États souverains du Moyen-Orient, notamment le Pakistan depuis les années 1950 (Jaffrelot, 2012; Soherwordi, 2011); l'Arabie Saoudite depuis 1945; l'Israël depuis 1948; l'Iran entre 1953 et 1979; et le Koweït, le Bahreïn et l'Oman depuis les années 1990 (Sylvan et Majeski, 2003).

Par ailleurs, il a été démontré que le processus d'acquisition des *clients internationaux* a influencé considérablement l'orientation de la politique étrangère soviétique dans l'après Seconde guerre mondiale. Tony Judt (2007 : 163) reconnaît implicitement que les stratégies clientélistes imprégnaient toute la politique étrangère de l'URSS stalinienne en notant précisément que « la mise sur place de gouvernements [qui] ne menaceraient *jamais* la sécurité soviétique » [nous soulignons], fut la « seule issue possible » du régime dans son désir d'assurer la sécurité géostratégique de l'URSS suite à la Seconde guerre mondiale. Dans cette perspective, la construction de « l'empire informel soviétique » (Hobson et Sharman, 2005; Lake, 2003) se fonda sur l'« alignement des systèmes politiques de l'Europe de l'Est sur celui l'URSS » via le démantèlement de toute forme de résistance à l'influence soviétique dans ses Républiques et à la mise sur pied des coalitions dont les intérêts harmonisés favorisaient la construction d'un « bloc anti-impérialiste » (Judt, 2007).

Plus encore, et dans une perspective davantage historique, le comportement clientéliste semble avoir constitué l'un des mécanismes par excellence sur lequel reposa la longévité des anciens Empires coloniaux. Encore ici, sans être exhaustif, il faut noter que les administrations européennes impérialistes et coloniales fondèrent leur influence et leur pouvoir politiques en recyclant, d'une part, les différents réseaux clientélistes indigènes structurant les relations de pouvoir des sociétés féodales coloniales et, d'autre part, en promouvant la création et la consolidation de nouvelles structures clientélistes, plus sophistiquées et subtiles, assurant la légitimation de leurs règles administratives (Lemarchand, 1972; Newbury, 2000). Fritz Sternberg (1958 : 4) affirme précisément que l'effectivité de l'expansion impérialiste de l'Angleterre capitaliste du XVIII^e siècle reposa essentiellement sur la capacité des couches impérialistes européennes à construire des alliances « dignes de confiance » avec les « vieilles couches sociales dominantes » des sociétés féodales colonisées. Dans cette perspective, peu de doutes subsistent quant à l'impérieuse nécessité des Empires coloniaux d'établir des « alliances » qui assurèrent l'harmonisation des intérêts

politiques, économiques et sociaux entre le « centre » impérialiste et la « périphérie » coloniale. Ces *réseaux* de nature clientéliste furent donc non seulement monnaie courante dans les Indes britanniques au XVIII^e siècle et dans les territoires sous influence britannique postérieurement, mais aussi largement reproduits et exploités par toutes les autres puissances impérialistes européennes dans l'ensemble de leurs territoires coloniaux (Sternberg, 1958; Berman, 1974; Médard, 1980; Bolaños, 2012). Les processus de décolonisation enclenchés aux XIX^e et XX^e siècles ne réussirent aucunement à extirper la nature clientéliste des échanges internationaux entre les anciennes colonies, nouvellement souveraines, et leurs désuètes métropoles coloniales européennes. Bien au contraire, l'indépendance politique de nouveaux États périphériques s'est plutôt traduite par la mise sur pied des nouvelles formes, plus sophistiquées et indirectes, de contrôle politique, économique et culturel sous les auspices du « néocolonialisme » (Berman, 1974), favorisant, de par là-même, l'émergence d'un grand nombre d'entités politiques indépendantes, voire des « États souverains » « subalternes » (Ayoob, 2002).

1. Objectif et question de recherche

Si cette manière d'historiciser et de décrire les relations internationales est largement acceptée en RI, il n'y a pas, paradoxalement, de perspective théorique dûment formalisée pour favoriser son interprétation théorique et son analyse empirique. Autrement dit, bien que l'on réserve au clientélisme politique, de manière implicite ou explicite, un rôle historique clé dans la structuration des ordres internationaux, il n'y a pas de formalisation théorique pour étudier le rôle que joue le premier dans l'établissement, le maintien et l'effondrement des derniers. L'objectif de ce mémoire de maîtrise est d'explorer les raisons de cette absence depuis le discours théorique conventionnel et dominant en RI, tel que véhiculé par le néoréalisme de Kenneth Waltz et le constructivisme social d'Alexander Wendt. Plus précisément, les questions

qui guident en filigrane ce mémoire sont les suivantes: y a-t-il des spécificités aux discours théoriques conventionnels des RI, comme le néoréalisme de Kenneth Waltz et le constructivisme d'Alexander Wendt, qui limitent, sur le plan purement théorique, l'étude de la portée analytique du clientélisme comme objet d'étude en RI?³ Si oui, quelle rupture ontologique est nécessaire pour avancer, en tant que théoriciens des RI, dans la systématisation théorique du clientélisme pour l'étude de la politique internationale?

2. Thèse défendue

Dans le cadre de ce mémoire, nous montrerons que la centralité ontologique de l'anarchie et de la souveraineté westphalienne dans les récits théoriques dominants des RI, comme le néoréalisme de Kenneth Waltz et le constructivisme social d'Alexander Wendt, pose problème lorsqu'on souhaite considérer le clientélisme comme objet d'étude en RI. En effet, la conception westphalienne des RI semble s'ériger sur une double dichotomisation (anarchie/souveraineté vs hiérarchie/autorité) qui facilite l'émergence d'un discours métathéorique soutenant l'image d'un système international contemporain constitué d'États formellement égaux, parce que souverains, qui socialisent dans un environnement décentralisé et caractérisé par l'absence d'autorité légitime entre les unités constitutives. Ce faisant, cette conception des RI tend à minimiser la portée heuristique des principes constitutifs des structures clientélistes internationales, à savoir la hiérarchie et l'autorité, en les traitant en

³ Dans le cadre de ce mémoire de maîtrise, nous ne prétendons pas aborder la construction d'une future « théorie clientéliste » dans la perspective d'une « théorie générale des relations internationales ». Au contraire, à l'heure actuelle, nous comprenons cette théorisation à l'intérieur du cadre des théories de portée moyenne (*middle-range theories*), puisque nous insistons sur un « aspect particulier des relations internationales », à savoir l'échange social de nature clientéliste. Nous sommes d'accord avec Robert Merton pour définir les théories de portée moyenne comme ces théories « qui se situent entre les hypothèses de travail mineures mais nécessaires qui évoluent en abondance au cours de la recherche quotidienne et les efforts systématiques généraux pour développer une théorie générale qui expliquerait toutes les uniformités observées du comportement social, l'organisation sociale et le changement social » (Macleod et O'Meara, 2010 : 5).

opposition dichotomique à ceux de la macro-structure politique internationale. Nous avançons l'idée selon laquelle la construction d'une perspective clientéliste pour l'étude de la politique internationale nécessite une rupture ontologique avec la conception westphalienne des relations internationales sur deux points fondamentaux. D'abord, il s'agirait de théoriser substantiellement la hiérarchie au sein de l'anarchie internationale, en partant de la prémisse selon laquelle les relations internationales se sont historiquement organisées autour des structures politiques hiérarchisées qui assurent la régulation de la politique internationale, et cela, avant et après la paix de Westphalie signée en 1648 (Hobson et Sharman, 2005; Lake, 2003, 2007, 2009; Kang, 2004). Ensuite, et parce qu'au sein de cette perspective d'analyse les concepts de hiérarchie et d'autorité entretiennent nécessairement un rapport co-constitutif, il semble surtout pertinent d'interroger la conditionnalité que Waltz octroie au concept de souveraineté pour faire de ce dernier « *a type of authority relationship [...] produced through practice* » (Lake, 2003 : 308). Nous considérons que la théorisation clientéliste en RI permettrait non seulement de surmonter les limites théoriques propres à la conception westphalienne des relations internationales, surtout lorsqu'il s'agit d'aborder en profondeur les questions relatives à l'inégalité en RI, mais aussi, favoriserait l'émergence d'une perspective d'analyse bien outillée pour aborder les relations internationales en tenant compte des structures politiques internationales hiérarchisées qui s'organisent autour de cette forme transhistorique de contrat social.

3. Méthodologie

Notre démarche est essentiellement théorique et repose sur une analyse qualitative, comparative et interdisciplinaire des principales sources documentaires portant sur le clientélisme politique afin d'esquisser les contours d'une définition facilitant la réflexion théorique. De là, nous soutenons que le clientélisme politique constitue une perspective d'analyse prometteuse et négligée jusqu'ici pour l'étude des ordres

politiques en général et internationaux en particulier. Nous cherchons à trianguler ces sources documentaires avec deux approches théoriques dominantes en RI, soit le néoréalisme de Kenneth Waltz, lequel a été dûment théorisé dans son célèbre ouvrage *Theory of International Politics*, publié en 1979, et le constructivisme social d'Alexander Wendt, théorisé une vingtaine d'années plus tard avec *Social Theory of International Politics*. Au-delà de leur position significative au sein du « paradigme hégémonique » de la discipline des RI, le choix de nos référents théoriques s'arrête sur trois prémisses fondamentales.

En premier lieu, nous partageons avec ces deux perspectives théoriques leur caractère statocentré. Nous reconnaissons que « *states are key actors in the regulation of organized violence* » (Wendt, 1999) et que toute tentative de théorisation en RI doit s'attaquer précisément aux questions relatives à la légitimation de l'ordre international et, par conséquent, aux mécanismes de régulation de la violence réciproque⁴. De plus, notre réflexion théorique s'appuie sur le modèle Patron-Client, lequel a traité la relation de clientèle entre les États comme l'objet d'enquête par excellence des recherches qu'il a motivées. Or, ce mémoire de maîtrise ne poursuit pas des objectifs théoriques concernant la problématisation des attributs intrinsèques à l'État, ni son statut d'acteur principal des relations internationales, et cela même si nous reconnaissons volontiers que la relation entre « clientélisme politique » et « État moderne » soulève de nombreuses questions qui ne peuvent être l'objet de ce travail. Notre finalité n'est pas de proposer une théorie générale de l'État⁵. Ici, nous sommes encore une fois d'accord avec Wendt (1999) pour affirmer que « *since states are the dominant form of subjectivity in contemporary world politics [...] they should be the*

⁴ Nous sommes d'accord pour dire que les États ne sont pas les seuls acteurs d'importance dans les relations internationales et qu'il est erroné de leur attribuer le « monopole » de l'usage de la force en politique internationale. Par contre, nous sommes de l'avis que l'État reste, et restera pour bien longtemps, l'acteur le plus important des relations internationales, puisqu'à l'heure actuelle, il est le seul à pouvoir garantir la stabilité politique au sein des territoires politiquement délimités.

⁵ Pour en savoir davantage, voir Battistella, Dario. « Le bel avenir de la théorie de l'État en Relations internationales », *Jus politicum*, no. 8, 2012, pp. 1-10.

primary unit of analysis for thinking about the global regulation of violence » (Wendt, 1999 : 8). Autrement dit, nous ne remettons pas en question le statut d'acteur politique collectif de l'État ni celui d'unité d'analyse par excellence des théories structuralistes (systémiques) en Relations Internationales. La primauté analytique que nous attribuons à l'État en tant qu'acteur principal des relations internationales repose sur un choix stratégique qui facilite la réflexion théorique ici entamée.

En second lieu, nous considérons que le néoréalisme de Kenneth Waltz et le constructivisme social d'Alexander Wendt ont le mérite de s'appuyer explicitement sur les prémisses ontologiques ici interrogées, à savoir l'anarchie comme la condition quintessentielle de la politique internationale et la souveraineté westphalienne comme condition absolue et indivisible à l'État. De par leur constitution, ces deux approches théoriques tendent à universaliser des principes, à généraliser des logiques sociales, des comportements, des identités et des préférences qui sont propres à une minorité d'acteurs de l'échiquier politique international. Le néoréalisme de Kenneth Waltz et le constructivisme social d'Alexander Wendt souffrent ainsi de ce que l'on pourrait dénommer « la tyrannie de la minorité » puisqu'ils tendent à transposer à l'échelle globale des modes d'action qui, en effet, ne s'appliquent qu'à un nombre minimal d'acteurs. « *So long as the major states are the major actors, the structure of international politics is defined in terms of them* », sanctionna Kenneth Waltz en 1979. En mettant l'accent sur le comportement des États qui socialisent en contexte anarchique, le néoréalisme et le constructivisme, en tant qu'approches théoriques dominantes en RI, ont consciemment ou inconsciemment été jusqu'alors dans l'incapacité de traiter de manière féconde le rôle significatif que joue la grande majorité d'États dans la régulation de la politique internationale. Robert Murray (2013 : 8) a raison lorsqu'il affirme que « la plupart des théories qu'examinent le monde globalisent ce qui n'est qu'un comportement de quelques acteurs face à certains enjeux ». Le néoréalisme de Waltz et le constructivisme de Wendt n'échappent guère à cette critique.

Finalement, nous considérons que Kenneth Waltz et Alexander Wendt ont tous les deux raison et que les facteurs matériels et idéationnels importent dans la structuration de la politique internationale. Leur débat ontologique, lequel ressemble davantage à un débat de degré prétendant établir la prééminence des facteurs matériels (forces contraignantes) et des facteurs idéationnels (forces constitutives) dans la structuration de la politique internationale, semble irréconciliable puisque les questions de départ conduisent nécessairement la recherche vers des réponses apparemment opposées. Du point de vue théorique, la question que soulève le néoréalisme est de savoir « *how the structure of the system affects the interacting units* » (Waltz, 2010 : 40). Waltz conçoit la structure du système international comme une force en soi (transcendante) que les unités constitutives ne peuvent plus contrôler. Autrement dit, « *The creators become the creatures of the [structure] that their activity gave rise to* » (Waltz, 2010 : 90). Contrairement à Waltz, Wendt cherche à savoir « *how the elements of a system fit together into some kind of whole* » (Wendt, 1999 : 139). Renforcé par l'ancrage idéaliste de sa sociologie, le constructivisme de Wendt oriente son analyse théorique autour de la production et de la reproduction de la structure sociale, en revendiquant le rôle premier des idées, voire des représentations idéationnelles, dans le processus de structuration de la politique internationale. Nous considérons cependant que les efforts théoriques en RI devraient dépasser l'impasse du degré, pour ainsi aspirer à la construction d'un modèle théorique ayant le potentiel de réaliser une synthèse entre l'ontologie matérialiste du réalisme politique, laquelle reconnaît l'importance des ressources matérielles et de la rationalité des acteurs, et l'ontologie idéaliste du constructivisme, laquelle tient compte de manière symétrique de la signifiante des facteurs idéationnels dans la structuration de la vie politique internationale. Cette synthèse théorique s'appuyerait sur la prémisse selon laquelle les interactions interétatiques se caractérisent à la fois par la médiation des relations de pouvoir asymétriques liées aux capacités matérielles que par des représentations identitaires du Soi et de l'Autre. Ici, nous abordons ces deux dynamiques sociales dans un rapport consubstantiel et sommes de l'avis que la

théorisation clientéliste en RI possède le potentiel théorique pour réaliser cette synthèse.

4. Structure du mémoire

Le premier chapitre se veut de caractère introductif et aborde, dans une perspective interdisciplinaire, les principaux postulats des théorisations clientélistes. L'objectif est de rendre compte du potentiel analytique du concept pour l'étude des ordres politiques en général et des ordres politiques internationaux en particulier. Le premier chapitre est donc guidé par des questions relatives à la fonction et aux propriétés structurelles et structurantes de l'échange social de type clientéliste. Il est d'ordre théorique et conceptuel. Nous revisitons une vaste littérature spécialisée sur l'échange clientéliste pour délimiter les contours de la *définition générique* que nous présentons dans le cadre de ce mémoire. Ultimement, nous soutiendrons que la conceptualisation du clientélisme comme *une forme transhistorique de contrat social reposant sur des échanges sociaux aux bénéfices extrinsèques entre des acteurs politiques enchâssés au sein des structures sociales et politiques hiérarchisées* permet de surmonter les querelles méthodologiques et normatives qui pèsent lourd sur l'opérationnalisation du concept et son attractivité en sciences sociales. Cette définition nous permet aussi d'assurer le degré minimal d'opérationnalisation du concept au niveau d'analyse macro-social et, par conséquent, de témoigner de son potentiel analytique pour l'étude de la politique internationale dans son ensemble.

Le second chapitre est aussi d'ordre descriptif. Il se propose d'identifier les principaux postulats ontologiques du néoréalisme de Kenneth Waltz et du constructivisme social d'Alexander Wendt pour élucider la manière dont l'anarchie et la souveraineté westphalienne se sont érigées en tant qu'éléments ontologiques constitutifs de la politique internationale contemporaine. Nous insisterons notamment sur les concepts

d'« État », d'« anarchie » de « souveraineté », pour cartographier la conception westphalienne des relations internationales. Notre *lecture* des RI, et ici le terme est compris dans le sens que lui attribuent les approches poststructuralistes en RI, c'est-à-dire, comme « un processus de construction sociale » (Grondin, 2010 : 321), montre que c'est à partir de l'État moderne, en tant qu'unité d'analyse de base des relations internationales contemporaines, que se constituent les deux autres principes constitutifs de la politique internationale contemporaine, à savoir l'anarchie comme principe organisateur de la structure politique internationale, généralement bien traitée au sein du néoréalisme et du constructivisme, et la souveraineté comme principe constitutif de l'État et du caractère anarchique des relations internationales, largement sous-théorisée au sein du néoréalisme et considérablement réifiée au sein du constructivisme. Nous postulons que le néoréalisme et le constructivisme, malgré leurs distances ontologiques (matérialisme vs idéalisme), partagent tous les deux un patrimoine théorique commun qui assure la centralité ontologique de l'État en tant qu'acteur à privilégier au sein des théories systémiques des RI, confirme leur volonté à faire de l'anarchie et de la souveraineté westphalienne les principes quintessentiels de la politique internationale, et plaide pour l'*exclusion* ontologique des structures politiques hiérarchiques et des rapports d'autorité légitimes entre les États du domaine des RI.

Une fois ces bases établies, le troisième chapitre proposera une discussion qui interroge les implications analytiques qui résultent de la double dichotomisation (anarchie/souveraineté vs hiérarchie/autorité) favorisée comme choix ontologique par les deux approches théoriques ici mobilisées. Nous chercherons plus précisément à identifier la rupture ontologique à privilégier dans les efforts de systématisation théorique autour du clientélisme politique en RI. Ce faisant, nous avons l'intention de poser les bases d'un programme de recherche susceptible de surmonter certaines des limites sous-jacentes à la conception westphalienne des relations internationales. Nous soutiendrons que ces efforts doivent se réaliser au sein d'un programme de

recherche qui privilégierait, sur le plan ontologique, la hiérarchie, plutôt que l'anarchie, comme principe organisationnel par excellence des structures politiques internationales, et la conceptualisation du principe de souveraineté comme étant conditionné par des rapports d'autorité légitime entre les États en absence de gouvernement mondial. Nous verrons que les portes d'entrée à la théorisation clientéliste en RI sont bel et bien ouvertes par les théorisations sur la hiérarchie en RI et par la conditionnalité que Waltz octroie au concept de souveraineté au sein du néoréalisme.

Nous concluons ce mémoire en insistant sur d'autres questions de nature théorique qui, à notre avis, méritent d'être explorées substantiellement au sein des recherches futures. Ces questions concernent le *réductionnisme ontologique* du concept de clientélisme autour de la dyade patron-client et le processus de *normativisation* dont il est la cible au sein des sciences sociales. Sur ce dernier point, il faut dire que la portée analytique du concept de clientélisme pour l'étude des systèmes politiques contemporains est généralement affectée par le fait que ce comportement politique est généralement associé à un comportement social archaïque destiné à disparaître dans le tournant démocratique des sociétés modernes. Nous insisterons brièvement sur la nécessité d'insérer *l'analyse de réseaux* dans les théorisations structuralistes des RI et sur celle de s'attaquer à cette *normativité* pour identifier le rôle plus au moins significatif que joue le clientélisme politique dans la régulation du recours à la violence réciproque entre les États. De toute évidence, notre discussion est essentiellement d'ordre théorique et, ultimement, ne prétend pas essouffler l'ensemble des débats en RI.

CHAPITRE I

LE CONCEPT DE CLIENTÉLISME. UN CONCEPT POUR LES RELATIONS INTERNATIONALES

La recherche universitaire sur le clientélisme politique au sein des sciences sociales jouit d'une tradition de plus de six décennies. Bien que cette tradition s'enracine dans la sociologie des années 1950, la recherche sur le clientélisme politique ne trouva l'espace et les ressources disciplinaires nécessaires pour faire de cette forme d'échange social un objet d'étude qu'au sein de l'anthropologie (Moreno, 1999⁶; Eisenstadt et Roniger, 1980; Graziano, 1976). Les travaux précurseurs de Malinowski (1926) sur les normes de réciprocité dans les sociétés traditionnelles de la Polynésie, et ceux de Julian Pitt-Rivers (1954) sur les communautés andalouses de l'Espagne de Franco, à l'origine de la notion d'« amitié déséquilibrée », soulignèrent le caractère critique du clientélisme dans la structuration sociale et le fonctionnement politique des sociétés agraires et rurales de la Méditerranée (Moreno, 1999). L'histoire a aussi apporté son grain de sable aux études sur le clientélisme politique en attestant le rôle clé que joua cette forme d'échange social dans la structuration sociale et politique de l'Antiquité et du Moyen-Âge. Si, pour la plupart des historiens, la République romaine représente le « cas extrême d'organisation sociale » de structure clientéliste, il y a aussi consensus pour attester la qualité intrinsèquement clientéliste des relations sociales et politiques qui structurèrent les sociétés agraires et périphériques tout au long du Moyen-Âge, période durant laquelle « le clientélisme peut être assimilé à des pratiques de servilité et de fidélité » (Piel, 1999). La science politique reprendra à son tour la recherche sur le clientélisme politique pour s'intéresser davantage à la relation entre celui-ci et l'État moderne. La discipline sera marquée par l'émergence des débats acharnés sur la nature problématique de cette relation qui s'attardent à réduire la signifiante du rôle joué par le clientélisme dans le processus de construction de

⁶ Les textes dont la langue de publication est l'espagnol ont été traduits librement par l'auteur.

l'État (Hilgers, 2011a; Piel, 1999; Boltanski, 1999; Moreno, 1999). Au sein de cette tradition universitaire, les principaux efforts pour définir le concept de clientélisme fixeront les caractéristiques de ce comportement politique en opposition aux règles et à l'éthique proclamée officiellement par l'État de droit d'inspiration wébérienne (Moreno, 1999).

Or, si les travaux universitaires ont généralement défini le clientélisme politique comme un phénomène social propre aux systèmes politiques infra-étatiques, les premières tentatives théoriques pour lui faire une place dans les relations internationales n'apparurent qu'au cours des années 1980 via le *modèle Patron-Client*, d'abord développé par Shoemaker et Spanier (1984), et plus tard repris par Christopher Carney (1989; 1993), lequel lui a réservé sa thèse doctorale. Au sein de ces recherches, le concept de clientélisme est généralement utilisé pour décrire la relation dyadique entre certains États et pour appréhender la relation entre les Grandes puissances et les États périphériques au sein d'un discours théorique qui semble apporter « des réponses nouvelles à des vieilles questions » (Carney, 1989; 1993). On constate toutefois que ces recherches pionnières restèrent circonscrites à la grammaire de la politique comparée et que les efforts de théorisation systématique autour du clientélisme dans la discipline des RI restent très marginaux, pour ne pas dire absents. Plus précisément, il n'y a pas de cadre théorique clientéliste formalisé pour aborder la politique internationale à l'image des théories des RI déjà établies, comme le néoréalisme de Kenneth Waltz et le constructivisme social d'Alexander Wendt.

Mais, à quoi réfère-t-on lorsque l'on parle de clientélisme? Est-ce possible, à partir de la vaste littérature spécialisée, de dégager les éléments clés nous permettant de construire une définition du concept qui faciliterait son opérationnalisation et sa formalisation théorique au sein des RI? Au sein de cette démarche de construction conceptuelle, il convient aussi de s'interroger sur la pertinence et les limites du

modèle Patron-Client, tel que théorisé par Carney, et plus particulièrement, sur la contribution théorique hypothétique qu'apporterait la formalisation théorique du clientélisme en RI. L'objectif de ce chapitre est d'aborder ces questions à partir de deux angles d'analyse. D'une part, il s'agit de proposer une définition générique du clientélisme qui serait opérationnelle au niveau macro-structurel, et donc en RI. D'autre part, nous cherchons à identifier la pertinence et les limites de la théorisation clientéliste proposée par Christopher Carney, ainsi que les retombées potentielles de la théorisation clientéliste dans l'étude de la politique internationale. Le but ultime de ce mémoire n'est pas de formaliser une théorie clientéliste en RI, mais d'aborder les raisons de son absence.

Nous partons du constat selon lequel l'appréhension du clientélisme s'avère très ardue en raison des variances conceptuelles de la transdisciplinarité. Néanmoins, il faut reconnaître que, malgré cette diversité, il y a consensus au sein de la littérature pour faire du clientélisme une forme particulière d'échange social qui se produit dans le domaine du politique et qui s'insère dans la logique du don (Tafari, 2005; Graziano, 1976; Moreno, 1999; Eisenstadt et Roniger, 1980). En prenant ce consensus comme dénominateur commun à l'ensemble des définitions offertes par la littérature spécialisée, nous considérons qu'il est fortement souhaitable d'aborder le concept de clientélisme à partir d'une définition générique, laquelle insisterait sur le caractère strictement contractuel de ce comportement politique. De là, nous soutenons dans le cadre de ce chapitre la thèse selon laquelle la formalisation théorique du clientélisme en RI permettrait d'observer, sur des bases nouvelles, une « réalité » largement sous-théorisée par les approches dominantes des RI, à savoir les effets constitutifs et régulateurs des structures politiques internationales hiérarchiques et des rapports d'autorité légitime entre les États.

Pour ce faire, nous allons d'abord effectuer un survol interdisciplinaire autour du concept de clientélisme afin de cerner la manière dont les diverses traditions

universitaires ont abordé ce dernier. Nous soulignerons les forces et les faiblesses de chacune des traditions. Ensuite, il sera question d'identifier les éléments clés facilitant la construction d'une définition générique du clientélisme en insistant sur sa fonction et ses propriétés macro-structurelles pour ainsi faciliter son opérationnalisation en RI. Ultimement, nous évaluerons la pertinence et les limites du modèle Patron-Client. Nous insisterons sur l'idée selon laquelle la perspective clientéliste en RI nous apporte un cadre d'analyse théorique pour l'étude de la politique internationale qui assure la pertinence des concepts et des rapports politiques largement sous-théorisés au sein de la discipline. Nous constaterons toutefois que le cadre théorique proposé par Christopher Carney se doit d'être dépassé si l'on veut poursuivre la théorisation clientéliste de manière systémique dans le domaine des RI. Or, nous insistons pour dire que ces idées restent largement hypothétiques et méritent d'être testées au sein des recherches futures à la lumière de l'hypothèse selon laquelle le clientélisme s'avère l'un des moyens critiques via lequel les ordres politiques internationaux hiérarchisés tendent à se reproduire, puisqu'il contribue à leur stabilité en assurant la satisfaction des puissances potentiellement révisionnistes à l'égard du *statu quo*.

1.1. Le concept de clientélisme dans les sciences sociales

S'il y a des certitudes autour du concept de clientélisme, elles sont au nombre de trois : il s'agit d'un concept interdisciplinaire, aux définitions multiples et faisant l'objet d'un processus de normativisation qui pèse lourd sur son attractivité en sciences sociales. Ces caractéristiques générales permettent à certains auteurs de soutenir l'idée selon laquelle le concept de clientélisme est « l'exemple achevé de la fécondité d'un concept en sciences sociales » (Piel, 1999 : 121).

1.1.1. L'anthropologie et la sociologie

Les principales études clientélistes s'enracinent dans la sociologie et l'anthropologie des années 1950 (Moreno, 1999; Hilgers, 2011a; Graziano, 1976; Eisenstadt et Roniger, 1980), lesquelles trouvèrent un terrain fertile pour l'étude de cette forme particulière d'échange social dans les sociétés agraires et rurales de la Méditerranée. Au sein de ces sociétés, affirment les anthropologues et les sociologues de cette époque, le clientélisme politique s'apparente à un mode de régulation sociale qui favorise le *statu quo* des ordres politiques hiérarchisés en garantissant le flux continu des ressources matérielles et symboliques qui assurent la légitimation politique (Eisenstadt et Roniger, 1980). Dans cette tradition, le concept de clientélisme est généralement associé à la notion d'*échange généralisé* et à la *logique du don* de Marcel Mauss (Tafani, 2005). Ces recherches pionnières attribuent au clientélisme un rôle central dans la structuration de ces sociétés et tendent à souligner ses propriétés structurelles en mettant l'accent sur le « dynamisme » et « l'effectivité stratégique » de cette forme d'échange social dans la légitimation des ordres politiques au sein desquels le *pouvoir politique* est l'enjeu d'une compétition⁷.

L'idéaltype anthropologique de la relation clientéliste, pour reprendre le langage webérien, réfère donc à une sorte d'*amitié instrumentale et déséquilibrée* dont l'objectif ultime est de maximiser les intérêts égoïstes des acteurs politiques, puisque « *in hierarchical systems, clientelism is an adaptive response to hostility and inequality* » (Stein, 1984 : 30). Cette compréhension du clientélisme au sein de l'anthropologie et de la sociologie circonscrit l'idéaltype de la relation de clientèle à un échange de type *personnel* qui se développe au sein des sociétés ayant des attributs pré-modernes, empêchant ainsi « la formulation de généralisations théoriques du

⁷ On emprunte ici la définition qu'offre Max Weber (1919 : 87) du *politique*, c'est-à-dire, comme « l'ensemble d'efforts que l'on fait en vue de participer au pouvoir ou d'influencer la répartition du pouvoir, soit entre les États, soit entre les divers groupes à l'intérieur d'un même État ».

phénomène pour des contextes étatiques et systèmes politiques plus larges [...] leurs thèses n'étant valides que pour des sociétés politiques marginales » (Moreno, 1999 : 77). Bien qu'ils fussent les premiers à souligner le rôle significatif que jouèrent les relations de clientèle dans la structuration de la vie politique, sociale et économique des sociétés rurales de la Méditerranée, les anthropologues et les sociologues abandonnèrent leurs efforts de systématisation théorique autour des années 1970 (Eisenstadt & Roniger, 1980) au profit du marxisme et du symbolisme (Graziano, 1976). Cet abandon laissera intacte la construction conceptuelle et théorique du clientélisme dans le micro-cosmos des relations personnelles et des régions périphériques. Autrement dit, dans la tradition anthropologique, « *clientelism is not a group phenomena* » (Lemarchand et Legg, 1972 : 151), mais réfère « *to how persons of unequal authority, yet linked through ties of interest and friendship, manipulate their relationships in order to attain their ends* » (Graziano, 1976 : 150).

1.1.2. L'histoire et la science politique

L'histoire a aussi apporté son lot de considérations aux recherches universitaires sur l'échange clientéliste en documentant ses principales manifestations historiques, et en soulignant le rôle crucial que joua ce comportement politique, en tant que relation socialement acceptée et institutionnalisée, dans l'organisation sociale et politique du vaste Empire romain. L'origine étymologique du terme confirme ses racines romaines et ouvre la boîte noire d'un signifiant dont, à en croire Susana Corzo Fernández (2002 : 5-6), l'évolution sémantique témoigne de la « déformation progressive » d'un terme décrivant une forme particulière d'échange social ayant la fonction principale de faciliter « la création des liens de proximité entre des groupes sociaux distancés ». Pour Fernández, l'évolution sémantique du terme *cliens*, depuis ses racines latines *clinere*, *colere* et *cluere*, témoigne de cette tergiversation. En effet, souligne l'auteure, bien que les trois racines étymologiques désignent trois formes de relations sociales

intrinsèquement liées, elles diffèrent quant aux liens de dépendance qu'elles expriment. Alors que les termes *clinere* et *cluere* sont plutôt en accord avec la compréhension qu'avaient les Romains de la relation de clientèle, puisqu'ils réfèrent à des relations sociales et politiques exprimant des liens de dépendance, mais aussi de fidélité, de loyauté et de solidarité entre des acteurs inégaux, le terme *colere* fut plus tard incorporé à l'héritage conceptuel et sémantique du clientélisme pour lui offrir la dimension coercitive et putative qui le caractérise dans les recherches contemporaines (Fernández, 2002 : 5). Cette déformation sémantique, en plus d'accentuer le processus de normativisation précité, tend à réduire le potentiel analytique et théorique du concept pour l'étude des ordres politiques contemporains, généralement abordés depuis la compréhension legaliste et formaliste d'héritage wébérien qui caractérise la modernité politique. En termes purement normatifs, notent précisément Vommaro et Combes (2012 : 17), tout universitaire qui s'intéresse au concept de clientélisme et à sa formulation théorique est inévitablement confronté « aux querelles morales et normatives sur les bonnes et les mauvaises formes du politique, et notamment de la politique démocratique ».

L'historiographie a en outre fait du clientélisme un comportement politique à dimension internationale. En effet, pour des historiens comme Christophe Piel (1999) et Patricia Bolaños (2012), la Rome impériale a joué un rôle historique clé dans le rayonnement du clientélisme à l'échelle de l'Europe et du monde des siècles plus tard. Les Romains exportèrent non seulement leur langue et leurs systèmes de croyances, mais aussi leur système juridique et leurs institutions sociales et politiques, officielles et officieuses, à l'ensemble de l'Europe. Par conséquent, ils façonnèrent la manière dont se firent les conquêtes des Empires européens (Bolaños, 2012). En effet, si l'historiographie reconnaît à la relation de clientèle un rôle hégémonique dans la structuration et le fonctionnement « de la Cité romaine » (Piel, 1999), elle fait aussi des relations de clientèle l'une des structures clé de l'architecture politique et sociale du Nouveau Monde. La recherche démontre que le clientélisme fut largement exporté

vers les colonies par l'Empire espagnol au XVII^e siècle où, tout comme au sein de la République romaine, cette structure relationnelle était reconnue comme un « fait licite », voire même « sacré », puisqu'elle constituait l'une des voies par excellence d'ascension sociale et s'érigait en tant que stratégie politique privilégiée pour sauvegarder la loyauté et la fidélité des colons outre-mer (Bolaños, 2012). Pour souligner la dimension transhistorique du clientélisme, l'historienne Ariane Boltanski (1999), affirme que le rapport clientéliste semble hanter toutes les formes d'organisation politique depuis la République romaine, et ce, jusqu'à l'aube de la construction de l'État moderne au XVII^e siècle, période durant laquelle « *clientelism may be viewed as one of the functions generated by the state to ensure its equilibrium* » (Lemarchand et Legg, 1972 : 157). Au sein de ce discours, note Ariane Boltanski (1999 : 146), les relations clientélistes, « loin d'être un instrument d'opposition à une modernité politique, peuvent apparaître comme un support à l'exercice de l'autorité royale et prendre place dans ce que l'on pourrait considérer comme une voie alternative de la construction de l'État ».

Cette relation entre « clientélisme » et « État moderne », il faut le reconnaître, soulève de nombreux débats dans la recherche universitaire, trop complexes et nombreux pour être abordés en détails ici, et qu'il faut par conséquent contourner pour les finalités de ce mémoire. Nous nous limiterons ici à souligner la position adoptée par l'historienne Ariane Boltanski (1999), et que nous endossons totalement. Selon cette dernière, il y a une profonde nécessité de réévaluer la nature problématique de la relation entre « clientélisme » et « État moderne », pour rompre avec le fardeau normatif hérité de l'historiographie de tradition anglaise, laquelle a assumé de plein gré le postulat selon lequel le clientélisme est « une forme de pouvoir parasitaire susceptible de mettre en péril l'établissement de l'État moderne centralisé » (Boltanski, 1999 : 146). Selon l'auteure, il n'y aurait pas tant rupture que continuité. Par conséquent, la recherche universitaire doit s'attarder davantage à reconnaître le rôle plus au moins critique qu'a joué le clientélisme dans le processus de construction

de l'État moderne, en particulier dans sa variante monarchique (Boltanski, 1999 : 152). Une telle démarche nous permettrait de mieux cerner la versatilité des réseaux clientélistes hautement organisés et soulignerait leur capacité à capturer les processus bureaucratiques et administratifs de l'État moderne. Dans cette perspective, la centralisation de l'État offre des avantages considérables aux groupes privés qui peuvent diriger leurs efforts vers une unique structure organisationnelle et entrer dans une relation symbiotique avec la structure qui leur permet d'utiliser le pouvoir public à des fins privées (Suleiman, 1987 : 274).

Il faut par ailleurs observer que le débat que suscite la relation entre le comportement clientéliste et l'État moderne a largement capté l'attention des chercheurs en science politique. Ces derniers, en empruntant la voie ouverte par une approche rationaliste-institutionnelle d'inspiration wébérienne, se sont approprié les efforts théoriques autour des dynamiques qu'entretient le clientélisme avec le cadre institutionnel des systèmes politiques de nature démocratique. Dans cette tradition universitaire, le clientélisme est d'abord et avant tout un mécanisme de contrôle social qui s'érige en obstacle au processus d'achèvement institutionnel étatique et mine l'horizontalité des rapports sociaux, la libre concurrence politique, la bureaucratisation et le caractère impersonnel des rapports entre la société civile et le gouvernement (Hilgers (2011b). Plus précisément, le concept de clientélisme réfère « *[to] how political party leaders seek to turn public institutions and public resources to their own ends, and how favors of various kind are exchanged for votes* » (Graziano, 1976 : 150). Et c'est précisément parce que les politologues de cette tradition voient dans l'idéaltype de l'État moderne, d'inspiration wébérienne, l'incarnation du « type plus pur de domination légale » (Weber, 1921), qu'ils prétendent expliquer la vitalité du clientélisme dans les sociétés démocratiques modernes par les défaillances des mécanismes démocratiques, l'absence d'industrialisation et la faible capacité organisationnelle des classes politiques (Moreno, 1999 : 85). Certains affirment que le clientélisme politique est une « maladie sérieuse » (Sanmarco, 2008 : 88), qui

« constitue la négation des valeurs qui fondent l'État et la démocratie » (Médard, 2000 : 81) et a des répercussions « particulièrement néfastes dans les nouvelles démocraties non consolidées » (Hilgers, 2011b : 124).

Or, cette lecture du concept de clientélisme semble résulter d'une compréhension univoque et négative (normativité) des propriétés structurelles et structurantes qui lui sont familières. En effet, souligne Alex de Waal (2010 : 96), si le clientélisme politique « peut être inefficace et corrompu, contribuer à la crise politique et économique, voire à la guerre, [il] peut aussi être dépositaire de la confiance et de la sécurité ». Tina Hilgers (2009 : 52) est aussi d'accord pour affirmer, malgré son positionnement normatif à l'encontre du clientélisme politique, que ce dernier « *has positive effects on collective action and political involvement by giving poor citizens organisational and participatory skills* ». Cette ouverture au sein de la science politique, laquelle nous permet de théoriser les propriétés structurantes du clientélisme dans une perspective davantage positive, s'ajoute aux intentions des politologues pour habilitier la construction ontologique d'un clientélisme « moderne », voire de groupe, qui émergerait simultanément à la professionnalisation du métier politique et à l'apparition des partis et des machines politiques (Graziano, 1976). Cette vitalité du clientélisme dans la modernité politique a été aussi largement reconnue par Max Weber, lequel, en faisant référence aux politiciens « professionnels » qui émergent avec la consolidation de l'État moderne, note précisément en 1919 que :

De nos jours, ce sont des postes de toutes sortes dans les partis, dans les journaux, dans les coopératives, dans les caisses de sécurité sociale, dans les municipalités ou dans l'administration de l'État que les chefs de parti distribuent à leurs partisans pour leurs bons et loyaux services. Toutes les luttes partisans ne sont donc pas uniquement des luttes pour des buts objectifs, mais elles sont aussi et surtout des rivalités pour contrôler la distribution des emplois (Weber, 1919 : 98).

Cependant, bien que cette tradition habilite la construction d'un clientélisme moderne, voire de groupe, et qu'il s'agit bien évidemment d'une ouverture ontologique et méthodologique importante, il faut surtout reconnaître qu'il persiste une certaine délimitation du concept au micro-cosmos des rapports personnalisés et à la périphérie de la modernité politique telle qu'imaginée et représentée par la dimension impersonnelle - parce que bureaucratique - de l'État moderne. Cette démarche appauvrit nécessairement le potentiel théorique et analytique du concept de clientélisme pour l'étude des systèmes politiques contemporains. En effet, c'est parce qu'on assume que ce comportement politique est porté à disparaître avec le tournant démocratique des sociétés modernes bureaucratiques et étatisées qu'il devient, sur le plan strictement analytique, un objet d'étude dont la date de péremption est pour le moins envisagée. Néanmoins, il est possible et souhaitable de rompre avec ce fardeau normatif pour faire avancer la réflexion autour du rôle que joue cette forme d'échange social dans la reproduction des ordres politiques hiérarchisés et inégalitaires, qu'ils soient anciens ou contemporains.

1.2. Une définition générique comme outil théorique transdisciplinaire

Jusque-là, nous avons vu que la littérature spécialisée sur le clientélisme est vaste, diverse et traversée par de nombreux débats. Il importe donc de prendre position dans ces débats de nature conceptuelle afin de construire une définition générique qui puisse alimenter notre réflexion théorique sur le potentiel du concept de clientélisme en RI. C'est pourquoi nous proposons ici une définition générique nous permettant d'accéder plus facilement, malgré l'abstraction théorique, à ce qui constitue selon nous la fonction et les propriétés macro-structurelles de l'échange clientéliste. Saisir ces deux dimensions s'avère crucial lorsqu'il est question de souligner le potentiel analytique et théorique du concept en RI. Ceci n'est toutefois possible que si nous acceptons au départ une double posture ontologique que nous endossons ici. D'une

part, il s'agit de construire une définition du concept de clientélisme qui remplisse les conditions principales d'un outil théorique en RI en insistant notamment sur ses propriétés macro-structurelles⁸. D'autre part, il sera question d'insérer l'échange clientéliste dans la logique du don maussien pour lui restituer, comme contribution axiologique, ce que Marcel Mauss nomme le *hau*. Le mot *hau*, d'origine maorie, « désigne, comme le latin *spiritus*, à la fois le vent et l'âme, plus précisément, au moins dans certains cas, l'âme et le pouvoir des choses inanimées et végétales » (Mauss, 1924 : 15 [note de bas de page]). Selon Marcel Mauss (1924 : 17), « [c]e qui, dans le cadeau reçu, échangé, oblige, c'est que la chose reçue n'est pas inerte. Même abandonnée par le donateur, elle est encore quelque chose de lui ». L'objectif est de rompre avec les interprétations essentiellement rationalistes et utilitaristes du phénomène clientéliste pour accéder à ses propriétés constitutives.

1.2.1. Un échange aux bénéfices extrinsèques

Pour répondre aux objectifs précités, il faut donc trouver ce qui fait la spécificité du phénomène clientéliste et éviter de s'embourber, pour ainsi dire, dans les débats qui s'articulent autour de la distinction de cette forme particulière d'échange social d'autres formes, comme la *corruption* et l'*achat de votes*⁹. Ici, nous soutenons, au même titre que Luigi Graziano (1976 : 157), « *that there is one element which unifies all the aspects, social as well as political, traditional and modern, of the clientelistic phenomenon : exchange* ». Sans prétention d'exhaustivité, la définition du

⁸ Certains auteurs soutiennent la thèse selon laquelle le phénomène clientéliste est de caractère « universel et omniprésent » (Tafani, 2005; Kaufman, 1974; Berman, 1974). Depuis cette thèse, ils soulignent la pertinence d'apporter des définitions génériques du clientélisme pour confronter les problèmes dérivés de la plasticité physiologique du comportement clientéliste, et dont « la capacité mutagène [lui] permet de phagocyter d'autres comportements et d'autres structures jusqu'à disparaître du champ de la perception » (Tafani, 2005 : 274).

⁹ Pour en savoir davantage sur les différences entre « clientélisme » et « corruption », le chercheur intéressé peut consulter les travaux de Jean-François Médard (2000) et de Tina Hilgers (2011a); alors que pour une recherche plus exhaustive sur les différences entre « clientélisme » et « achat des votes », les travaux de Tina Hilgers (2011a; 2011b) et de Philippe Sanmarco (2008) sont très pertinents.

clientélisme comme « échange » est retenue dans de nombreux travaux spécialisés, en particulier ceux de Tina Hilgers (2011a; 2011b), pour qui le concept de clientélisme désigne « un *échange* sur le long terme »; ceux d'Ariane Boltanski (1999), pour qui le clientélisme « repose sur un *échange* de services »; ceux de Patricia Bolaños (2012), pour qui « le clientélisme peut être défini comme un *échange* des faveurs en *échange* d'appui politique »; et ceux de Susana Fernández (2002 : 14), pour qui « le clientélisme politique peut s'entendre comme la conséquence d'une relation personnelle d'*échange* » [nous soulignons].

L'appréhension du clientélisme comme *une forme particulière d'échange social*, nous le soutenons, bien qu'enracinée dans l'héritage anthropologique, facilite le voyage interdisciplinaire sans que l'essence du phénomène soit perdue par les variations de la transdisciplinarité. La prémisse de départ de cette thèse repose sur le postulat théorique selon lequel l'échange occupe une place centrale dans toute forme d'organisation sociale et politique. Cette centralité théorique s'érige sur la capacité de l'échange à structurer les interactions sociales en mettant en relation les trois éléments fondamentaux qui favorisent toute forme de cohésion sociale, à savoir, l'*acteur qui apporte* quelque chose, l'*objet* du transfert et la *personne* qui en reçoit (Godbout, 2004). Nous adoptons ici la définition offerte par Peter Blau, pour qui l'échange social caractérise des relations volontaires entre individus « *that are motivated by the returns they are expected to bring* » (Cité en Adloff et Mau, 2006 : 104). Autrement dit, « *social exchange involves the principle that one person does another a favor, and while there is a general expectation of some future return, its exact nature is definitely not stipulated in advance* » (Graziano, 1976 : 159). Le concept d'échange social s'érige donc sur les trois « obligations » sociologiques soulignées par Marcel Mauss - *donner, recevoir et rendre* - à la base de toute forme d'organisation sociale. Puisque ces trois éléments assurent le degré de réciprocité et de confiance qui garantissent la cohésion des structures sociales et politiques, « le

refus de recevoir ou de rendre provoque la rupture des relations et conduit à l'affrontement » (Autant, 2010 : 595).

Tout comme Luigi Graziano (1976 : 159), nous faisons du clientélisme *un échange social aux bénéfices extrinsèques* et insistons pour que le concept d'« échange social » soit précisé à partir de la distinction entre les « bénéfices intrinsèques » - gains indissociables de l'association qui les procure -, et les « bénéfices extrinsèques » - gains obtenus à l'extérieur de la sphère de l'échange. Selon Fernández (2002), c'est à partir des causes génératrices de l'échange politique qu'il est possible d'effectuer cette distinction et de définir l'échange social aux bénéfices extrinsèques comme un *moyen* permettant l'atteinte d'une finalité quelconque, et l'échange social aux bénéfices intrinsèques comme un échange relevant du domaine de l'idéologisation. Plus précisément, en tant qu'échange aux bénéfices extrinsèques, le comportement clientéliste est une stratégie rationnelle déployée par des acteurs politiques, égoïstes et rationnels, qui cherchent à obtenir des gains politiques substantiels, matériels et symboliques pour maintenir leurs positionnements respectifs dans la structure sociale et politique. Ainsi compris, l'échange clientéliste s'inscrit dans une attitude volontariste, qui se distingue de l'échange social aux bénéfices intrinsèques puisque les gains obtenus réfèrent au plaisir que susciterait chez les patrons l'exercice du pouvoir coercitif sur les clients. La conceptualisation du clientélisme en tant qu'échange aux bénéfices extrinsèques est en outre en adéquation avec une interprétation de la réalité sociale plus à même d'accentuer les effets structurels de cette forme particulière de rapport social sur les systèmes politiques. Dans cette perspective, le clientélisme tend à rapprocher les citoyens des autorités politiques locales ou centrales (Hilgers, 2009), facilite l'intégration communautaire et sociale via la canalisation des demandes entre les acteurs politiques (Fernández, 2002) et semble, dans certaines circonstances, augmenter la confiance citoyenne dans l'appareil étatique (Piel, 1999).

Au sein de ce discours, que nous appuyons pleinement, il convient de considérer l'échange clientéliste comme « un instrument au service de la stabilité du système politique » (Fernández, 2002), parce qu'il est un rapport social et politique à la fois libre et consenti, obligatoire et réciproque. Ce paradoxe est souligné par Ariane Boltanski (1999 : 149), pour qui la théorisation autour du clientélisme ne peut pas ignorer le postulat selon lequel « les relations de clientèle se construisent dans deux espaces contigus, un espace de l'intérêt (il suppose des échanges de biens, de services) et un espace de l'affection, entendue ici, comme un échange d'obligations morales, la prise en charge de responsabilités et l'existence de créances affectives ». Cette compréhension du clientélisme est aussi confirmée par Eisenstadt et Roniger (1980 : 49), pour qui, malgré l'asymétrie en termes de pouvoir, il est toujours possible de retrouver « *some personal spiritual attachment between patron and clients* ». D'héritage anthropologique, cette conceptualisation a le grand mérite de favoriser l'appréhension du clientélisme dans sa dimension purement *contractuelle*, et donc, comme une *forme transhistorique de contrat social*, puisque « *the concept of social exchange does not help to explain coercive relations, but applies only to social relations which requires some sort of reciprocity* » (Graziano, 1976 : 159).

1.2.2. Des structures relationnelles hiérarchisées

Si l'échange est à la base des propriétés structurelles du clientélisme, la hiérarchie reste le second élément de définition largement accepté par les théorisations clientélistes. Ceci a été notamment souligné par Jean-François Médard (2000 : 77), qui place la notion d'inégalité au cœur de la relation de clientèle, ainsi que par Lemarchand et Legg (1972 : 152), lesquels soutiennent que la hiérarchie est l'un des éléments structurels par excellence de l'échange clientéliste, puisqu'elle exprime « *the differential control of patrons and clients over resources, and the resultant asymmetry of statuses and obligations between them* ». Il faut en outre noter que

l'élément asymétrique de la relation clientéliste a généralement deux effets structurels pour les systèmes politiques dans leur ensemble. Selon Tina Hilgers (2011a), l'asymétrie de l'échange clientéliste permet de penser ce dernier à la fois comme un mécanisme de contrôle social au service du maintien du statu quo, et donc des intérêts et des préférences des patrons, et comme une stratégie politique via laquelle les clients renforcent leurs capacités relatives de négociation et s'assurent un meilleur accès aux ressources matérielles et symboliques monopolisées par les patrons. En effet, la politologue de l'Université Concordia soutient que la « *competition among patrons for clients gives clients a choice among patrons and therefore greater bargaining power* » (Hilgers, 2011a : 573). La pertinence de cette compréhension du clientélisme repose sur sa capacité à remettre en question la conception généralement acceptée selon laquelle les relations d'autorité sont univoquement des relations de « commandement-obéissance ». Au contraire, et c'est ici que cette approche s'avère fondamentalement significative, parler de clientélisme, c'est accepter que le pouvoir politique s'exerce à travers « la complicité hiérarchique » d'acteurs politiques (Tafani, 2005 : 280) et que « *the quest for a patron may not be dictated by a necessity for survival as much as a desire to advance one's economic and social status* » (Carney, 1993 : 31).

Au final, parler de clientélisme, c'est d'abord et avant tout parler de structures relationnelles. En effet, l'échange de nature clientéliste s'organise autour de structures relationnelles de nature *dyadique*, entre deux acteurs, et *catégorique*, c'est-à-dire comme un phénomène social de groupe (Tafani, 2005; Hilgers, 2011a, 2011b; Piel, 1999; Boltanski, 1999; Moreno, 1999; Eisenstadt & Roniger, 1980; Fernández, 2002; Graziano, 1976).

1.2.2.1. La structure dyadique

En tant que structure relationnelle dyadique, la théorisation clientéliste insiste généralement sur le nombre d'acteurs impliqués dans l'échange, ainsi que sur l'aspect interpersonnel de ce dernier. Ainsi compris, le rapport clientéliste est avant tout « un pacte humain » (Sanmarco, 2008). Mais, cette structure dyadique est d'abord et avant tout hiérarchisée puisqu'elle se constitue entre deux acteurs au « statut sociopolitique inégal » (Hilgers, 2011a). Cette caractéristique, nous l'avons indiqué préalablement, a été largement soulignée par la littérature spécialisée, notamment les travaux d'Eisenstadt et Roniger (1980 : 49), pour qui « *patron-client relations are based on very strong elements of inequality and of differences in power* »; ceux de Javier Moreno (1999 : 79), pour qui « l'élément crucial de la relation clientéliste réside dans le monopole des ressources du patron »; et ceux de Luigi Graziano (1976), pour qui la relation de clientèle se caractérise par la disparité en termes de « *wealth, power and status* ». Il existe donc un large consensus pour faire du rapport clientéliste une *structure relationnelle dyadique et hiérarchisée*.

Mais, les implications ontologiques sont ici importantes puisque cette conception de l'échange clientéliste circonscrit ce dernier au niveau microsocial. Ainsi comprise, la relation de clientèle « *is a particularistic association* » qui ne se constitue jamais en « *super-personal unity, unlike the larger group which is an objective unit above and independent from its members* » (Graziano, 1976 : 154). Bien qu'utile pour appréhender les rapports politiques entre deux acteurs et pour préciser la nature de leurs échanges, ce réductionnisme ontologique autour de la dyade fragilise considérablement la portée analytique du concept pour l'étude des systèmes politiques plus larges (Moreno, 1999), puisqu'il repose sur le postulat selon lequel « *the dyade does not pursue collective goods, but services which are exclusively and immediately meant for the two actors* » (Graziano, 1976 : 157). Dans cette tradition universitaire,

il est très facile, et à tort, d'oblitérer les propriétés macro-structurelles de cette forme d'échange social. Or, pour saisir le potentiel analytique du clientélisme en RI, il faut aller au-delà de la dyade.

1.2.2.2. La structure catégorique (les réseaux)

Le réductionnisme ontologique précité résulte nécessairement d'une compréhension partielle des propriétés structurelles de l'échange clientéliste, surtout lorsque l'on sait que le dépassement de la structure dyadique vers une structure de réseau au sein des théorisations sur le clientélisme est observable depuis les premières recherches portant sur le phénomène. En effet, les travaux de Pitt-Rivers, à l'origine de la notion d'« amitié déséquilibrée », insistent sur la présence d'un troisième acteur greffé à la relation de clientèle, le *broker* (intermédiaire), dont la fonction principale consiste à structurer les échanges entre les patrons et leurs clients (Moreno, 1999). Stein (1984 : 34) insiste aussi sur cet aspect et note précisément que l'échange clientéliste « *is a structural relation in which the triad is implicit in the very existence of the dyad* ». Cette trinité structurelle a été aussi identifiée par Sharon Kettering (1988 : 419, 426), pour qui « *political clientelism is a system of patron-broker-client ties and networks [in which] brokers bridge distances separating patrons and clients* ». Pour des auteurs comme Jean-François Médard, la réflexion dépasse le cadre de la triade, puisqu'« au fondement du clientélisme politique se trouvent des relations de clientèle sur la base desquelles vont s'édifier des *réseaux* de clientèle » (Médard, 2000 : 76 [nous soulignons]). À notre avis, ces « réseaux clientélistes » révèlent non seulement la « nature de groupe » qui caractérise le phénomène, mais encore la plasticité théorique d'un concept qui, en tant qu'outil théorique, voyage facilement du niveau d'analyse microsocial (dyade) à celui méso-social (réseaux). Il n'est donc pas erroné, et c'est là un aspect central de notre argument, d'attribuer au clientélisme des propriétés structurelles et structurantes significatives au niveau systémique, en raison

notamment de l'importante fonction qu'il semble jouer dans la structuration et le maintien des sociétés politiques traditionnelles et modernes (Boltanski, 1999; Moreno, 1999).

Sur le plan structurel, le concept de clientélisme désigne donc à la fois une structure relationnelle de type dyadique, mais aussi catégorique, puisqu'il réfère à un phénomène de groupe et organisationnel (Graziano, 1976), généralement « *contained in meso and macrosociological organizations and structures* » (Hilgers, 2011a), et qui a « des effets structurels pour le système politique » (Moreno, 1999 : 80) dans son ensemble. Ainsi compris, le concept de clientélisme réfère à une « collection de solidarités duales » (Tafani, 2005), voire à un phénomène sociologique qui donne substance à un système de gouvernance où les politiques publiques s'insèrent dans la logique de cette forme d'échange social (Kurer, 1993). Luigi Graziano (1976), l'un des auteurs qui a le plus insisté en ce sens, va jusqu'à soutenir que l'appréhension exclusive du clientélisme en tant que structure dyadique est inadéquate, puisque « *the categorical nature of the group does not exclude, in fact requires, a collective kind of particularism which is not qualitatively different from the individualistic particularism of the dyad* » (Graziano, 1976 : 154-155). Il n'est donc pas surprenant de trouver au sein de la littérature spécialisée l'appréhension du phénomène clientéliste à partir de « réseaux clientélistes » (Eisenstadt & Roniger, 1980 : 49) et d'« associations clientélistes » (Fernández, 2002 : 23) qui traduisent l'ensemble « de complicités plus au moins discrétionnaires associant un client, l'élément variable de chaque dyade, à un patron, l'élément permanent et à ce titre, le leader de la clientèle tout entière » (Tafani, 2005 : 273). En tant que structure relationnelle, le concept de clientélisme possède donc cette plasticité théorique qui lui confère la capacité d'étudier la réalité sociale à des niveaux d'analyse distincts.

1.2.3. Le clientélisme comme une forme transhistorique de contrat social

Mais, faire du clientélisme un échange social aux bénéfices extrinsèques n'est pas une condition suffisante pour dévoiler les propriétés macro-structurelles de cette forme d'échange politique transhistorique. Ici, la dimension transhistorique du phénomène reste la clé conceptuelle pour avancer dans la réflexion théorique au niveau macro-social. À juste titre, on constate qu'au sein de la littérature spécialisée, l'échange clientéliste n'est pas considéré comme une transaction contingente dont la réciprocité serait immédiate, à l'image d'une transaction marchande. Au contraire, il s'agit d'abord et avant tout d'un échange qui s'inscrit dans le long terme de manière à perpétuer et à renforcer les liens sociaux et les bénéfices engendrés (Hilgers, 2011a; 2011b; 2009; Graziano, 1976; Eisenstadt et Roniger, 1980; Tafani, 2005). Dans cette perspective, l'échange clientéliste repose sur une dimension contractuelle qu'il vaut mieux cerner pour identifier la manière dont cette forme d'échange est constitutive, malgré l'asymétrie en termes de pouvoir, de l'expression de certaines formes de solidarité et de réciprocité mutuelles qui se manifestent aussi en termes d'identité et d'intérêts réciproques¹⁰ (Piel, 1999 : 122-123).

¹⁰ Cette conception du clientélisme politique a des similitudes avec le concept d'*hégémonie* tel que définit par Antonio Gramsci et largement utilisé par les *méthodes* néogramscien en RI (O'Meara, 2010 [souligné dans le texte original]). Dans la pensée de Gramsci, l'hégémonie désigne « le mode d'organisation et d'exercice du pouvoir dans les démocraties libérales, qui se compose d'une savante dose de coercition et de consentement, de sorte que les dominés vivent leur situation comme tout à fait naturelle et acceptable » (Macleod, 2013 : 1003-1004). Autrement dit, « Gramsci insiste sur le fait que le pouvoir repose tant sur la capacité *coercitive* que sur la capacité de forger le *consentement* et le *consensus* » (O'Meara, 2010 : 270 [italique dans l'original]). Selon Gonzalez-Acosta (2007), « *like hegemony, patron-client relations involve exchanges and reciprocal obligations between actors. It is a compulsory pact, tacit or explicit, between the patron, an actor who has authority based on social capital, financial power, or some other resource, and the client, another actor that benefits from supporting or showing deference to the patron* ». Une discussion approfondie sur le concept d'hégémonie dépasse le cadre de ce mémoire, mais distinguer ce dernier du clientélisme serait nécessaire lors d'une éventuelle construction et formalisation d'une théorie clientéliste pour l'étude de la politique internationale.

Faire du clientélisme politique une forme transhistorique de contrat social, c'est l'insérer, comme Graziano (1976), Eisenstadt et Roniger (1980), Médard (2000) et Tafani (2005), dans le système des prestations et des obligations réciproques du système du don, tel que théorisé par Marcel Mauss, « en ce sens que celui qui offre s'attend à recevoir en retour » (Tafani, 2005 : 273). Pour bien comprendre la pensée de Mauss, il faut d'abord partir du constat selon lequel, pour ce dernier, « les conditions fondamentales de toute société sont la réciprocité et la solidarité » et accepter la prémisse selon laquelle « la violence est stérile dans nos sociétés modernes » (Fournier, 1995 : 63, 58). Dans le regard de Mauss (1924 : 7), la réflexion théorique autour des sociétés archaïques s'érige sur la problématique suivante : « [quelle est] la règle de droit et d'intérêt qui, dans [ces sociétés], fait que le présent reçu est obligatoirement rendu » ? Plus précisément, Mauss cherche à savoir « quelle force y a-t-il dans la chose qu'on donne qui fait que le donataire la rend » (Ibid.). Le sociologue français répond à cette question en affirmant que c'est le « hau », à savoir « l'esprit de la chose donnée », qui lie les parties engagées dans l'échange, puisque « la chose reçue en don, lie magiquement, religieusement et juridiquement, le donateur et le donataire » (Fournier, 1995 : 64).

Mauss (1924 : 17) parle du caractère contractuel du don ainsi :

On comprend clairement et logiquement, dans ce système d'idées, qu'il faille rendre à autrui ce qui est en réalité parcelle de sa nature et substance; car, accepter quelque chose de quelqu'un, c'est accepter quelque chose de son essence spirituelle, de son âme; la conservation de cette chose serait dangereuse et mortelle et cela non pas simplement parce qu'elle serait illicite, mais aussi parce que cette chose qui vient de la personne, non seulement moralement, mais physiquement et spirituellement, cette essence, cette nourriture, ces biens, meubles ou immeubles, ces femmes ou ces descendants, ces rites ou ces communions, donnent prise magique et religieuse sur vous. Enfin, cette chose donnée n'est pas chose inerte. Animée, souvent individualisée, elle tend à rentrer à ce que Hertz appelait son « foyer d'origine » ou à produire, pour le clan et le sol dont elle est issue, un équivalent qui la remplace.

Cette dimension contractuelle reste chez Mauss associée à sa représentation du don comme étant « en apparence libre et désintéressé, mais en réalité contraint et

intéressé » (Cité en Godbout, 2004 : 179), et comme « un *moyen* de maintenir la relation et de l'entretenir dans une forme de circularité sans fin » (Bureau et Waroquiers, 2013 : 1[nous soulignons]). Dans l'absence de ce paradoxe profondément sociologique, note Godbout (2004 : 180), nous sommes plutôt en présence du don au sens moderne du terme, c'est-à-dire en tant que « don pur [...] philanthropique et unilatéral » ce qui, pour l'auteur, « est [essentiellement] une idée en suspension hors de la réalité sociale ». Inséré dans la *logique du don* de Mauss, le concept de clientélisme s'érige comme un comportement politique transhistorique en adéquation avec des normes de réciprocité qui obligent les parties à rendre l'équivalent de ce qui a été donné, parce que « *the infringement of the norm of reciprocity can entail social sanctions* » (Adloff et Mau, 2006 : 107).

Finalement, il faut dire que la théorisation du clientélisme comme une forme transhistorique de contrat social ne peut se faire qu'en lien avec la sphère politique. En effet, note le politologue François Bonnet (2010), il n'y a pas de doutes quant au fait que cette forme particulière d'échange social est *consubstantielle* à l'action politique. Cette consubstantialité permet à des auteurs comme Kaufman (1974 : 288) d'avancer l'idée selon laquelle le comportement clientéliste est un rapport social d'ordre *universel*, puisqu'il semble se manifester dans tous les systèmes politiques à l'échelle globale. Sans prétendre être exhaustif, il est possible d'abonder dans le sens exprimé par l'auteur en suivant la trajectoire des travaux de Thomas Markussen (2010) sur la « démocratie patronale » en Inde; de Jean-Louis Briquet (2013) et de Luigi Graziano (1976) sur les « machines politiques » dans l'Italie contemporaine; ceux d'Indridi Indridason (2005) sur les « coalitions politiques » en Islande; de Tina Hilgers (2009, 2011a, 2011b) sur la perpétuation du clientélisme dans le Mexique contemporain; ainsi que ceux de Pierre Tafani (2005) sur le « clientélisme départemental » en France depuis le XVII^e siècle; de François Bonnet (2010) sur les « machines politiques » aux États-Unis entre 1870 à 1950; et de Petros Sekeris (2010) sur les « stratégies de cooptation » institutionnalisées au sein du Parti communiste

dans l'ancienne Union Soviétique. Cette « vitalité » du phénomène clientéliste et ses manifestations diverses semblent contredire la thèse généralement avancée par les chercheurs en science politique et selon laquelle cette forme particulière d'échange social « ne serait qu'une survivance en voie de décomposition » (Tafani, 2005 : 259). Bref, dans son rapport au politique, et sur le plan macro-structurel, le concept de clientélisme réfère à l'idée d'un *contrat social* qui repose sur l'expression « de complicités à travers lesquelles s'ajustent des objectifs hétéroclites » (Tafani, 2005 : 279), puisque « chacun des acteurs partage un ensemble des valeurs et d'orientations cognitives qui offrent à l'échange clientéliste légitimité et régularité » (Fernández, 2002 : 15).

À ce stade-ci de la réflexion théorique, nous sommes en mesure de définir le clientélisme, et cela de manière générique, comme *une forme transhistorique de contrat social qui repose sur des échanges aux bénéfices extrinsèques entre des acteurs politiques enchâssés au sein des structures sociales et politiques hiérarchisées*. Cette conceptualisation repose sur la prémisse selon laquelle « les échanges politiques constituent le tissu même de la vie politique et administrative [laquelle] ne peut être réduite à la simple application de la loi et des règles » (Médard, 2000 : 83) et souligne les propriétés structurelles de cette forme transhistorique d'échange social au niveau macro-social. Ce faisant, nous insistons sur la nécessité d'insérer le clientélisme dans la logique du don maussien pour accentuer le rôle que jouent les normes de réciprocité dans le maintien des structures relationnelles asymétriques et hiérarchisées. Toutefois, l'échange clientéliste ne remplace pas le système du don maussien, mais il y est pour le « subvertir », c'est-à-dire pour le *corrompre* (Tafani, 2005). Dans cette perspective, le clientélisme s'assimile à une forme d'« échange social corrompu » (Médard, 2000) qui subvertit la logique du don à partir des logiques d'accumulation de pouvoir et d'exclusion. Ainsi compris, l'échange clientéliste s'avère un moyen de garantir la reproduction des ordres politiques hiérarchisés, lesquels se légitiment progressivement via des échanges

politiques réciproques qui assurent la satisfaction des acteurs dominants et de ceux potentiellement révisionnistes. Il s'agit d'une stratégie relationnelle qui bénéficie non seulement aux acteurs dominants, les patrons, lesquels assurent leur position dominante dans la structure politique parce que capables d'assumer les coûts relatifs à la construction d'un ordre social collectif de leur préférence, mais aussi aux acteurs politiques subalternes, les clients, lesquels disposent d'une excellente stratégie de négociation leur permettant d'assurer les flux récurrents des ressources matérielles et symboliques, généralement monopolisées par les patrons, et qui s'avèrent critiques à la reproduction de leurs organisations sociales et politiques respectives.

1.3. Un concept pour les Relations Internationales

La percée du cadre clientéliste pour l'étude des relations internationales s'est réalisée tardivement et autour du modèle Patron-Client, d'abord théorisé par Shoemaker et Spanier (1984)¹¹, et plus tard mobilisé par Christopher Carney (1989, 1993). Ces premières formulations théoriques estimèrent que la manière la plus adéquate de faire voyager le concept vers l'arène internationale consistait à transposer les principaux éléments de la relation de clientèle au domaine des États. La construction du modèle Patron-Client, en tant que perspective d'analyse théorique, repose donc sur l'identification de quatre éléments structurant l'échange clientéliste, à savoir l'*affection*, l'*asymétrie*, les rapports de *conformité* (*compliance*) et la *réciprocité*. Selon Carney (1993 : 20), « *the greatest the presence of these separate elements in a dyadic relationship, the greater the degree of cliency characterizing that relationship* ».

¹¹ Dans le cadre de ce mémoire, nous utilisons principalement les travaux de Christopher Carney (1989; 1993) comme sources de références. La lecture des travaux de Shoemaker et Spanier (1984) s'est réalisée à travers des sources secondaires.

L'opérationnalisation du concept de clientélisme au sein du modèle Patron-Client fait germer au sein de la discipline des RI la construction d'un objet d'étude, le *clientélisme international*, lequel permet d'appréhender les relations bilatérales nouées entre les anciennes puissances coloniales et impérialistes et leurs anciennes et nouvelles colonies (Médard, 2008; Berman, 1974; Kaufman, 1974), et reprend l'idée de la consubstantialité au politique énoncée précédemment pour généraliser ce cadre d'analyse à l'ensemble des relations interétatiques, et donc, à la politique internationale dans sa globalité. Ce postulat est bien loin d'être fautif, surtout si l'on tient compte que le concept de clientélisme a été largement utilisé pour décrire les relations bilatérales des États, et cela de manière transhistorique. En effet, pour ne prendre que l'exemple de la puissance américaine, il faut reconnaître que le concept de clientélisme a généralement été utilisé pour caractériser les relations que les États-Unis ont maintenu avec certains États de l'Europe dans l'immédiat après la Seconde guerre mondiale, de l'Amérique Centrale, de l'Amérique du Sud, des Caraïbes, du Moyen-Orient et de l'Asie, et cela de manière transhistorique (Carney, 1989; 1993; Lake, 1996; 2003; 2007; 2013; Gonzalez-Acosta, 2007; Veenendaal, 2014).

Cette tendance à énoncer le rapport clientéliste en RI trouve par ailleurs écho dans un article de Kenneth Waltz publié en 1993, et au sein duquel le père du réalisme structurel affirme que « les interventions militaires directes ou indirectes des grandes puissances durant la guerre froide furent généralement menées avec l'objectif de défendre et de favoriser l'expansion de leurs *États clients* » (Waltz, 1993 : 47 [nous soulignons]). Dans un texte de plus de 30 pages, c'est la seule intention que Waltz adresse au comportement clientéliste en RI. Il ne précise pas la nature de cet intérêt et n'explicite aucunement le rôle plus au moins critique que jouent les États clients dans la structuration de la politique internationale.

1.3.1. Le modèle Patron-Client : pertinence et limites

En rupture avec cette tradition, nous préférons nous aventurer théoriquement dans l'intuition du politologue Christopher Carney (1993 : 105), lequel insiste pour dire que le cadre conceptuel et théorique clientéliste s'appliquerait à l'ensemble de la politique internationale parce que « *every nation-state displays some elements of clientelism in its dyadic relations with superior powers* ». Si l'on porte ce postulat à l'extrême, il faut accepter que le concept de clientélisme reste largement sous-théorisé au sein des Relations Internationales. Or, est-il nécessaire et souhaitable d'avancer dans cette direction? Quelle serait, à notre avis, la contribution de cette perspective théorique à la recherche universitaire en RI? Ici, nous n'offrons que des éléments de réponse à ces questions. Pour y parvenir, nous devons tout d'abord dévoiler à la fois la pertinence et les limites du modèle Patron-Client en tant que première tentative pour habilitier le concept de clientélisme dans le domaine des relations internationales. Ensuite, il s'agit de voir en quoi la définition générique proposée dans la section précédente facilite, hypothétiquement, son dépassement.

Sous la plume de Christopher Carney, l'architecture théorique du modèle Patron-Client propose d'étudier la politique étrangère des États sur des bases nouvelles. Le cadre théorique que le politologue américain avance repose sur la prémisse selon laquelle « *foreign policy behavior [is] a product of emotions and feelings as it is a result of careful, calculated statecraft* » (Karl Holsti, 1968; cité en Carney, 1993 : 108). Dans ses efforts théoriques, Carney est soucieux à la fois du rôle plus au moins significatif que joue l'*affection* dans la définition des comportements et des préférences étatiques, et dénonce l'absence de théorisation systématique autour des *emotions* dans la discipline des RI. En avançant dans cette direction avec prudence, Carney (1993 : 106) propose un modèle théorique qui aborde le concept d'affection pour désigner « *the discernible current feelings of a government toward another*

government ». Il souligne la signifiante de ce concept pour l'étude des relations interétatiques en postulant que l'affection est plus à même d'expliquer et de prédire les comportements des États parce qu'elle reste un excellent indicateur de leurs attitudes réciproques (Carney, 1993 : 107). Dans la perspective de l'auteur, l'affection joue non seulement un rôle significatif dans la structuration des rapports interétatiques, mais elle semble aussi devancer sur le plan de la réflexion théorique la pertinence d'autres catégories d'analyse, comme la culture, les expériences historiques et les idéologies.

Pour Carney, peu de doutes subsistent quant à la nécessité d'avancer dans la systématisation théorique autour de l'affection et des émotions en RI. Selon l'auteur, ces efforts contribueraient à mieux comprendre, expliquer et prédire les événements clés de la politique internationale, en particulier lorsque la présence plus au moins significative d'interactions de nature affective entre les États est corrélée au degré plus au moins élevé d'importance qu'ont certaines régions dans la compétition et la socialisation internationales. Pour cet auteur, la pertinence du concept d'affection pour l'étude de la politique internationale repose sur ses quatre caractéristiques principales (Carney, 1993: 111). D'abord, il offre une « direction » aux comportements et aux décisions des acteurs politiques, en montrant le caractère positif, neutre ou négatif, des attitudes émotionnelles exprimées par les acteurs étatiques, de même que leur degré d'« intensité ». Ensuite, Carney souligne que le caractère strictement dyadique des rapports affectifs, en ce sens que « *there must be an expresser of feelings, and a recipient of the feeling* » (Ibid.), facilite l'étude des rapports bilatéraux entre les États et, par conséquent, la possibilité de prédire leurs comportements. Dans cette perspective, la possibilité d'évaluer les tendances pacifistes ou conflictuelles des États est assurée lorsque l'on tient compte de leurs attitudes affectives respectives. Par ailleurs, note l'auteur, la « nature transitoire » de l'affection, en ce sens que « *an actor can express negative affect at one point in time and later express positive affect to the previous recipient of the negative affect* » (Ibid.), démontre non seulement le dynamisme qui caractérise les relations entre les

États, mais aussi la complexité de leurs rapports sociaux, lesquels ne peuvent pas être appréhendés depuis des formules théoriques peu flexibles. Finalement, souligne le politologue, le concept d'affection outille la théorisation en RI d'une catégorie d'analyse qui permet de mieux comprendre les dynamiques sociales par lesquelles les États « *become tied [...] in asymmetrical relationships* » (Carney, 1993 : 107).

Si l'échange clientéliste s'organise autour d'une structure relationnelle dyadique et hiérarchisée, il doit donc nécessairement exister entre les États « *a decided asymmetry* » (Carney, 1989). Or, cette question reste problématique en RI, puisque les concepts de puissance et de pouvoir font l'objet de nombreux débats conceptuels. En toute conscience de cette problématique, Carney (1993 : 119) note que « *measuring power is an extremely slippery proposition* ». Il s'engage toutefois dans la voie ouverte par Charles Kindleberger, lequel aborde le concept de pouvoir depuis une perspective dynamique. Selon l'auteur, cette démarche permet à la fois de rompre avec la dichotomisation appréhensive des rapports de pouvoir en RI et d'observer les degrés de complexité sociale des interactions étatiques en acceptant que « *two states can be in conflict over some issues and in cooperation over others simultaneously* » (Carney, 1993 : 122). Carney insiste toutefois sur la nécessité de préserver une compréhension de la politique internationale qui reposerait sur les principaux postulats des théoriciens rationalistes des RI, comme Hans Morgenthau (1968), pour qui l'activité politique est comprise comme « *a struggle for power* », Robert Gilpin (1981), pour qui le concept de puissance est étroitement lié « *to the military, technological, and economic capabilities of the state* », et Karl Holsti (1967) pour qui le concept de pouvoir réfère « *[to] the general capacity of a state to control the behavior of others* » (Carney, 1993 : 120).

Au sein du modèle Patron-Client, les concepts de *pouvoir* et d'*influence* sont à délimiter. Alors que le premier désigne, dans les termes exposés par Kindleberger, la « force appliquée de manière efficiente », le second dénote plutôt la capacité d'un

acteur à affecter les décisions d'autrui de manière non coercitive (Carney, 1993 : 121). En suivant les recherches développées par Klaus Knorr (1975), Carney (1993 : 122) adhère à l'idée selon laquelle l'exercice du pouvoir est de nature contingente, c'est-à-dire que son utilité s'avère efficace en situation conflictuelle. L'influence joue pour sa part un rôle clé à la fois dans les situations de crise qu'au sein des dynamiques de collaboration et dénote un *continuum d'influence*. Le modèle Patron-Client s'appuie donc sur la prémisse selon laquelle l'usage du concept de « pouvoir », pour décrire toutes les formes d'influence politique, qu'elles soient coercitives ou non, relève largement de l'imprécision conceptuelle (Carney, 1993 : 122). Le concept de pouvoir réfère uniquement à l'exercice de *l'influence coercitive* et, par conséquent, a peu d'utilité théorique pour l'appréhension des structures clientélistes, parce qu'elles sont non-coercitives et volontaristes. Pour sortir de cette impasse conceptuelle, Carney adopte une méthode quantitative lui permettant d'établir l'asymétrie internationale via six indicateurs qui, toujours selon l'auteur, sont les plus mobilisés au sein des approches théoriques dominantes des RI : la somme de dépenses militaires, la taille des forces armées, le produit national brut (PNB), la taille de la population, ainsi que le PIB per capita, et le degré d'éducation de la population, compris comme capital social. Il favorise néanmoins une ouverture vers une compréhension du concept de pouvoir en termes purement intersubjectifs en affirmant que « *power asymetry is largely a matter of perception and less one of concrete measures* » (Carney, 1993 : 119).

Jusque-là, le modèle Patron-Client est d'abord et avant tout une théorisation de la politique étrangère des États subalternes, pour reprendre les termes de Mohammed Ayoob (2002) à l'égard des États dominants, et donc de leurs comportements et de leurs préférences au sein des structures relationnelles asymétriques, mais non-coercitives, qui se construisent nécessairement dans le domaine de l'autorité politique et des rapports de conformité. Le concept de « conformité » (*compliance*) occupe

donc une place centrale dans la théorisation clientéliste. Pour aborder cette question, Carney (1993) établit un dialogue avec les « approches axées sur la domination » issues des travaux de Wittkopf (1973) et de Richardson (1976, 1978), et les approches du « consensus », inspirées des recherches sur l'impérialisme structurel de Galtung (1971), en tant que traditions théoriques ayant abordé la politique étrangère des États subalternes à partir de la prémisse selon laquelle l'asymétrie en termes de capacités produit inévitablement des rapports de conformité, que ce soit par la crainte de représailles et de sanctions dont ils peuvent être l'objet (Carney, 1993 : 131), ou par l'affinité qui se développe entre les élites au centre, et les élites à la périphérie du système international (Carney, 1993 : 132). Carney affirme que ces approches sont bien outillées pour expliquer la production et la reproduction des rapports de conformité entre les États, mais avance la thèse selon laquelle elles restent dans l'impossibilité d'aborder convenablement les *déviations*, c'est-à-dire les « rapports de non-conformité » qui se produisent et se reproduisent entre les mêmes acteurs sans que la rupture de la relation se produise. En cherchant à dépasser cet angle mort et à mieux cerner « *why both compliant and noncompliant behavior occurs* » (Carney, 1993 : 133), l'auteur soutient, et nous endossons entièrement cette posture, que la perspective clientéliste est mieux outillée pour aborder les relations interétatiques, en particulier les seuils de tolérance que pratiquent les États dominants à l'égard de leurs « États vassaux ».

Mais, s'il y a un élément de définition crucial au modèle Patron-Client, c'est bien le concept de *réciprocité*, lequel réfère nécessairement « *to the give and take of the dyadic relationship* » (Carney, 1993 : 136) et à la logique du don maussien sur laquelle s'érige la théorisation clientéliste. Si la norme de réciprocité reste centrale à la théorisation clientéliste en général, elle l'est particulièrement en RI, où elle reste généralement comprise comme « *the golden rule of international politics* » (Ward, 1981; cité en Carney, 1993 : 138). Le modèle Patron-Client fait donc de la *norme de réciprocité* l'élément clé de toute forme de structuration sociale et politique,

puisqu'elle reste la seule « idée intangible » capable de générer « *the trust necessary to entering upon the risk of the first gift, as it commits the receiver of an item to reimburse it within a certain time* » (Bureau et Waroquiers, 2013 : 103). Dans cette perspective, la norme de réciprocité est intrinsèquement liée aux rapports de conformité, parce que l'allégeance politique à l'État patron dans des situations de crise et sur des enjeux critiques à la compétition patronale internationale reste généralement la seule manière via laquelle les États clients sont en mesure de réciproquer dans l'échange clientéliste (Carney, 1993 : 141).

Le modèle Patron-Client, tel que théorisé par Christopher Carney, offre plusieurs avantages pour théoriser le clientélisme en RI. En premier lieu, il a la vertu de s'ériger comme un précédent théorique ayant la capacité de nous indiquer précisément, en tant qu'universitaires et théoriciens des RI, la direction à entamer lors des recherches futures, ainsi que les lieux conceptuels vers lesquels devront se tourner les efforts de théorisation systématique. En second lieu, le modèle Patron-Client semble apporter « des nouvelles réponses à des vieilles questions » en portant un regard nouveau sur les rapports interétatiques qui, à notre avis, relève d'une problématisation approfondie de la part des internationalistes, en particulier, lorsque les efforts d'analyse sont dirigés vers la compréhension des effets constitutifs des structures asymétriques sur les comportements et les préférences des États sur la scène internationale. Dans cette perspective, le modèle Patron-Client annonce d'ores et déjà que les relations asymétriques entre les États sont beaucoup plus complexes que ne le présupposent les approches dominantes et que le concept de pouvoir, compris comme l'exercice de l'influence coercitive, est beaucoup moins significatif pour l'étude de la politique internationale que l'on ne le présuppose, surtout lorsque cette dernière se structure de manière transhistorique autour des rapports de pouvoir non-coercitifs. Troisièmement, et c'est peut-être le postulat à retenir ici, la théorisation clientéliste semble dévoiler la présence des structures politiques hiérarchisées et des rapports d'autorité légitimes entre les États et, par conséquent, semble mobiliser des principes

constitutifs de l'action politique généralement sous-théorisés dans les récits métathéoriques dominants des RI.

Malgré ces apports considérables, il faut reconnaître que le modèle Patron-Client proposé par Carney reste traversé par deux limites théoriques qui rendent obstacle à la théorisation clientéliste pour la politique internationale dans sa globalité. Tout d'abord, Carney préconise une lecture des relations internationales héritière du réalisme en RI qui rend obstacle à la théorisation de la relation Patron-Client comme une « structure des rôles », dont les effets seraient non seulement structurels et contraignants, mais aussi constitutifs de l'identité et des intérêts des États. C'est pourquoi Carney est dans l'impossibilité d'appréhender le clientélisme en dehors du paradigme rationaliste des RI, voire réaliste, et de rompre avec le fardeau normatif faisant de la relation de clientèle un rapport social utilitariste. Ensuite, le modèle Patron-Client de Christopher Carney, parce qu'il est ancré dans le biais d'héritage anthropologique, reste circonscrit au réductionnisme ontologique et méthodologique autour de la structure relationnelle de type dyadique. Ce faisant, Carney est dans l'impossibilité de théoriser le clientélisme en dehors de la grammaire de la politique comparée, et cela de manière paradoxale. Rappelons que pour le politologue américain tous les États entretiennent, au moins virtuellement, des relations bilatérales structurées par des échanges de type clientéliste. Bien que ce postulat se doive d'être pris au sérieux par les théoriciens des RI, il ne trouvera écho qu'au sein d'une conceptualisation du concept de clientélisme qui dépasserait le micro-cosmos de la dyade. En ce sens, la définition générique que nous proposons ici semble, à notre avis, mieux outillée pour suivre l'intuition du politologue Christopher Carney (1993 : 232-233), laquelle postule que la théorisation clientéliste dans le domaine des relations internationales ouvre bien grand la voie à l'appréhension du clientélisme en RI « *since Greece gave the world city-states* ».

1.4. Conclusion

L'objectif de ce chapitre était double. En premier lieu, nous avons cherché à construire une définition générique du concept de clientélisme remplissant les conditions d'un outil théorique opérationnel en RI. Pour ce faire, nous avons effectué un survol des traditions universitaires ayant porté sur le concept de clientélisme au sein des sciences sociales afin de dégager les éléments caractéristiques de cette forme particulière d'échange social. Nous avons souligné que le concept de clientélisme, bien qu'il fasse l'objet de définitions multiples en raison de son interdisciplinarité, trouve l'échange comme dénominateur commun à l'ensemble des définitions proposées au sein de la littérature spécialisée. Sur ce consensus, nous avons fait du clientélisme une forme transhistorique de contrat social qui s'érige sur des échanges aux bénéfices extrinsèques entre des acteurs politiques socialisant au sein des structures politiques hiérarchisées. Nous sommes convaincus que cette définition générique assure au concept de clientélisme une place au sein des théorisations macro-structurelles de par la centralité qu'occupent l'échange et plus précisément les normes de réciprocité dans toute forme d'organisation sociale et politique.

Nous avons en outre cherché à restituer au clientélisme une certaine neutralité axiologique en l'insérant dans la logique du don développée par Marcel Mauss et, par conséquent, à rompre avec le fardeau normatif qui fait de ce rapport social un comportement politique rétrograde et un outil théorique en péril d'extinction dans les discours théoriques qui préconisent la construction d'une société politique moderne et idéale. À notre avis, c'est au sein de cette rupture qu'il est possible de repérer convenablement la fonction et les propriétés structurelles de cette forme particulière d'échange social et de le conceptualiser au niveau macro-structurel comme une *forme transhistorique de contrat social*. En second lieu, nous nous sommes proposé d'assurer le potentiel analytique du concept en RI en démontrant qu'il est erroné de le

circonscrire à l'analyse de la politique infra-étatique et que la percée du concept dans les relations internationales via le modèle Patron-Client, bien que tardive et marginale, semble ouvrir des possibilités de réflexion théorique nouvelles qu'il convient d'interroger davantage. Nous avons d'ailleurs avancé l'idée selon laquelle la théorisation clientéliste en RI nourrit une lecture alternative de l'histoire des relations internationales qui ramène au centre d'attention des internationalistes ce qui reste aux yeux des politologues contemporains une affaire du passé. On constate néanmoins que le réductionnisme ontologique véhiculé par le modèle Patron-Client autour de la dyade se doit d'être dépassé si l'on veut poursuivre la systématisation théorique du clientélisme en RI.

CHAPITRE II

LE CLIENTÉLISME FACE AU DISCOURS THÉORIQUE CONVENTIONNEL DES RI: LE NÉORÉALISME DE WALTZ ET LE CONSTRUCTIVISME SOCIAL DE WENDT

Dans le chapitre précédent, nous avons esquissé les contours d'une théorisation clientéliste pour les RI qui s'appuierait sur la prémisse selon laquelle l'ordre international résulterait de la capacité des États à équilibrer les multiples tensions qui résultent de leurs interactions dans le temps et dans l'espace via la construction des structures politiques internationales hiérarchiques organisées autour des échanges aux bénéfices extrinsèques et des obligations réciproques. Les bénéfices engendrés par l'échange clientéliste modèrent et atténuent le recours à la violence organisée et réciproque entre les États et, par conséquent, contribuent au maintien du *statu quo*. Plus précisément, le concept d'ordre international serait étroitement lié à la notion de satisfaction (Battistella, 2004) et toute forme de révisionnisme de l'ordre établi resterait directement associée au degré plus au moins élevé d'insatisfaction des puissances potentielles dans leur quête à faire travailler le système à leur avantage. Comment et via quels mécanismes cette satisfaction est assurée dans les relations internationales reste à notre avis une question à traiter substantiellement au sein de la discipline des RI.

Nous avons par ailleurs observé que le modèle Patron-Client, en tant que précédent théorique favorisant l'émergence du clientélisme international comme objet d'étude en RI, s'inscrit en continuité avec les principaux présupposés ontologiques des théories rationalistes des RI, en particulier avec la tradition réaliste. Ce faisant, le modèle Patron-Client fait de l'État l'acteur unitaire et rationnel par excellence des relations internationales et aborde la formulation de la politique étrangère des États en mobilisant le raisonnement propre au réalisme défensif, pour qui les États cherchent à

maximiser leur sécurité dans un environnement social et politique hautement compétitif. Cependant, il faut reconnaître que cette orientation tend à réduire la portée analytique du clientélisme en RI parce qu'elle obscurcit les effets constitutifs de cette « structure des rôles » (patron-client), à l'image constructiviste, sur l'identité et les intérêts des États. À juste titre, nous considérons que la formalisation d'une théorie clientéliste pour l'étude de la politique internationale devrait prendre au sérieux certains des postulats constructivistes pour aborder convenablement la structure clientéliste en RI et rompre avec le fardeau rationaliste qui rogne la recherche sur le clientélisme en sciences sociales en général. Dans ce chapitre, nous choisissons de discuter avec Kenneth Waltz et Alexander Wendt parce que nous sommes convaincus que la formalisation théorique autour du clientélisme en RI aurait l'avantage de réaliser la synthèse théorique entre les ontologies néoréalistes et constructivistes apparemment irréconciliables et offrirait un cadre théorique plus à même d'outiller la réflexion théorique en RI sur des phénomènes internationaux qui, à première vue, ne peuvent être appréhendés depuis le discours théorique conventionnel des RI, à savoir les effets macro-structurels (causaux et constitutifs) des micro-structures hiérarchiques internationales et des rapports d'autorité légitime entre des États souverains.

Quelles sont les particularités ontologiques de ce discours théorique conventionnel en RI, tel que mis en valeur par le néoréalisme de Kenneth Waltz et le constructivisme social d'Alexander Wendt? En quoi la centralité ontologique de l'anarchie et de la souveraineté westphalienne limite-t-elle l'espace théorique nécessaire pour concevoir et appréhender le clientélisme en RI? Pour répondre à ces questions, nous allons dans ce chapitre réaliser l'exégèse de *Theory of International Politics* de Kenneth Waltz, et de *Social Theory of International Politics* d'Alexander Wendt. L'objectif principal de ce chapitre est de cerner la manière dont se construit, à partir de ces discours métathéoriques et sur le plan ontologique, la conception westphalienne des relations

internationales. Nous noterons que cette conception promeut au sein de la réflexion théorique des RI l'avènement d'une société internationale¹² composée d'entités souveraines, les États-nations, qui se veut en rupture avec toute forme de structuration politique associée à la pré-modernité¹³. Dans ce récit métathéorique, les traités de paix de Westphalie semblent « codifi[er] les règles constitutives des RI modernes » (Teschke, 2012 : 14)¹⁴ et cela de deux manières. D'abord, en établissant l'autonomie politique de l'État face aux autres acteurs internationaux et en lui attribuant le statut d'acteur principal des relations internationales contemporaines. Ensuite, en fixant au cadre normatif de la politique internationale les principes de non-intervention et de non-ingérence dans les affaires internes des États en tant qu'entités politiques autonomes et souveraines (Glanville, 2003 : 79). C'est donc à partir du concept d'État que s'habilit le découpage du domaine politique en deux sphères apparemment indépendantes mais intimement reliées. Il sert ainsi de dénominateur commun à une double construction théorique. D'une part, le concept d'État réfère à une structure politique autonome qui se caractérise par la hiérarchisation et la centralisation du pouvoir politique légitime entre les mains du Souverain. D'autre part, c'est à partir de sa condition d'entité souveraine que se constitue la structure internationale, indépendante des interactions étatiques et régie par le principe constitutif de

¹² Le concept de « société internationale » a été largement promu par les théoriciens de l'École Anglaise des Relations Internationales. Pour en connaître davantage sur le concept ainsi que sur les postulats théoriques de cette école de pensée en RI, voir les travaux de Buzan, Barry. « From International System to International Society: Structural Realism and Regime Theory Meet the English School », *International Organization*, Vol. 47, No. 3, 1993, pp. 327-352; Finnemore, Martha. « Exploring the English School? », *Review of International Studies*, Vol. 27, No. 3, 2001, pp. 509-513; Neumann, Iver B. « The English School and the practices of world society », *Review of International Studies*, Vol. 27, No. 3, 2001, pp. 503-507; Little, Richard. « The English School's Contribution to the Study of International Relations », *European Journal of International Relations*, Vol. 6, No. 3, 2000, pp. 395-422; Buzan, Barry. « The English School: an underexploited resource in IR », *Review of International Studies*, Vol. 27, No. 3, 2001, pp. 471-488.

¹³ Cette rupture est généralement comprise comme la rupture pré-modernité/modernité associée à l'avènement d'une société d'États souverains au XVII^e siècle.

¹⁴ Il faut noter que pour Benno Teschke (2012 : 16) « la modernité des relations internationales ne se situe pas avec les traités de paix de Westphalie, mais plutôt avec l'avènement du premier État moderne, l'Angleterre postrévolutionnaire » au XIX^e siècle. Selon l'auteur, jusque là, il était question des relations « interdynastiques ». Pour en savoir davantage, veuillez consulter l'ouvrage en référence.

l'anarchie. Autrement dit, c'est parce que les États sont souverains que le système d'États pris dans son ensemble ne reconnaît aucune forme d'institutionnalisation politique ayant le monopole de l'usage légitime de la violence organisée et le contrôle des instruments de la politique étrangère. Les États sont par conséquent constitutifs de la structure politique anarchique internationale. L'abandon de l'anarchie présumerait la constitution d'un gouvernement supraétatique, voire d'un *Léviathan* mondial, et donc, la disparition de la condition souveraine des États en tant qu'unités constitutives. À l'heure actuelle, ceci n'est pas actualisé en RI.

Si nous pouvons déjà observer la manière dont ce mythe s'est construit dans le discours théorique conventionnel des RI, ainsi que ses principes constitutifs de base, à savoir l'État, la souveraineté westphalienne et l'anarchie, il convient tout de même d'évaluer la portée analytique de cette construction théorique des RI afin d'identifier la manière dont le focus théorique, conscient ou inconscient, accordé à ces catégories d'analyse, empêche de conceptualiser le clientélisme au sein des RI modernes. Pour aborder cette problématique, nous allons tout d'abord cartographier les principaux postulats théoriques du néoréalisme de Kenneth Waltz et du constructivisme social d'Alexander Wendt. Nous proposerons l'argument selon lequel c'est à partir de l'État, en tant qu'unité d'analyse de base des relations internationales, que se constituent les autres deux principes constitutifs de la politique internationale contemporaine. D'une part, l'anarchie, généralement bien traitée au sein du néoréalisme et du constructivisme, s'impose comme le principe organisateur par excellence de la structure politique internationale. D'autre part, la souveraineté westphalienne, largement sous-théorisée au sein du néoréalisme de Waltz et considérablement réifiée au sein du constructivisme de Wendt, se veut à la fois un élément constitutif de l'État moderne et du caractère anarchique des relations internationales contemporaines. Nous démontrerons que le néoréalisme de Kenneth Waltz et le constructivisme social d'Alexander Wendt, malgré leurs distances ontologiques, partagent un patrimoine théorique commun qui assume de plein gré la centralité de l'État en tant qu'acteur

unitaire à privilégier au sein des théories systémiques des RI, et qui privilégie le traitement de l'anarchie et de la souveraineté westphalienne en tant que principes quintessentiels et exclusifs de la politique internationale contemporaine. Bien que nous soyons d'accord avec Waltz et Wendt pour accorder à l'État une place ontologique significative au sein des théorisations systémiques des RI, nous prenons toutefois distance avec leurs discours métathéoriques en soutenant la thèse selon laquelle la conception westphalienne des relations internationales, axée sur la centralité théorique et conceptuelle de l'anarchie et de la souveraineté, invite à penser la politique internationale comme le domaine du politique où règne l'absence des structures politiques hiérarchisées et des rapports d'autorité légitime entre les États. À l'encontre de cette perspective, largement acceptée par Waltz et par Wendt, la théorisation clientéliste en RI avance le postulat selon lequel dans les relations internationales « *some [states] are entitled to command and some [states] are required to obey, and that both sides recognize as legitimate the social logic of this unequal situation* » (Hobson et Sharman, 2005 : 69).

Dans un premier temps, nous allons identifier la manière dont se construit ce discours métathéorique en RI en mettant notamment l'accent sur la centralité ontologique de l'État moderne en tant qu'acteur unitaire et de l'anarchie et de la souveraineté westphalienne en tant que principes constitutifs, voire exclusifs, de la politique internationale contemporaine. Nous procéderons en deux temps. D'abord, nous présenterons les principaux postulats théoriques du néoréalisme de Kenneth Waltz, en insistant notamment sur sa conception de la théorie afin de cerner le cadre de référence théorique qu'empruntent généralement les débats métathéoriques en RI. Nous montrerons que le réalisme structurel de Waltz véhicule un portrait de la politique internationale qui privilégie l'État en tant que catégorie d'analyse dont les propriétés structurantes se veulent doublement constitutives, qui assimile les relations internationales à la logique implacable et immuable de l'anarchie et qui fait de l'égalité fonctionnelle, voire souveraine, des États la condition *sine qua non* à

l'atomisation de la politique internationale. Waltz finit toutefois par jeter le bébé avec l'eau de bain, parce qu'il adhère à une vision de la politique internationale qui attribue aux grandes puissances, et à elles seules, le pouvoir de définir de manière significative la structure politique internationale. En privilégiant ce choix ontologique dans les théorisations systémiques des RI, Waltz néglige d'aborder convenablement les nombreuses structures hiérarchiques qui soutiennent la structure anarchique internationale et favorise au sein du langage métathéorique des RI le traitement dichotomique de certains principes constitutifs des structures politiques qui n'entretiennent pas des relations d'exclusivité. Ensuite, nous procéderons de la même manière avec l'oeuvre séminale d'Alexander Wendt et démontrerons que l'auteur constructiviste n'est pas en mesure de nous offrir un portrait des relations internationales contemporaines si distinct du néoréalisme. En effet, Wendt converge avec Waltz dans l'intention de faire de l'État l'acteur unitaire par excellence de la politique internationale, de l'anarchie la *culture profonde* des structures politiques internationales et du principe de souveraineté un principe constitutif de l'État essentiel qui assure son imperméabilité aux influences externes (Glanville, 2003). Tout comme Waltz, Wendt finit par accepter la double dichotomie conceptuelle - anarchie/souveraineté vs hiérarchie/autorité - lui permettant d'établir l'autonomie analytique et la légitimité scientifique de la discipline des RI (Teschke, 2002). Ce faisant, Wendt finit, tout comme Waltz, par négliger les nombreuses structures des rôles hiérarchisées sur lesquelles se construisent les diverses cultures anarchiques, ainsi que leurs effets constitutifs. De toute évidence, cette manière de concevoir les RI favorise la construction d'un champ de savoir autonome capable de générer ses propres référents ontologiques, dont l'État, sans quoi l'idée d'un système international contemporain, tel qu'ancré dans le discours conventionnel des RI modernes, s'évanouirait de l'imaginaire des internationalistes.

2.1. La théorisation néoréaliste de Kenneth Waltz

En 1979 est publié *Theory of International Politics*, l'un des textes de la discipline des Relations Internationales parmi les plus mobilisés et cités dans les réflexions théoriques sur la politique internationale contemporaine. L'importance de *Theory of International Politics* dans le champ disciplinaire des RI a été largement soulignée par de nombreux auteurs, dont Buzan et Little (2009 : 459) pour qui « *most of the major theoretical advances made in the field over the last 30 years have come about as the result of theorists attempting to either challenge or qualify Waltz's theoretical stance* ». À cette époque, Waltz relance le réalisme dans les débats théoriques des RI et avance « les bases d'une cohérence théorique qui lui avait largement fait défaut jusqu'alors » (Macleod, 2010 : 87). Autrement dit, Waltz renouvelle le champ disciplinaire en offrant à ce dernier une conception spécifique de la « théorie » et de la « scientificité » qui était jusque-là absente.

Waltz cherche à se distinguer des réalistes classiques comme Hans J. Morgenthau et Raymond Aron en établissant l'autonomie théorique de la politique internationale à l'égard de la politique nationale des États. Pour y parvenir, Waltz préconise l'isolement du « système de ses unités constitutantes » comme seule et unique voie à la construction d'« une théorie de la politique internationale permettant de jeter les bases d'une discipline distincte » (Macleod, 2010 : 91). En procédant ainsi, Waltz nous offre « *a positional model* » de la politique internationale lui permettant d'avancer l'argument selon lequel « *the texture of international politics remains highly constant [because] what has persisted over time is the anarchic structure of the international political arena* » (Buzan et Little, 2009 : 446). Dès 1979, Kenneth Waltz est donc nécessairement associé au concept de structure et aux théories systémiques des Relations Internationales et nous offre une conception parcimonieuse de la théorie des RI (Onuf, 2009) qui « se veut nécessairement *holiste* » (Macleod, 2010 : 92). Ce faisant, Waltz développe une théorie des RI qui s'insère dans la tradition des théories

de résolution des problèmes (*problem solving theories*) et, par conséquent, emprunte une épistémologie positiviste dont le but ultime est de mettre la science au service de l'action politique (Battistella, 2009; Macleod, 2010). Intéressé par les conditions assurant la coexistence pacifique durable (*statu quo*) entre ces acteurs internationaux égoïstes, rationnels et disposés à faire usage de la force militaire et de sa menace dans le règlement des conflits internationaux, soit les États, Waltz préconise un réalisme structurel qui s'intéresse d'abord et avant tout à rendre lisibles les lois sociales qui régissent les comportements des États pour mieux contrôler et prédire ces derniers. Son plus grand mérite, note Alex Macleod (2010 : 88), « est sans doute d'avoir ouvert la question de la *métathéorie*, la réflexion générale sur la nature de la théorie ».

2.1.1. Une théorie systémique pour la politique internationale

Theory of International Politics mobilise une conception « instrumentale » de la théorie des RI, et plus précisément de la politique internationale (Macleod, 2010). Pour préciser sa conception de la théorie, Waltz opère une distinction fondamentale entre les *lois*, lesquelles établissent des relations causales entre des variables dépendantes et indépendantes, et les *théories*, lesquelles sont *construites* pour favoriser l'explication de ces lois.

Waltz (2010 : 8) définit la théorie ainsi :

A theory is a picture, mentally formed, of a bounded realm or domain of activity [...] a depiction of the organization of a domain and of the connections among its parts. A theory indicates that some factors are more important than others and specifies relations among them. Theories isolate one realm from all others in order to deal with it intellectually. To isolate a realm is a precondition to developing a theory that will explain what goes on within it. The question, as ever with theories, is not whether the isolation of a realm is realistic, but whether it is useful. And usefulness is judged by the explanatory and predictive powers of the theory that may be fashioned.

Dans cette conceptualisation de la théorie, que nous endossons entièrement, Waltz est lui aussi un « constructiviste » (Onuf, 2009 : 183). En effet, le père du « réalisme structurel » souligne non seulement le caractère construit des formulations théoriques, lesquelles ne reflètent pas nécessairement la réalité telle qu'elle est, mais encore, insiste pour dire que « *theories are artistic creations, shaped by the taste and style of a single hand. [They] do construct a reality, but no one can ever say that it is the reality. [They] are made [...] creatively [when] at some point a brilliant intuition flashes* » (Waltz, 2010 : 9). Ainsi esquissé, le néoréalisme se veut une construction théorique « élégante » qui procède à *expliquer* la réalité via un processus de « simplification » de celle-ci, en identifiant les principaux éléments en jeu, en établissant leurs relations causales et en suggérant où regarder. Plus précisément, « *theories indicate what is connected with what and how the connection is made. They convey a sense of how things work, of how they hang together, of what the structure of a realm of inquiry may be* » (Waltz, 2010 : 12). Mais, il faut reconnaître que le processus de simplification est pour Waltz un procédé stratégique lui permettant de faire face au problème que tous les théoriciens dans le domaine de la politique internationale, comme dans celui des sciences sociales en général, doivent un jour ou l'autre confronter : expliquer la complexité sociale et ses modes d'organisation (Harrison, 2002). Au sein du néoréalisme, la simplification se réalise « *by isolation [...] by abstraction [...] by aggregation [...] by idealization* » (Waltz, 2010 : 10).

Selon Kenneth Waltz, il est possible d'identifier au moins deux types de théories. Celles dites « réductionnistes » et qui tendent à expliquer « *the whole by knowing the attributes and the interactions of its parts* » (Waltz, 2010 : 18), et celles dites « systémiques », lesquelles portent attention aux causes génératives qui opèrent au niveau macrosocial et qui permettent de démontrer que dans les relations internationales « *system-level forces seem to be at work* » (Waltz, 2010 : 39). Il affirme plus précisément que la finalité de toute théorie systémique en RI est

d'expliquer « *how the structure of the system affects the interacting units and how they in turn affect the structure* » (Waltz, 2010 : 40). Bien que Waltz soit d'accord pour souligner la relation co-constitutive entre les « agents » (les États) et la « structure » (le système) (débat agent/structure), il penche ultimement pour un déterminisme structurel emprunté aux théories microéconomiques classiques. Ceci permet à Waltz de doubler la structure politique internationale d'une condition transcendante lui permettant de prôner l'existence d'un « système international en soi » (Macleod, 2010 : 91). Et puisque « *a system theory of international politics deals with the forces that are in play at the international, and not at the national, level* » (Waltz, 2010 : 71), la tâche fondamentale de toute théorie systémique en RI, note Waltz, est d'identifier les causes structurelles qui, étant elles-mêmes génératives de l'action, permettent d'expliquer et de prédire les comportements des États, les unités constitutives du système international. Pour Waltz, le concept de « structure » et celui d'« agent » ou d'« agentivité » ne sont pas assimilables. Waltz (2010 : 82) note précisément que « *agents and agencies act, systems as wholes do not* » et que « *political structures shape political processes* ». Autrement dit, bien que la structure n'ait pas d'agentivité, attribut qui est le propre des agents, Waltz affirme tout de même que les actions des agents sont affectées par la structure du système international.

2.1.2. La double constitutionnalité de l'État

Waltz propose une vision statocentrée des relations internationales tout en reconnaissant que les États ne sont pas les seuls acteurs d'importance. Cette centralité théorique repose chez Waltz sur la double constitutionnalité théorique de l'État en tant que catégorie d'analyse. D'une part, l'État est constitutif de la structure politique moderne, centralisée et hiérarchisée, parce qu'en tant que Souverain, l'État détient le monopole de l'autorité légitime sur un territoire et une société donnés. D'autre part, c'est parce qu'ils sont souverains que les États deviennent les unités constitutives de la

structure politique anarchique internationale, car c'est de leurs interactions qu'émerge cette dernière. La centralité théorique et constitutive de l'État dans le néoréalisme de Waltz est par ailleurs assurée dans l'analogie que ce dernier établit avec la micro-économie classique telle que développée par Adam Smith au XVIII^e siècle. En s'appropriant l'analogie du marché autorégulateur, Waltz non seulement assimile la rationalité et le comportement des États aux « firmes économiques » (Wilson, 2013 : 420), mais encore, il aborde la politique internationale en partant de la prémisse selon laquelle « *international-political systems [...] are formed by the coaction of self-regarding units* » (Waltz, 2010 : 91). Waltz arrive ainsi à la conclusion smithienne selon laquelle « *the reproduction of the anarchic structure is the unintended consequence of the component units endeavouring to survive* » (Buzan et Little, 2009 : 452). Paradoxalement, la structure anarchique internationale devient une force en soi que les unités constitutives, soit les États, ne peuvent plus contrôler. Autrement dit, « *[t]he creators become the creatures of the [structure] that their activity gave rise to* » (Waltz, 2010 : 90).

Cette autonomie de la structure internationale à l'égard des interactions étatiques favorise chez Waltz la posture structuraliste et, par conséquent, l'abandon ultime des interactions sociales des États comme focus théorique central aux approches systémiques des RI. Ce faisant, Waltz réussit élégamment à nous présenter un portrait de la politique internationale qui se veut en termes purement théoriques « *a general description of the ordered overall arrangement of a society* » (Waltz, 2010 : 99). Il réaffirme son ontologie structuraliste en précisant que la structure reste *toujours* l'élément qui permet « *to think of the system as a whole* » (Waltz, 2010 : 79) et que « *the term micro in economic theory indicates the way in which the theory is constructed rather than the scope of the matters it pertains to [...] [M]icroeconomic theory describes how an order is spontaneously formed from the self-interested acts and interaction of individual units* » (Waltz, 2010 : 89). Mais, il faut dire que Waltz (2010 : 93) se permet d'assurer un portrait général de la politique internationale

largement exclusif, car ce ne sont pas tous les États qui sont constitutifs de la structure politique internationale, mais « *the major ones* ». Sous la plume de Kenneth Waltz, « *so long as the major states are the major actors the structure of international politics is defined in terms of them* » (Waltz, 2010 : 94). Ce faisant, Waltz néglige de montrer les éléments structurels sur lesquels s'érige et se reproduit cette structure internationale anarchique, ne s'interroge guère sur l'origine de cette légitimité des grandes puissances à définir, voire à réguler et à organiser, la vie politique internationale - à l'exception de leurs seules capacités matérielles -, et ne se préoccupe aucunement, au moins sur le plan théorique, du rôle que joue la majorité d'États - implicitement exclue du néoréalisme - dans la structuration de la politique internationale contemporaine.

2.1.3. L'État néoréaliste et la souveraineté constitutive

Pour assurer la centralité de l'État dans les théorisations systémiques des RI, Waltz aborde le concept d'État depuis la notion clé de « *like units* » (Buzan et Little, 2009 : 448). En effet, Waltz (2010 : 95) précise que « *to call states like units is to say that each state is like all other states in being an autonomous political unit [...] it is another way of saying that states are sovereign* ». Le concept de « souveraineté » devient donc au sein du néoréalisme le « *common heart* », pour paraphraser Alexander Wendt (1999), des unités constitutives du système international, soit les États-nations.

Plus précisément, pour Waltz (2010 : 96):

To say that states are sovereign is not to say that they can do as they please, that they are free of others' influence, that they are able to get what they want [...] the sovereignty of states has never entailed their insulation from the effects of other states' actions [...] To say that a state is sovereign means that it decides for itself how it will cope with its internal and external problems, including whether or not to seek assistance from others and in doing so to limit its freedom by making

commitments to them [...] Each state, like every other state, is a sovereign political entity. States are alike, and they are also different [...] they are alike not in all respects but in some [...] states vary widely in size, wealth, power, and form, but this are variations among like units.

Dans cette conceptualisation, le concept de souveraineté est un principe constitutif qui assure la similitude formelle et fonctionnelle des États en tant qu'unités politiques autonomes. Dans leur condition souveraine, les États sont appelés à effectuer les mêmes fonctions tout en ayant des capacités différentes pour les assumer et les réaliser pleinement. En leur donnant des capacités décisionnelles, Waltz anthropomorphise les États en tant qu'acteurs rationnels dotés d'intentionnalité. Malheureusement, la réflexion théorique autour de la souveraineté étatique s'arrête là chez Waltz. Selon cette perspective, la problématisation substantielle de la souveraineté équivaldrait à entrer dans l'univers national des États et, par conséquent, serait en contradiction avec les deux règles devant guider tout effort théorique autour des structures politiques internationales. Selon ces deux règles, il faudrait s'abstenir d'aborder dans la théorisation systémique les questions relatives aux attributs des États, à leurs interactions, à leurs échanges diplomatiques et à leurs alliances. Selon Waltz, le principe de « distribution des capacités » est le seul élément théorique nous permettant d'accéder au changement structurel et à l'équilibre systémique.

Par rapport à la souveraineté, Waltz n'explicite aucunement la *conditionnalité* qui lui semble intrinsèque et qui favorise l'appréhension de ce principe constitutif de l'État et de la politique internationale comme étant « perméable » à l'influence politique d'un (ou de plusieurs) État(s). Autrement dit, bien que les États aient les mêmes fonctions à remplir, ils ne possèdent pas nécessairement les mêmes capacités matérielles pour les assumer. Quelque part dans leur socialisation, les États sont donc obligés de chercher de l'assistance d'autres États sur des enjeux spécifiques et, par conséquent, se doivent d'être disposés à conditionner l'exercice de leur droit souverain, en particulier

dans une arène internationale où la logique profonde passe de l'absence de gouvernement mondial à la présence d'une lutte féroce de tous contre tous.

En évitant de s'engager dans cette direction pour favoriser l'atomisation de la politique internationale et assurer à l'État la fonction théorique d'un acteur unitaire et rationnel, Waltz finit par négliger d'aborder convenablement les rapports d'autorité légitime entre les États en les théorisant en opposition au concept de souveraineté. Dans la perspective de Waltz, la politique internationale est le domaine exclusif de la souveraineté westphalienne, laquelle, dans l'ordre formel, traduit l'égalité fonctionnelle des unités constitutives de la structure anarchique internationale, soit les États, en ce sens que « *each state, like every other state, is a sovereign political identity* » (Waltz, 2010 : 96). Le néoréalisme de Waltz offre ainsi un portrait de la politique internationale dans lequel les relations entre les États sont de coordination plutôt que de super-ordination et de subordination, c'est-à-dire « *each is the equal of all the others. None is entitled to command, none is required to obey* » (Waltz, 2010 : 88).

2.1.4. L'anarchie : la « logique profonde » de la structure politique internationale

Waltz entend la notion de structure comme « *a compensating device that works to produce a uniformity of outcomes despite the variety of inputs* » et comme « *a set of constraining conditions* » (Waltz, 2010 : 73). En concevant la structure internationale comme « *a constraining and disposing force* », Waltz fait de cette dernière un principe génératif qui assure la sélectivité et l'autorégulation du système international en dictant aux États les comportements qui sont socialement acceptables dans la vie politique internationale (Harrison, 2002; Buzan et Little, 2009; Macleod, 2010). Par conséquent, c'est au sein de la structure politique internationale que Waltz est en mesure d'identifier la « logique profonde » qui organise, à l'image de la main invisible smithienne, le domaine des relations internationales. Waltz s'insère ainsi dans le débat

agent/structure des RI en affirmant que c'est l'autonomie analytique de la structure à l'égard des interactions interétatiques qui permet de décrire et de comprendre « *the pressures states are subject to* » (Waltz, 2010 : 71).

En faisant de la structure politique internationale l'élément systémique par excellence, Waltz est confronté à la question du *comment* concevoir « *an order without an ordered and organizational effects where formal organization is lacking* » (Waltz, 2010 : 89), en particulier lorsque la principale caractéristique de la politique internationale semble être l'absence d'ordre et d'organisation, voire l'*anarchie*. Or, bien que le concept d'anarchie soit généralement compris comme l'absence d'ordre et la présence d'une arène chaotique « *of war of all against all* » (Milner, 1991 : 69), il faut reconnaître que cette interprétation ne correspond que partiellement à la conceptualisation théorique néoréaliste, laquelle conçoit l'anarchie internationale à l'image d'un « ordre international » basé sur la régularisation des comportements des États. À juste titre, la thèse de *l'équilibre de puissances* en est l'exemple parfait pour illustrer la manière dont se dessinent les bases théoriques facilitant la compréhension des conditions nécessaires à la paix et à la stabilité dans une structure politique internationale anarchique (Macleod, 2010 : 101). Mais, cet équilibre reste chez Waltz le résultat spontané des pressions structurelles de la structure anarchique internationale. Il ne résulte, jamais, des actions intentionnelles des États dans leur quête à harmoniser leurs intérêts hétéroclites au sein de cet environnement international hostile.

Qu'elles soient de nature domestique ou internationale, les structures politiques sont pour Waltz constituées de trois principes : un *principe organisateur*, un *principe de différenciation* et un *principe de distribution* (Macleod, 2010; Waltz, 2010). Cette trinité permet à Waltz d'effectuer la nette séparation entre les structures politiques étatiques et les structures politiques internationales. En effet, Waltz (2010 : 88) soutient la thèse selon laquelle les structures étatiques sont essentiellement

hiérarchiques. En leur sein, le pouvoir politique est centralisé et la structure organisationnelle est définie par la division spécialisée et fonctionnelle du travail entre les unités constitutives. De cette taylorisation du politique découle leur capacité à produire des résultats effectifs en matière de gouvernance, puisque l'État, en tant qu'autorité centrale légitime, assure la distribution des ressources entre les unités spécialisées. Autrement dit, « *domestic society is hierarchical [...] comprise differentiated units [voire] a division of labor [...] and there is a distribution of capability that at some point help us to predict outcomes* » (Barkdull, 1995 : 670). Pour sa part, la structure du système international est anarchique et décentralisée, et dans une telle structure les unités constitutives entretiennent des relations de coordination.

Selon le néoréalisme, les deux principes organisateurs constitutifs des structures politiques sont la hiérarchie et l'anarchie. Ce positionnement conceptuel, nous l'avons constaté, est à l'origine de la nette distinction entre la politique nationale et la politique internationale chez Waltz. Pour ce dernier, nous insistons, les structures politiques étatiques sont hiérarchisées et se caractérisent par des relations de superordination et de subordination entre des unités constitutives qui, de par leur différenciation en termes formels et fonctionnels, s'organisent autour d'une division spécialisée et organique du travail qui découlerait de l'autorité suprême de l'État (Waltz, 2010 : 93, 114-115). Bref, la structure politique hiérarchique au sein de l'État représente le domaine de l'autorité, de l'administration et de la loi (Waltz, 2010), et reste très distincte de la structure anarchique que caractérise le système international. Or, l'interprétation de l'anarchie communément acceptée par les théoriciens des RI est héritière de la philosophie de Thomas Hobbes et de son concept d'*état de nature*, lequel réfère à l'environnement caractérisé par l'absence de gouvernement préalable à la création du Léviathan. Et c'est précisément parce que « *all states are equal* » (Milner, 1991) et qu'ils « sont obligés d'entreprendre les mêmes tâches » (Macleod, 2010 : 92-93), que la structure de la politique internationale s'organise autour de cette

absence de gouvernement mondial. Cette lecture des relations internationales tend à renforcer le traitement dichotomique de la hiérarchie en tant que principe organisateur des structures politiques au sein des RI et, par conséquent, des rapports d'autorité légitime entre les États souverains. Or, tel que noté préalablement, les principaux postulats de la théorisation clientéliste en RI vont nécessairement à l'encontre de cette horizontalité/égalité internationale préconisée par Waltz et invitent à dépasser cette dichotomie conceptuelle et théorique.

Pour faire de l'anarchie la logique profonde de la structure politique internationale, Waltz se doit de reconnaître que l'usage de la force, ou la menace continue de son usage, n'est pas une condition suffisante pour effectuer la nette distinction entre la politique internationale et la politique infraétatique, parce que l'usage de la force à des fins politiques reste une caractéristique de deux domaines politiques. Pour établir cette distinction entre l'interne et l'externe à l'État, il faut que chacune des structures politiques possède une logique qui lui est propre. Par dichotomisation, Waltz fait de l'anarchie la logique définissant « la structure profonde du système international » (Ruggie, 2003, cité dans Macleod, 2010 : 92). Ainsi comprise, la politique internationale se traduit par « *a decentralized competition among sovereign equals [...] a self-help system reliant primarily on force [...] the only true politics* » (Milner, 1991 : 75). Plus précisément, « *a national system is not one of self-help. The international system is* » (Waltz, 2010 : 104; Waltz, 1986). Waltz fait du « *self-help* » le principe organisateur définissant le système international et finit par l'opposer à celui de la hiérarchie dans une relation symétriquement dichotomique. Dans la perspective de Waltz (1986 : 342), « *self-help systems are transformed if their organizing principle shifts from anarchy to hierarchy. Establishing a world government would do this* ».

Le « *self-help* » devient ainsi au sein du néoréalisme l'équivalent de la « main invisible » smithienne, et donc un principe génératif de l'action des États, lesquels

tendent à agir en fonction de leur propre sécurité, sont disposés à employer la force pour se protéger et acquérir des avantages face aux rivaux, et mobilisent leurs ressources, surtout militaires, pour assurer leur protection. Bien que la coopération soit possible et préférable, elle reste toutefois limitée par la préoccupation continuelle des États sur les gains relatifs et les liens d'interdépendance. Autrement dit, c'est parce que les États sont généralement motivés par le désir de contrôler ce dont ils dépendent que la structure anarchique de la politique internationale limite la coopération interétatique (Waltz, 2010 : 105).

Il faut ici reconnaître que le concept de structure est pour Waltz une abstraction qui sert surtout des objectifs théoriques. Plus précisément, « *[s]tructures are not something we see [They are] an organizational concept* » (Waltz, 2010 : 80, 89). Mais, au-delà de l'abstraction, Waltz finit par concevoir les structures politiques comme des « mécanismes de sélection » qui affectent indirectement le comportement des unités constitutives via deux processus complémentaires : la socialisation et la compétition. Et, pour Waltz, « *socialization takes place within segments [...] competition among them* » (Waltz, 2010 : 76). Dans la perspective néoréaliste, postuler que la structure agit comme un mécanisme de sélection, c'est dire que « *those who conform to accepted and successful practices more often rise to the top and are likelier to stay there* » (Waltz, 2010 : 92). La structure politique du système international dicte donc aux États quels comportements sont à favoriser dans leurs processus de socialisation et de compétition. Et, lorsque Waltz parle de « socialisation » et de « compétition » dans le domaine des relations internationales, il ramène nécessairement les États à un niveau d'anthropomorphisation qui octroie à ces derniers, au moins implicitement, les capacités cognitives pour apprendre et modifier leurs comportements, c'est-à-dire adapter leurs préférences de manière à assurer leur sécurité dans un milieu social hautement compétitif. Sans ces attributs anthropomorphiques, la tentative néoréaliste de faire du processus d'*imitation sociale* « *the learning element* » (Wilson, 2013) de la politique internationale ne serait qu'un

épiphénomène. L'importance de ce processus d'imitation a été largement confirmée par Waltz, lequel abonde dans cette direction en affirmant que « *competition spurs the actors to accomodate their ways to the socially most acceptable and successful practices* » (Waltz, 2010 : 77). Sinon, ils risquent de disparaître selon la logique darwinienne de la sélection naturelle, où seuls ceux qui réussissent à s'adapter à leur environnement assurent leur reproduction sociale. Autrement dit, « *states will tend to behave in ways that anarchy has, historically, rewarded* » (Wilson, 2013 : 419).

Et c'est ainsi que l'architecture de ce « modèle théorique positionnel » est parcimonieusement achevée. Waltz pose les bases théoriques et conceptuelles pour étudier la politique internationale comme le domaine exclusif de l'anarchie, laquelle, étant généralement comprise comme la condition quintessentielle dans laquelle se déroulent les relations internationales, reste au sein de la théorisation néoréaliste « *the fundamental assumption about international politics* » (Milner, 1991). Cette conception de la politique internationale repose par ailleurs sur l'atomisation de l'État moderne en tant qu'acteur unitaire et rationnel des RI et la prétendue égalité, pour le moins formelle et fonctionnelle, des unités constitutives du système international, les États. Mais, surtout, il faut reconnaître que cette conception des RI repose sur une lecture antagonique des principes organisateurs et constitutifs des structures politiques, à savoir l'anarchie et la hiérarchie qui, au final, permet à Waltz de proposer une construction théorique des RI qui fragilise la portée analytique de la hiérarchie, en tant que principe organisateur des structures politiques internationales, et des rapports d'autorité légitimes entre des États souverains. Cette double dichotomie conceptuelle (anarchie/souveraineté vs hiérarchie/autorité) se doit d'être surmontée si l'on veut cerner le rôle significatif que jouent les structures clientélistes internationales, de par leur fonction et leurs propriétés structurelles, dans la régulation des ordres internationaux anarchiques équilibrés en termes de puissance.

Par ailleurs, il faut noter que le néoréalisme reste ancré dans une ontologie matérialiste qui empêche Waltz d'aborder la politique internationale au-delà des questions relatives aux capacités militaires et au-delà du cadre limitatif des grandes puissances, seules à même de définir la structure anarchique de la politique internationale. Tout en présupposant que cette dernière émerge spontanément de la régularisation des comportements socialement acceptés et récompensés dans le domaine des États, Waltz est par contre dans l'impossibilité d'aborder adéquatement et sur le plan théorique le rôle plus au moins important que jouent « [l]es règles, [l]es normes, [l]es valeurs culturelles, [l]es idéologies et [l]es pratiques représentationnelles [dans les] processus de construction des identités sociales des acteurs (*agents*), [de leurs] intérêts et [leurs] actions » (O'Meara, 2010 : 243). Il a fallu attendre deux décennies après la publication de *Theory of International Politics* pour que la problématisation adéquate de ces catégories d'analyse soit faite sous la plume du politologue constructiviste Alexander Wendt.

2.2. La théorisation constructiviste d'Alexander Wendt

En 1999, Alexander Wendt publie *Social Theory of International Politics*, l'un des ouvrages constructivistes des RI les plus cités par les théoriciens des RI - et cela malgré son conventionnalisme, son penchant positiviste et sa préférence pour les théorisations holistes de la politique internationale (O'Meara, 2010). Le constructivisme social de Wendt part des prémisses fondamentales et selon lesquelles « le monde des relations internationales est un projet en construction, un projet en devenir plutôt qu'un état de fait [...] [il] cherche à *comprendre* l'origine et le sens des relations internationales [...] [il] explore des problématiques sociologiques négligées par les néoréalistes [...] et [il] informe que *la réalité* des relations internationales est socialement construite » (O'Meara, 2010 : 243). En postulant que la politique internationale est une « construction sociale », Alexander Wendt (1999) propose une

théorie culturelle de la politique internationale en empruntant une ontologie idéaliste qui privilégie les facteurs idéationnels plutôt que matériels dans l'appréhension de la politique internationale. Wendt insiste aussi pour dire que la relation entre l'agent et la structure (débat agent-structure) est co-constitutive.

2.2.1. Une théorie culturelle de la politique internationale

La proposition théorique d'Alexander Wendt est une forme d'*idéalisme structurel*. Wendt (1999 : 24-25) précise que :

Idealism in social theory is not a normative view of how the world ought to be, but a scientific view of how it is [...] it does not assume that human nature is inherently good or social life cooperative [...] it does not assume that shared ideas have no objective reality [...] it does not assume that social change is easy or even possible in a given, socially constructed context [...] it does not mean that power and interest are unimportant, but rather that their meaning and effects depend on actors ideas [...] Idealist social theory claims [that] the deep structure of society is constituted by ideas rather than material forces.

Social Theory of International Politics avance donc l'argument selon lequel « les structures internationales n'ont pas d'existence ou d'effets en dehors des *idées* que les agents sociaux leur imputent » (O'Meara, 2010 : 247). Plus précisément, note Wendt (1999 : 5), « *social theory is concerned with the nature of human agency and its relationship to social structures, the role of ideas and material forces in social life, the proper form of social explanations, and so on* ». Par conséquent, Wendt soutient que « *the debate in IR should be about what the international world is made of (ontology) not how we can know it* » (Wendt, 1999 : 16).

En critiquant ouvertement Kenneth Waltz, Wendt est convaincu qu'une approche microéconomique pour l'étude de la structure politique internationale ne nous dit pas de quoi est faite cette dernière. En rupture avec le matérialisme ontologique du

néoréalisme, Wendt postule que la vie sociale est particulièrement organisée autour des structures idéationnelles ayant des effets constitutifs sur les agents, les normes et les règles qui interviennent dans la régulation de leurs interactions sociales (Wendt, 1999 : 90-91). Wendt se propose donc de ré-conceptualiser la structure politique internationale en misant sur son caractère « social » et « intersubjectif », « situé et historique », impliquant « des agents sociaux vivants » (O'Meara, 2010 : 247). Ce faisant, Wendt (1999 : 5) retire les éléments nécessaires à la conception idéaliste de la structure politique internationale, laquelle se structure autour du principe de distribution de la connaissance. Bref, le constructivisme social d'Alexander Wendt repose sur le postulat selon lequel « *the most fundamental fact about society is the nature and structure of social consciousness* » (Wendt, 1999 : 24). Dans la perspective de l'auteur, « *the character of international life is determined by the beliefs and expectations that states have about each other, and these are constituted largely by social rather than material structures* » (Wendt, 1999 : 20).

Puisque la structure de tout système politique est constituée d'au moins trois éléments - conditions matérielles, intérêts et idées -, pour Wendt, la tâche principale que doit effectuer toute théorie systémique en RI se résume à montrer comment ces éléments « *fit together into some kind of whole* » (Wendt, 1999 : 139). Ces trois éléments ne peuvent être appréhendés séparément, parce que « *for any given social system there is just structure in the singular* » (Ibid.). Wendt reproche à Waltz, et nous appuyons cette critique, de négliger les structures d'interaction (micro-structures) dans sa théorisation de la politique internationale et de confondre ces structures comme étant des éléments opérant au niveau des unités. Pour le politologue constructiviste, « *macro-level structures are only produced and reproduced by practices and interactions structures at the micro level* ». Par conséquent, Wendt considère que ces « *micro-structural foundations should be part of system theorizing* » (Wendt, 1999 : 150). En opérant cette distinction entre les micro-structures d'interaction et les macro-structures, Wendt opte pour une position mitoyenne au sein des théorisations

systemiques des RI, que nous saluons, dont le but principal est d'habiliter la réflexion théorique autour des interactions sociales des États et de la manière dont ces dernières sont constitutives des macrostructures « à réalisation multiple », faites de « savoir collectif » et des « pratiques représentationnelles » sur la rationalité, les stratégies et les préférences des acteurs (Wendt, 1999 : 159). Dans cette perspective, les macrostructures de la politique internationale sont avant tout des phénomènes « intersubjectifs » dont l'origine et le sens sont à trouver au niveau des interactions sociales, puisque « *culture is more than a summation of the shared ideas that individuals have in their heads, but a communally sustained and thus inherently public phenomenon* » (Wendt, 1999 : 164).

Wendt accepte le postulat néoréaliste selon lequel la structure politique internationale produit des effets causaux. Wendt se distance toutefois de Waltz en insistant notamment sur les effets constitutifs des structures politiques. Ainsi, lorsque Wendt affirme que la culture a des effets constitutifs sur les acteurs, il soutient la thèse selon laquelle la culture participe à la construction des identités et des intérêts des acteurs, et que les actions de ces derniers produisent et reproduisent continuellement des représentations identitaires de Soi et d'Autrui (Wendt, 1999 : 36). Le processus de construction d'identités sociales est donc purement relationnel et s'avère la clé pour comprendre la construction des préférences des États, lesquels, de par leur intentionnalité (*purposive actors*), interagissent « *when they take each other into account in making their choices* » (Wendt, 1999 : 148). Plus précisément, « *to say that a structure constructs actors is to say that it has property effects [...] to say that a structure constraints actors is to say that it only has behavioral effects* » (Wendt, 1999 : 26). Tout comme au sein du néoréalisme, la socialisation est au coeur du constructivisme social et désigne le processus par lequel les États construisent leurs identités et leurs préférences étatiques, voire leurs intérêts, et apprennent à ajuster leurs comportements aux attentes sociales. « *To have an identity is simply to have*

certain ideas about who one is in a given situation », confirme Alexander Wendt (Wendt, 1999 : 170).

Ces postulats chers au constructivisme social semblent significatifs pour la théorisation clientéliste en RI, puisqu'ils habilitent au sein des théories systémiques des RI l'opérationnalisation des structures d'interaction en tant que micro-structures et permettent d'insister sur la dimension idéationnelle que caractérise la dyade patron-client en tant que structure des rôles. Ce faisant, le constructivisme apporte une nouvelle manière d'appréhender la relation de clientèle, en mettant l'accent sur ses effets constitutifs en termes d'identité et de préférences étatiques. Malheureusement, ces questions ne peuvent pas être traitées ici et devront faire l'objet de recherches futures.

2.2.2. La double constitutionnalité de l'État constructiviste

Tout comme *Theory of International Politics, Social Theory of International Politics* nous offre une vision statocentrée des relations internationales. Pour Wendt, « *since states are the dominant form of subjectivity in contemporary world politics this means that they should be the primary unit of analysis for thinking about the global regulation of violence* » (Wendt, 1999 : 9). En cherchant à se distancer des conceptualisations dominantes de l'État en RI, Wendt fournit les bases théoriques d'une conceptualisation *essentialiste* de l'État qui résumerait à elle seule les conceptions « wébérienne », « pluraliste » et « marxiste »¹⁵. L'objectif de Wendt est d'offrir une synthèse conceptuelle qui donnerait à l'État « *a body [...] by showing that it is an actor which cannot be reduced to its parts [...] a life [...] by identifying its*

¹⁵ Selon l'auteur, l'État wébérien est avant tout une « *organization possessing sovereignty and a territorial monopoly on the legitimate use of organized violence* », alors que la conception pluraliste « *reduce the state to interest groups and individuals in society* ». Celle du référent marxiste conçoit l'État comme une « *structure that binds the two conceptions in a relationship of mutual constitution* » (Wendt, 1999 : 199-200).

intrinsic motivational dispositions or national interests » (Wendt, 1999 : 197). Wendt assume ainsi, et de plein gré, la centralité de l'État dans les théorisations systémiques des RI ainsi que sa double constitutionnalité.

Wendt amorce la réflexion sur « *the essential state* » autour de cinq propriétés. Dans son essence, l'État est une entité souveraine reposant sur un « ordre institutionnel et légal » et revendiquant le monopole de l'usage légitime de la violence organisée sur une société et un territoire donnés. Pour Wendt, ces cinq propriétés forment « *a homeostatic cluster* » (Wendt, 1999 : 202) qui permet de penser l'État comme un acteur corporatif doté d'intentionnalité et, par conséquent, d'agentivité. Mais, Wendt reconnaît que faire de l'État un *agent* n'est théoriquement possible qu'au sein de la conception wébérienne, puisque la capacité de celui-ci à exercer un contrôle « *over the means of destruction* » représente « *the ultimate and distinctive basis of state power* » (Wendt, 1999 : 204). Dans cette conceptualisation, les États sont bien « réels » et deviennent des véritables agents lorsqu'ils prennent conscience de leur agentivité corporative, laquelle repose sur la structure décisionnelle ayant effectivement réussi à institutionnaliser les actions collectives (Wendt, 1999 : 218). Bien que les « individus réels » jouent un rôle clé dans les actions des États, facilitant ainsi l'attribution des propriétés anthropomorphiques à ces derniers - « *states are people too* » (Wendt, 1992) -, il faut toutefois reconnaître que, pour Wendt, la portée des actions des États va bien au-delà de celle des individus. Pour l'auteur, les États sont des acteurs coporatifs ayant la capacité de développer des stratégies d'interaction que les individus n'ont pas en tant que créatures humaines circonscrites à leurs corps biologiques (Wendt, 1999 : 223). En effet, note Wendt, l'État est divisible (fragmentation territoriale), peut croître par expansion territoriale dans le cadre des conquêtes et est à même d'assurer un degré de spécialisation lui permettant de mettre sur pied une division sociale du travail effective en termes de gouvernance. Wendt affirme, et nous sommes d'accord avec lui, que les États sont bel et bien des acteurs corporatifs intentionnels et qu'ignorer un tel postulat reviendrait à réduire la portée

analytique de l'État en tant qu'acteur à privilégier dans les théorisations sur la politique internationale (Ibid.).

2.2.3. L'État essentiel et la souveraineté constitutive

Pour Alexander Wendt, bien que le concept de « souveraineté » réfère généralement à une « qualité intrinsèque » à l'État essentiel, il désigne aussi une « institution sociale » et une « propriété structurelle ». Tout comme au sein du néoréalisme, la souveraineté comprend une dimension interne et une dimension externe. La souveraineté interne présuppose la présence d'une structure politique qui voit dans le gouvernement, voire l'État, « *the supreme locus of political authority in society* » (Wendt, 1999 : 206). La souveraineté externe est celle qui concerne directement la théorisation des relations internationales mais, sur ce plan, le concept de souveraineté implique uniquement que « *this authority is recognized as such by other juridically equal entities* » (Hobson et Sharman, 2005 : 65).

Plus précisément, Wendt (1999 : 206-209, 280) note que :

Sovereignty is not about de facto freedom of actions relative to society, or state autonomy, but about being recognized by society as having certain powers, as having authority [...] sovereignty is really a property of a structure [...] What gives a state sovereignty in the face of its internal division is an organizational structure of non-rival, unified authority that enables its parts to work together as a unit or team [...] The sovereignty of a state actor only becomes apparent when we look at the structure through which its parts become a corporate whole [...] The concept of external sovereignty is relatively straightforward, denoting merely the absence of any external authority higher than the state [...] sovereignty does not presuppose a society of states. Sovereignty is intrinsic to the state, not contingent [...] is not only a property of individual states, but an institution shared by many states.

Bien que fondée sur une ontologie idéaliste, cette conceptualisation de la souveraineté reste dans un rapport analytique symétrique à celle proposée par Kenneth Waltz. En

effet, elle assure aux États leur prépondérance analytique en tant qu'acteurs des relations internationales ainsi que leur égalité formelle et juridique. Néanmoins, Wendt reconnaît qu'il existe une tension sous-tendant la relation entre l'autonomie politique des États et l'interdépendance internationale. Selon l'auteur, cette tension tend à créer « *a gap between their right to do what they want and their ability to exercise that right* » (Wendt, 1999 : 208). Malgré cette tension (autonomie/interdépendance), Alexander Wendt affirme, tout comme Kenneth Waltz, que les rapports d'autorité entre les États n'ont pas de portée analytique profonde en RI puisqu'« *authority requires legitimacy, not mere influence or power* » (Ibid.). La souveraineté constructiviste devient ainsi une qualité immanente et intrinsèque à l'État essentiel et, par conséquent, une propriété de la structure politique internationale explicitement théorisée en opposition au concept d'autorité. Dans la perspective de Wendt, « *[s]overeignty is an absolute principle* » (Lake, 2003 : 305). Tout comme Waltz, Wendt finit par accepter la dichotomie souveraineté/autorité comme un trait distinctif de la théorisation des RI qui favorise l'autonomie analytique du champ disciplinaire des RI.

2.2.4. L'anarchie : la « culture profonde » des structures politiques internationales

En symétrie avec le postulat de Waltz, Wendt soutient la prémisse selon laquelle la condition permanente de la politique internationale contemporaine est son caractère anarchique. En effet, souligne Wendt (1999 : 13), « *contemporary international system political authority is organized formally in a bifurcated fashion, vertical within states (hierarchy), horizontally between states (anarchy)* ». Pour Wendt, ceci résulte nécessairement de la condition souveraine des États et de l'institutionnalisation de sa reconnaissance dans la structure normative de la politique internationale. Par conséquent, il ne peut y avoir de « logique anarchique » à proprement parler, comme le prétend Kenneth Waltz, parce qu'« *anarchy is what states make of it* » (Wendt,

1992), c'est-à-dire des macrostructures faites de savoir collectif et des structures représentationnelles de Soi et d'Autrui (Wendt, 1999 : 247). En utilisant la formule chère aux politologues wébériens des idéaux-types, Wendt avance la thèse selon laquelle il y a au moins trois « cultures anarchiques internationales » qui s'organisent autour de trois « logiques d'interaction sociale » qui leur sont propres. Wendt identifie ainsi une « culture anarchique hobbesienne » formée autour d'une « structure des rôles » au sein de laquelle les États se considèrent des « ennemis »; une « culture anarchique lockéenne » constituée autour d'une structure des rôles où les États interagissent sous la logique de la « rivalité »; et une « culture anarchique kantienne » construite sur les piliers des relations amicales entre les États de manière à privilégier les interactions de type coopératif. Ce faisant, le postulat fondamental du constructivisme social en RI repose sur la prémisse selon laquelle « *anarchies only acquires logics as a function of the structure of what we put inside them* » (Wendt, 1999 : 249).

Wendt rejette la conceptualisation néoréaliste de l'anarchie parce qu'elle reste muette sur les effets constitutifs de la structure sur les États. Par conséquent, elle est dans l'impossibilité d'analyser l'émergence des logiques sociales au niveau macro-structurel. Pour résoudre cette problématique, Wendt (1999 : 249) se propose d'aborder le concept de « structure sociale » à partir de celui de « rôle » en tant que « propriété structurelle » et non pas comme un attribut des agents. Rappelons que, pour l'auteur de *Social Theory of International Politics*, la structure politique internationale est intersubjective et s'organise autour des représentations réciproques de Soi et d'Autrui. Pour Wendt, « *the culture of an international system is based on a structure of roles* » (Wendt, 1999 : 251). Les cultures anarchiques internationales sont des macrostructures sociales qui trouvent chez Wendt au moins trois idéaux-types et trois logiques sociales distinctes, mais non pas exclusives. Wendt identifie d'abord la « culture anarchique hobbesienne », chère au néoréalisme et à sa conception des relations internationales, et postule que sa logique profonde reste le principe du « *self-*

help ». Or, dans le langage constructiviste, cette structure des rôles est d'abord et avant tout constituée par des représentations réciproques fondées sur le principe intersubjectif de l'ennement. Pour Wendt (1999 : 260), « *enemies are constituted by representations of the Other as an actor who does not recognize the right of the Self to exist as an autonomous being, and therefore, will not willingly limit its violence toward the Self* ». Les effets constitutifs de cette structure anarchique sont significatifs au niveau du processus de formulation de la politique étrangère des États, en ce qu'elle génère une « logique sociale et d'interaction » selon laquelle « *states will tend to respond to enemies by acting like deep revisionist themselves [They] will try to destroy or conquer them [and they] will fight on the enemy's perceived terms* » (Wendt, 1999 : 262).

Ensuite, Wendt esquisse l'idéaltype de la « culture anarchique lockéenne », laquelle repose sur une « logique sociale et d'interaction » distincte de la culture anarchique hobbesienne, et qui lui est aussi propre : la *rivalité*. Dans cette culture anarchique, les États se reconnaissent réciproquement leur qualité souveraine et, par conséquent, évitent de s'engager dans des actions guidées par le désir de la conquête et de la domination. Les États sont tout à fait conscients que l'usage de la force dans les règlements des conflits internationaux est toujours une possibilité, mais préfèrent encadrer le recours à la violence organisée et réciproque au sein des structures normatives institutionnalisées ayant des effets constitutifs significatifs dans la formulation de la politique étrangère des États d'au moins quatre manières. Primo, « *states must behave in a status quo fashion toward each other's sovereignty* »; secundo, « *institution of sovereignty makes security less scarce* »; tertio, « *relative military power is still important, but threats are not existential* »; et quarto, « *rivals will limit their own violence* » (Wendt, 1999 : 282). Selon Wendt, la politique internationale contemporaine, au moins depuis la signature des traités de Westphalie, se structure autour de la culture anarchique lockéenne.

Finalement, Wendt propose l'idéaltype de la « culture anarchique kantienne », héritière des présupposés philosophiques du « projet de paix perpétuelle » d'Emmanuel Kant (O'Meara, 2010; Wendt, 1999). En postulant que cette culture anarchique se construit autour d'une structure des rôles régie par la logique sociale de l'*amitié*, Wendt cherche à faire un apport considérable aux théories systémiques des RI en théorisant une catégorie d'analyse largement sous-théorisée en sciences sociales en général, et particulièrement en RI (Wendt, 1999 : 298). Pour Wendt, « *friendship is a role structure within which states expect each other to observe two simple rules: disputes will be settle without war or the threat of war [and] they will fight as a team if the security of any one is threatened by a third party* » (Wendt, 1999 : 298-299). Selon l'auteur, cette forme particulière de culture anarchique favorise l'émergence d'institutions internationales qui contribuent, d'une part, à réduire les problèmes de sécurité au sein d'un groupe d'États (*pluralistic security communities*), et les menaces provenant des acteurs externes d'autre part (*collective security communities*) (Wendt, 1999 : 299). Les communautés de sécurité collective se constituent donc autour des principes « d'aide mutuelle et de réciprocité généralisée » (Wendt, 1999).

En identifiant trois idéaux-types et une culture profonde, l'architecture théorique du constructivisme social d'Alexander Wendt, malgré les efforts de distancement, finit par se construire sur le même patrimoine théorique que le néoréalisme. En effet, non seulement Wendt adhère au caractère stato-centré des Relations Internationales en faisant de la souveraineté le principe constitutif de l'État essentiel, mais encore, il conceptualise l'anarchie à la fois comme la condition permanente des relations internationales, voire la « culture profonde » des structures politiques internationales, et comme un principe organisateur et constitutif des structures politiques en opposition à celui de la hiérarchie. Wendt rompt avec Waltz en assurant le caractère dynamique des structures anarchiques internationales, lesquelles sont ancrées dans un processus d'évolution culturelle favorisant la constitution des structures des rôles à la fois compétitives et coopératives (Wendt, 1992 : 395). Ce faisant, Wendt cherche à

surmonter la principale faiblesse de la conceptualisation néoréaliste de la structure politique internationale, laquelle reposerait sur son incapacité à prédire le comportement des États, et découlerait de l'absence de théorisation autour des logiques sociales d'interaction qui sous-tendent les macrostructures politiques. Pour Wendt, Waltz est malheureusement dans l'impossibilité de prédire « *whether two states will be friends, will recognize each other's sovereignty, will have dynastic ties, will be revisionist or status quo powers, and so on* » (Wendt, 1992 : 396). Cependant, Wendt fait de l'anarchie, tout comme Waltz, la condition quintessentielle des relations internationales, voire l'élément de définition par excellence des structures politiques internationales. Pour le politologue constructiviste, cette condition restera inchangée aussi longtemps que les États restent souverains, puisqu'au final « *the institution of sovereignty teaches [the states] to be especially jealous of their individuality* » (Wendt, 1999 : 223). En fin de compte, Wendt finit par adhérer à la double dichotomie (anarchie/souveraineté vs hiérarchie/autorité) prônée par le néoréalisme. Cette conception des relations internationales tend nécessairement à ignorer et à diminuer le rôle de la hiérarchie et des rapports d'autorité en tant que principes constitutifs des structures politiques internationales.

2.3. Conclusion

Malgré leurs distances ontologiques et épistémologiques, nous concluons ce chapitre en affirmant que *Theory of International Politics* et *Social Theory of International Politics* partagent un patrimoine théorique qui s'érige autour du rôle central que joue l'État dans le domaine des relations internationales et de la mobilisation de l'anarchie et de la souveraineté comme les deux principes constitutifs quintessentiels des structures politiques internationales. Cette façon de concevoir théoriquement la politique internationale facilite la construction d'un champ de savoir autonome capable de générer ses propres référents ontologiques et épistémologiques, dont l'État

et la structure anarchique internationale. Sans ces principes constitutifs, l'idée d'un système international contemporain, tel qu'ancré dans le discours conventionnel des RI modernes, disparaîtrait de l'imaginaire théorique des politologues internationalistes.

Depuis la perspective de Waltz et de Wendt, la politique internationale reste le domaine de la souveraineté westphalienne, laquelle, dans l'ordre formel, traduit l'égalité fonctionnelle et juridique des unités constitutives de la structure anarchique internationale, soit les États. Dans cette interprétation, « *each state, like every other state, is a sovereign political identity* » (Waltz, 2010 : 96). La politique internationale est aussi le domaine de l'anarchie, laquelle, étant généralement comprise comme la condition permanente dans laquelle se déroulent les relations internationales, préconise un portrait de la politique internationale dans lequel les relations entre les États sont de coordination plutôt que de super-ordination et de subordination. Nous avons démontré que cette conception de la politique internationale repose en premier lieu sur une théorisation dichotomique de deux principes organisateurs des structures politiques: l'anarchie et la hiérarchie. Le premier principe, l'anarchie, incarne la logique (néoréalisme) et la culture (constructivisme) profondes de la structure politique internationale. La hiérarchie reste pour sa part un principe organisationnel qui structure exclusivement les systèmes politiques au niveau infra-étatique. Cette dichotomie, il faut le reconnaître, est essentielle au néoréalisme puisqu'elle assure l'autonomie théorique de la politique internationale, en facilitant la délimitation analytique entre l'interne et l'externe à l'État. Ce dernier est réifié et atomisé afin de lui offrir la qualité d'une unité d'analyse de base et se veut constitutif de la structure anarchique internationale. L'atomisation de l'État permet à Waltz de doubler la structure internationale d'une qualité transcendante qui fait de cette dernière le résultat spontané des actions intéressées et égoïstes des États. Or, nous l'avons affirmé, l'atomisation de l'État n'est possible que via le concept de souveraineté, lequel non seulement garantit la similitude formelle et fonctionnelle des États, mais

aussi désigne ce pouvoir décisionnel et discrétionnaire qui leur permet, le moment venu, de limiter volontairement l'exercice de leur droit souverain. Cette flexibilité autour du concept, nous le soulignons, permet à Waltz de résoudre deux problèmes, celui de l'interdépendance au niveau international et celui de l'asymétrie résultant de la distribution de capacités dans le système international. Waltz reconnaît que les États ne possèdent pas les mêmes capacités pour assumer leurs fonctions de gouvernance de manière optimale et que, par conséquent, ils sont prêts à limiter l'exercice de leur droit souverain si cela leur permet d'obtenir des gains économiques, politiques ou militaires, dans une arène internationale où la logique profonde reste perpétuellement celle de l'anarchie.

Avec *Social Theory of International Politics*, Alexander Wendt nous livre une théorie sociale et culturelle de la politique internationale reposant sur une ontologie idéaliste. Ce faisant, Wendt cherche à placer le débat théorique en RI au niveau ontologique - « *what structure is made of* » -, plutôt qu'épistémologique - « *how we can know it* » -. Dans une perspective constructiviste, les macro-structures anarchiques sont faites des significations collectives, de savoir collectif, des structures normatives, bref, des structures idéationnelles intersubjectives. En critiquant ouvertement la conception matérialiste de la structure anarchique du système international proposée par Waltz, Wendt est entièrement disposé à ré-conceptualiser cette dernière à partir du principe de distribution de la connaissance. Il plaide pour l'insertion des microstructures, voire des structures d'interaction, dans les théorisations systémiques des RI en affirmant que les macrostructures ne sont pas statiques à l'image néoréaliste, mais plutôt dynamiques et à réalisation multiple. Wendt propose ainsi une conceptualisation de la structure sociale essentiellement relationnelle, dynamique et profondément sociale dont les effets sont d'une double nature : causale et constitutive.

Pour Wendt, il n'y a pas de logique anarchique comme le prétend le néoréalisme, puisque « *anarchy refers to an absence, not a presence [...] anarchy is an empty*

vessel, without intrinsic meaning » (Wendt, 1999 : 309). En faisant de l'anarchie une structure des rôles à réalisation multiple, Wendt propose trois idéaux-types des cultures anarchiques - hobbesien, lockéen et kantien - qui s'organisent autour des logiques sociales d'interaction distinctes et non-exclusives - ennemié, rivalité et amitié. La souveraineté westphalienne reste pour sa part comprise comme une « institution sociale » à la base du système international contemporain, une « propriété » de la structure politique internationale et une « qualité intrinsèque » aux États. Elle est enracinée à l'*ethos* de l'État essentiel et, par conséquent, présuppose une condition indivisible affirmant l'égalité des États sur le plan formel et juridique. En général, la conception des RI proposée par Alexander Wendt n'est pas très éloignée du portrait esquissé par Kenneth Waltz. Les deux auteurs adhèrent à la thèse selon laquelle la politique internationale est un environnement décentralisé, voire anarchique, où les États, de par leur condition souveraine, socialisent dans l'absence des rapports d'autorité légitime entre eux. La conception westphalienne des RI s'érige ainsi sur une double dichotomie qui traite les principes de la hiérarchie et de l'autorité comme étant antagoniques à ceux de l'anarchie et de la souveraineté. Waltz et Wendt finissent par accepter l'anarchie « *as a basic condition of world politics* » (Lake, 2007 : 47) et la souveraineté westphalienne comme le principe génératif par excellence du système international contemporain, parce qu'il est constitutif de l'État moderne, l'unité d'analyse de base et l'acteur par excellence de la politique internationale.

Cette double dichotomie (anarchie/souveraineté vs hiérarchie/autorité) en RI est-elle encore pertinente sur le plan théorique pour appréhender la politique internationale dans son ensemble? À notre avis, la réponse est négative. En effet, nous considérons que ce procédé théorique fait émerger des problèmes analytiques, comme le changement structurel et l'historicité des relations internationales, avec lesquels les internationalistes doivent composer lorsqu'ils tentent d'étudier les relations internationales dans leur globalité. Qui plus est, cette manière de concevoir les RI tend à reléguer au second plan les rapports hiérarchiques clientélistes comme objet

d'étude central en RI et, par conséquent, nous empêcherait d'avancer dans l'élaboration d'un programme de recherche qui explorerait l'historicité des relations internationales. Il en résulte, selon nous, la nécessité d'une rupture théorique importante avec les théories dominantes des RI que sont le néoréalisme waltzien et le constructivisme wendtien pour avancer dans la systématisation théorique du clientélisme en RI.

CHAPITRE III

AU-DELÀ DE L'ANARCHIE ET DE LA SOUVERAINETÉ WESTPHALIENNE : LA HIÉRARCHIE ET LA CONDITIONNALITÉ NÉORÉALISTE COMME PORTES D'ENTRÉE À LA THÉORISATION CLIENTÉLISTE EN RI

Dans le premier chapitre de ce mémoire, nous avons démontré que le clientélisme politique, bien qu'il reste une catégorie d'analyse largement sous-théorisée dans les propositions théoriques des RI, semble jouer un rôle significatif dans la légitimation des ordres internationaux de type hiérarchique. Une perspective clientéliste en RI partage avec les diverses traditions théoriques du paradigme hégémonique la prémisse selon laquelle la notion d'ordre international n'évoque aucunement l'image d'un monde pacifié, caractérisé par l'absence de conflits et du recours à la force dans les règlements des différends entre les États. Au contraire, le concept d'« ordre international » évoque plutôt l'image d'un *équilibre précaire*, c'est-à-dire un état de fait où coexistent simultanément des tensions et des distensions qui travaillent au maintien de cet équilibre. Et puisque ces tensions et ces distensions sont d'ordre relationnel et se manifestent dans les multiples champs de compétence des États, ces derniers sont obligés de déployer plusieurs stratégies relationnelles – diplomatiques, économiques, militaires, etc. – dans leur socialisation de manière à harmoniser leurs intérêts hétéroclites. Pour appuyer ce raisonnement, nous avons habilité une définition générique du concept de clientélisme. Ce dernier est ici compris comme une forme transhistorique de contrat social qui se structure par des échanges aux bénéfices extrinsèques entre des acteurs politiques socialisant au sein des structures politiques hiérarchisées à réalisation multiple sur le plan purement structurel (dyades et réseaux). Bien que le concept de clientélisme ait été généralement mobilisé pour décrire des relations bilatérales via le modèle Patron-Client, nous constatons que son opérationnalisation au niveau systémique reste une entreprise théorique à effectuer. Ceci étant dit, et à notre connaissance, aucune tentative pour formaliser ou pour

systematiser une théorie clientéliste en RI n'a été jusque-là entreprise. Ce mémoire s'avère la première tentative théorique de s'attaquer à cette problématique, et c'est là que réside son originalité.

Nous avons d'ailleurs démontré que la conception westphalienne des RI, telle que mise en valeur par les approches dominantes de la discipline, dont le néoréalisme de Waltz et le constructivisme social de Wendt, favorise l'émergence d'un portrait de la politique internationale véhiculant l'image d'un système international contemporain constitué d'États formellement égaux, parce que souverains, qui socialisent dans un environnement décentralisé et caractérisé par l'absence de gouvernement mondial, voire anarchique. Cette conception des RI, nous le constatons, repose essentiellement sur la double dichotomisation théorique des principes ontologiques qui n'entretiennent pas des rapports d'exclusion. Cette double dichotomisation, à la fois défendue par Waltz et par Wendt dans leurs oeuvres séminales, tend à fragiliser la portée analytique des structures politiques internationales de type hiérarchique qui s'organisent autour de cette forme transhistorique de contrat social qu'est le clientélisme.

Dans ce chapitre, nous démontrerons que la construction théorique du clientélisme comme objet d'étude en RI doit se réaliser au sein d'une rupture ontologique avec la conception westphalienne des RI, et cela de deux manières. En premier lieu, nous insistons pour faire de la hiérarchie le seul principe organisationnel à caractère systémique au sein des RI. Ce faisant, nous plaidons pour une compréhension de la politique internationale qui réserverait une place ontologique significative aux nombreuses structures politiques hiérarchisées qui régulent et organisent la vie politique internationale depuis, et avant, la paix de Westphalie signée en 1648 (Hobson et Sharman, 2005; Lake, 2003, 2007, 2009; Kang, 2004). En second lieu, nous reconnaissons volontiers le rapport consubstantiel entre les structures hiérarchiques et les rapports d'autorité légitime. Ici, nous considérons qu'il convient

d'approfondir la réflexion théorique sur la conditionnalité que Waltz octroie au concept de souveraineté, pour insérer ce dernier dans l'ensemble des rapports d'autorité qui construisent et légitiment certaines pratiques dans le domaine des États.

Dans ce chapitre, nous montrerons d'abord que la centralité théorique de l'anarchie en RI favorise la construction d'un récit métathéorique qui s'avère peu utile lorsqu'il s'agit d'étudier les effets contraignants et constitutifs des structures politiques de type clientéliste dans l'organisation de la vie politique internationale. Nous sommes ici d'accord avec David Lake (2003 : 304) pour affirmer que les efforts de systématisation théorique autour de la hiérarchie en RI contribueraient aux débats théoriques de la discipline en favorisant l'émergence de « *new conceptual categories* ». Nous montrerons ensuite aussi que la condition souveraine des États peut être convenablement appréhendée au sein des structures politiques hiérarchiques structurées par des rapports d'autorité légitime entre les États (Lake, 2003 : 305) et que cette idée, loin d'être innovatrice en RI, trouve un précédent théorique favorable dans la conditionnalité que Waltz octroie au concept de souveraineté de manière implicite. Ici, nous sommes d'accord avec Hobson et Sharman (2005 : 74) pour soutenir la prémisse selon laquelle « *the international realm can only be termed a sovereign state system by ignoring the vast stretches of territory and hundreds of millions of people who were governed as part of imperial hierarchies* ». Nous soulignerons que la *conditionnalité néoréaliste* est conséquente avec l'esprit constitutionnel de la paix de Westphalie. En somme, nous affirmons que ces deux éléments, à savoir les efforts de systématisation théorique autour de la hiérarchie en RI et la prise en considération de la conditionnalité néoréaliste pour aborder la condition souveraine des États, s'avèrent deux portes d'entrée à la formalisation d'une théorie clientéliste en RI à l'intérieur de certains des paramètres promus par le discours paradigmatique des RI. Ce faisant, cette perspective d'analyse semble bien susceptible d'embrasser les meilleurs postulats des traditions (néo)réaliste et constructiviste en RI et de proposer un cadre interprétatif nouveau ayant pour objectif

l'étude des effets causaux et constitutifs du clientélisme sur la politique internationale dans son ensemble. Ici, nous ne faisons qu'établir le préambule analytique d'une théorisation future sur le *clientélisme international*.

3.1. Au-delà de l'anarchie : la hiérarchie comme porte d'entrée à la théorisation clientéliste en RI

Le discours conventionnel des RI traite le concept d'anarchie comme un principe constitutif de la politique internationale contemporaine véhiculant l'image d'une société d'États gouvernée par l'absence d'une structure politique centralisée ayant le monopole de l'autorité légitime sur ses éléments constitutifs. En tant qu'absence, le concept d'anarchie est conceptualisé en opposition à celui de hiérarchie, lequel présuppose la présence d'une structure politique centralisée et formelle, voire d'un gouvernement, d'un État. Cette compréhension de l'anarchie est commune au néoréalisme de Waltz et au constructivisme de Wendt. Dans leurs oeuvres séminales, Waltz et Wendt confinent la présence des structures politiques hiérarchiques aux systèmes politiques infra-étatiques, dotés d'un gouvernement possédant le monopole de l'usage légitime de la violence organisée sur un territoire et une société donnés, ainsi que la capacité d'assurer la distribution des ressources matérielles et symboliques qui garantissent la reproduction sociale de l'État. Or, cette conceptualisation de l'anarchie présuppose uniquement l'absence d'une institution politique supranationale ayant la capacité et la légitimité de « définir et d'appliquer des règles » (Navari, 2013 : 15) en tant qu'autorité absolue transcendant les frontières imagées et réelles des unités politiques de base constituantes de l'ordre politique international. Qui plus est, comme le note Benno Teschke (2003), cette conception reste largement enracinée dans la pensée absolutiste de la formation de l'État moderne en tant que figure de proue du processus de construction du système international contemporain. Dans cette manière de concevoir les RI, il semble très difficile de penser la hiérarchie au sein de l'anarchie internationale dès que la

première est associée à la présence d'une structure politique centralisée et la dernière à l'absence de celle-ci (Buzan, 1993 : 339). Accepter cette dichotomie (anarchie vs hiérarchie), nous le constatons, c'est accepter les nombreux problèmes analytiques rattachés au concept d'anarchie, en particulier lorsqu'il s'agit d'appréhender la politique internationale dans sa globalité, c'est-à-dire en intégrant les questions relatives à l'inégalité dans le domaine international.

3.1.1. La double dichotomie ontologique comme élément fragilisant les vertus structurelles de la hiérarchie

Tel que précité, l'adoption par les RI d'une compréhension de l'anarchie en tant qu'absence d'autorité légitime au-dessus des États, et par ricochet entre eux, contribue à la construction d'un champ de savoir indépendant (les RI) en se posant comme principe constitutif par excellence des structures politiques internationales contemporaines. Au sein du néoréalisme de Waltz et du constructivisme de Wendt, la centralité théorique de l'anarchie, comme étant la condition permanente et inchangée, voire quintessentielle, de la politique internationale, tend à limiter la portée analytique de la hiérarchie comme principe constitutif des structures politiques internationales. Parce qu'elle propose une rupture ontologique à ce niveau, l'adoption d'une approche clientéliste en RI semble mieux outillée pour appréhender les effets macro-structurels des structures politiques hiérarchiques et des rapports d'autorité entre les États dans un contexte anarchique.

3.1.1.1. L'horizontalité et la décentralisation des RI

La dichotomie ontologique qui imprègne le discours théorique conventionnel des RI promeut la nette distinction entre des systèmes politiques modernes centralisés, bien organisés et hiérarchisés sous la forme d'États, et des systèmes politiques

internationaux dits « primitifs » qui se caractérisent par la décentralisation du pouvoir politique (Sampson, 2002). Le domaine des relations internationales reste donc structuré perpétuellement par un principe organisateur statique et présocial, voire anhistorique, parce que les États, dans leur condition souveraine, sont dans l'impossibilité de déléguer leur pouvoir à une autorité politique supranationale susceptible d'agir comme une police mondiale et de mobiliser la menace de l'usage de la force légitime dans la régulation de la vie politique internationale. Ce faisant, Waltz et Wendt confirment leur volonté de conceptualiser les relations internationales en termes d'égalité et d'horizontalité entre les États et insistent pour dire que la hiérarchie n'a pas de place dans la politique internationale, parce que les structures politiques hiérarchiques reposent sur des rapports d'autorité légitime « *not mere influence or power* » (Wendt, 1999 : 208).

Waltz et Wendt adhèrent donc au caractère horizontal des relations internationales de deux manières. Du côté du néoréalisme, bien que la structure anarchique internationale s'organise autour d'équilibres bipolaires, unipolaires ou multipolaires, la polarisation de la structure politique internationale n'implique aucunement la constitution des hiérarchies internationales, puisque ces dernières présupposent la présence d'une structure politique centralisée et la différenciation formelle et fonctionnelle de ses unités constituantes. Ce faisant, le récit méta-théorique de Waltz ne s'intéresse guère aux nombreuses structures hiérarchiques interétatiques ayant structuré la politique internationale et propose, de ce fait, un portrait de la politique internationale où règne, a priori, une double absence, à savoir celle d'une structure politique centralisée au niveau international et celle des rapports d'autorité légitime entre les États. En théorisant la hiérarchie comme un principe structurel exclusif aux systèmes politiques infra-étatiques, Waltz établit directement une relation consubstantielle entre le concept de hiérarchie et celui d'autorité et prétend que la notion d'asymétrie présuppose une certaine neutralité dans le domaine international qui n'exprime aucune forme de pouvoir politique autre que celui de l'usage de la force militaire.

Quant au constructivisme, Wendt (1992 : 395) affirme que « *anarchy is what states make of it* ». Ce postulat, propre au constructivisme social en tant que théorie de la « structuration symbolique » de la politique internationale, permet à Wendt de se distancer de toute tentative théorique cherchant à réifier une logique anarchique en termes purement structurels et de formuler une interprétation des structures internationales en tant qu'agréats consensuels de conventions sociales, d'arrangements intersubjectifs et d'identités collectives. La véritable intention d'Alexander Wendt est donc de conceptualiser l'anarchie comme la « culture profonde » de la structure politique internationale, puisqu'en tant qu'absence, le concept d'anarchie « *is an empty vessel [and] has no intrinsic logic* » (Wendt, 1999 : 249). Mais, sur le plan purement théorique, Wendt finit par accepter, tout comme Waltz, le traitement dichotomique de l'anarchie et de la hiérarchie en tant que principes organisationnels des structures politiques. Wendt recycle le postulat néoréaliste selon lequel la hiérarchie présuppose la présence d'une autorité politique institutionnalisée et l'anarchie l'absence de cette dernière. En privilégiant l'anarchie comme catégorie d'analyse en RI, Wendt évite d'engager la discussion sur les effets constitutifs des structures des rôles hiérarchiques dans le processus constitutif des « cultures anarchiques internationales ».

Wendt assume de plein gré l'horizontalité/égalité des relations internationales lorsqu'il théorise la culture anarchique kantienne. Cette dernière s'érige sur une structure des rôles fondée sur la logique sociale de l'*amitié* et représente « *the highest stage of cultural evolution* » (Sampson, 2002 : 449). Wendt ramène ainsi au premier plan de la réflexion théorique en RI les questions épineuses sur l'« amitié » entre ces États rationnels, égoïstes, disposés à utiliser la force pour régler leurs différends politiques. Ce faisant, Wendt se propose d'aborder théoriquement l'un des concepts les moins problématisés en RI et cela malgré son importance dans les théorisations sur le système international contemporain et le principe d'égalité souveraine. En effet, note Evgeny Roshchin (2006 : 600), la notion d'amitié semble avoir joué un rôle clé dans

le passage d'un système international pré-moderne, où les rapports politiques d'amitié se construisaient au sein des structures verticales et hiérarchiques, voire clientélistes, à un système international moderne fondé sur l'égalité formelle et juridique des États et le principe de souveraineté externe. Roshchin (2006 : 600) critique la conceptualisation de l'amitié chez Wendt en soulignant que cette dernière « *is to a large degree burdened with a contemporary romanticized ethics of individual friendship* ». Wendt (1999 : 340) semble aussi être en accord avec cette idée. En effet, l'auteur tient à préciser que « *egoism is deeply entrenched in international life, so much so that the idea of states becoming friends can easily seem naive* ».

3.1.1.2. Les vertus structurelles et structurantes de la hiérarchie en RI

La centralité théorique de l'anarchie tend plus précisément à fragiliser la portée analytique de la hiérarchie comme étant un principe organisateur et constitutif des structures politiques internationales. Pour sa part, Waltz évite de présenter la politique internationale en termes purement hiérarchiques. Bien que le principe de « distribution des capacités » souligne d'ores et déjà les vertus structurelles et structurantes de l'asymétrie dans les relations internationales, la portée analytique de ce principe organisateur reste pauvre parce qu'il est théorisé comme un élément de différenciation qui n'exprime et ne dénote aucune forme d'autorité politique entre les États. Waltz possède la vision. Il lui manque toutefois l'assertivité pour théoriser la hiérarchie au sein de l'anarchie internationale de manière explicite. Cette situation est surtout paradoxale si l'on tient compte que pour Waltz l'asymétrie est un facteur de stabilité dans le système international. Si l'on prend comme point de départ la thèse de l'*équilibre de puissances*, cette « tendance naturelle » du système à s'équilibrer en termes asymétriques, il faut reconnaître que Waltz fait de la hiérarchie internationale la condition fondamentale de la stabilité des ordres politiques internationaux anarchiques. Cependant, force est de constater que le problème fondamental de ce

choix ontologique repose sur sa prépondérance à agir comme un principe d'exclusion qui tend à oblitérer le rôle que joue la grande majorité d'États dans la définition des équilibres internationaux. Nous rappelons que, pour Waltz, le focus d'attention théorique en RI doit être exclusivement dirigé vers les grandes puissances, seules à même de déterminer de manière significative l'organisation et la régulation de la vie politique internationale. À notre avis, la centralité ontologique de l'anarchie empêche de théoriser les relations internationales comme le domaine du politique où « *some [states] are entitled to command and some [states] are required to obey, and that both sides recognize as legitimate the social logic of this unequal situation* » (Hobson et Sharman, 2005 : 69). De ce fait, il semble opportun de rompre avec une telle conception de la politique internationale, si l'on veut s'attaquer au rôle que joue la majorité d'États dans la structuration des relations internationales.

Wendt reste lui aussi muet sur les implications analytiques des structures hiérarchiques dans la constitution des cultures anarchiques. Wendt laisse ainsi sa variante théorique mal outillée pour traiter convenablement des rapports asymétriques au sein d'une même culture anarchique, qu'elle soit kantienne, hobbesienne ou lockéenne. Bien que Wendt soit d'accord pour affirmer que la politique internationale est généralement régulée par les grandes puissances et que celles-ci sont généralement disposées à réguler le comportement des États périphériques (Wendt, 1999 : 358), il finit par aborder la hiérarchie comme un principe organisateur et constitutif des structures gouvernementales, et par réduire les rapports de pouvoir à la seule capacité des États à s'influencer et à se convaincre réciproquement. Pour Alexander Wendt (1999 : 96), « *the meaning of power and the content of interests are largely a function of ideas* ». À l'image du néoréalisme, Wendt conceptualise l'anarchie en tant que « culture profonde » des structures politiques internationales et, de ce fait, propose un portrait théorique des relations internationales axé sur l'égalité formelle et juridique des États, en tant que stade suprême d'un processus d'évolution

culturelle assuré par l'internalisation de la réciprocité en tant que « règle d'or » des relations internationales.

Cette conception des RI, nous l'avons noté, est accentuée par le concept d'amitié en tant que logique d'interaction sociale propre à la culture anarchique kantienne. Mais, à notre avis, il serait davantage pertinent d'aborder le concept d'amitié avec prudence en RI et d'engager une rupture avec l'idéalisation constructiviste afin de favoriser une construction théorique autour de la notion d'*amitié déséquilibrée* pour référer aux réseaux d'alliances interétatiques qui tendent à se figer autour « [d']un vaste système international de *clientélisme* d'États amis qui n'excluent pas les tensions en leur sein » (Viltard, 2009 : 137 [nous soulignons]). En confinant la hiérarchie au domaine de la politique infra-étatique et en faisant de la culture profonde de la politique internationale « *an absence, not a presence* » (Wendt, 1999 : 308), le discours métathéorique de Wendt contribue également à fragiliser la portée analytique de la hiérarchie au sein du langage théorique conventionnel des RI. Par conséquent, le constructivisme social de Wendt semble mal outillé pour appréhender les nombreuses structures des rôles clientélistes qui, sur le plan international, contribuent directement ou indirectement à la constitution des cultures anarchiques internationales.

3.1.2. La hiérarchie comme porte d'entrée théorique au clientélisme en RI

La recherche récente en RI n'est pas indifférente aux critiques adressées ici à la conception westphalienne de la politique internationale contemporaine. En effet, les efforts de systématisation théorique autour de la hiérarchie et des rapports d'autorité entre les États semblent bien établis et apportent un lot important de considérations ontologiques qui, à notre avis, permettent d'avancer dans la formalisation théorique du clientélisme au sein de la discipline des RI.

À ce jour, les internationalistes qui s'attardent à théoriser substantiellement la hiérarchie en RI sont d'accord pour dire que les rapports d'autorité entre les États, loin d'être de nature coercitive, reposent d'abord et avant tout sur des normes de réciprocité qui structurent les échanges entre les États, soient-ils matériels ou symboliques. David Lake (2007 : 55) note précisément que dans le domaine des États « *authority rests on the ruler's ability to deliver the goods demanded by the ruled and the latter's willingness to recognize as legitimate the status of the former* ». La conceptualisation de la hiérarchie et des rapports d'autorité en RI est donc formulée de manière à établir un lien de causalité significatif avec la notion de *satisfaction* en tant qu'élément crucial dans le maintien de la stabilité des ordres internationaux. Nous considérons que les systématisations théoriques sur la hiérarchie en RI offrent les bases conceptuelles favorisant la théorisation clientéliste en RI. En effet, à l'image de la définition générique du concept de clientélisme ici proposée, ces efforts théoriques définissent les structures politiques organisées par le principe de la hiérarchie à l'image d'un contrat social (Lake, 2007; 2003) qui reposerait sur la capacité des puissances hégémoniques à assurer la distribution des bénéfices engendrés par l'ordre politique établi de manière à assurer la satisfaction des États révisionnistes à l'égard d'un ordre politique qui exige de leur part la perte, au moins partielle, de leur condition souveraine.

Dans une perspective clientéliste des RI, la structuration de la politique internationale résulterait non pas des effets structurels d'une force transcendante (la structure anarchique), mais plutôt de la capacité des États à déterminer les règles du jeu au sein d'un contrat social qui engendre des bénéfices pour les puissances patronales, lesquelles restent généralement disposées à assumer les coûts relatifs au maintien d'un ordre politique en adéquation avec leurs préférences, et pour les puissances subalternes, lesquelles conditionnent leur souveraineté en échange des gains politiques, économiques et militaires. En RI, une perspective d'analyse ayant comme objet d'étude le clientélisme s'appuierait davantage sur le principe de *distribution des*

bénéfices et sur les théories de l'échange et leur application au domaine des relations internationales. Depuis cette perspective, le comportement des États, surtout subalternes, ressemble à de *l'opportunisme politique* (Veenendaal, 2014 : 15). Ces derniers semblent mieux disposés à adopter une politique étrangère en adéquation avec les règles de conduite élaborées par les puissances patronales, lorsque cette subordination leur assure la réduction des dépenses liées aux politiques de sécurisation, renforce leurs capacités de négociation avec des tierces parties et leur garantit le flux récurrent des ressources matérielles et symboliques critiques pour leur reproduction sociale avec peu des conditionnalités externes (Lake, 2003; 2007; 2009; 2013). Les États subalternes ne sont donc pas des acteurs passifs, mais dotés d'agentivité. En étant conscients de leurs avantages stratégiques, ces États réussissent généralement à retirer de grandes puissances les ressources militaires, économiques et politiques qui renforcent leurs possibilités d'action politique bien au-delà de leurs propres capacités individuelles (El-Doufani, 1992).

Pour le dire autrement, le développement d'une perspective clientéliste en RI insisterait davantage sur la hiérarchie en tant que principe constitutif des structures internationales ainsi que sur ses effets causaux et constitutifs sur la politique internationale dans son ensemble. Dans cette conception des RI, nous le soulignons, l'objectif est de dépasser la centralité ontologique de l'anarchie favorisée par le discours métathéorique conventionnel. Ce dépassement reposerait sur l'idée selon laquelle l'anarchie est un état de fait contingent, voire régional. Autrement dit, « *anarchy is only what some states make of it* » (Sampson, 2002 : 449). En acceptant cette prémisse, une perspective clientéliste en RI inviterait à penser la politique internationale en tenant compte des structures politiques internationales qui émergent des microstructures clientélistes qui, à la fois, reflètent le caractère hiérarchique des relations internationales et l'existence des rapports d'autorité légitime entre les États.

3.2. Au-delà de la souveraineté westphalienne : la conditionnalité néoréaliste comme porte d'entrée théorique au clientélisme en RI

Alors que le concept d'anarchie assure le caractère dit pré-moderne de la politique internationale en présupposant un portrait atomisé, décentralisé et indifférencié des relations internationales à l'image de l'état de nature proposé par la philosophie politique de Thomas Hobbes, le discours autour de la modernité politique en RI a deux corollaires : l'État comme élément constitutif de la modernité politique et la souveraineté comme propriété constitutive de l'État moderne. C'est donc autour de ces deux référents ontologiques, et surtout du dernier, que s'opère le découpage entre deux sphères politiques interdépendantes, mais généralement traitées comme autonomes, à savoir l'État et la structure politique internationale. Le concept de souveraineté émerge dans les représentations théoriques de la politique internationale comme « *the defining property of the state* » (Bartelson, 1995 : 23) et l'incarnation rhétorique du « mythe » fondateur du système international contemporain, soit la paix de Westphalie (Osiander, 2001; Teschke, 2003).

La conception westphalienne de la souveraineté véhicule généralement deux idées fondamentales. D'une part, le concept de souveraineté désigne la présence, à l'interne de l'État, d'une structure politique centralisée ayant la capacité d'exercer effectivement le pouvoir politique de manière absolue et légitime au sein d'un territoire et d'une société donnés. D'autre part, il tend à désigner une absence sur le plan externe, en ce sens qu'il présuppose l'inexistence d'une quelconque structure politique ayant la capacité d'exercer une quelconque autorité absolue au-dessus des États (Agnew, 2005; Krasner, 2001; Bartelson, 1995; Wendt, 1999; Waltz, 2010). Or, nous verrons que la conceptualisation westphalienne de la souveraineté, telle que mise en valeur par le néoréalisme de Waltz et le constructivisme social de Wendt, mérite d'être déréifiée au sein d'une formulation théorique qui insisterait davantage sur les rapports d'autorité légitime entre des États souverains. Ici, nous sommes loins d'être

innovateurs. En effet, nous construisons notre argument à partir des propositions de Kenneth Waltz, lequel aborde le concept de souveraineté comme étant conditionné par des rapports d'autorité en raison notamment de l'incapacité de certains États à assumer leurs fonctions unitaires respectives. Mais si, pour Waltz, cette souveraineté conditionnée semble peu problématique pour son modèle parcimonieux, nous considérons toutefois que cette ouverture analytique dévoile le caractère clientéliste des rapports interétatiques et, par conséquent, mérite d'être convenablement abordée.

3.2.1. La souveraineté westphalienne : une rupture dans la continuité

Waltz et Wendt embrassent tous les deux la conception westphalienne des relations internationales. Leurs perspectives théoriques prennent donc comme prémisse de départ pour l'étude de la politique internationale la société d'États ayant émergé à la signature des traités de paix de Westphalie. Ces derniers, signés en 1648 par le Saint Empire romain germanique, la Suède et la France pour mettre fin à la guerre de 30 ans et restaurer la paix en Europe, s'érigent dans l'imaginaire des internationales comme l'acte constitutionnel à l'origine d'un système international contemporain constitué d'États souverains, régi par le principe selon lequel « *non-intervention into the internal affairs of another state is the rule* » (Schmidt, 2011 : 602). La conception westphalienne de la souveraineté assure la construction de l'État comme sujet des RI modernes et désigne une réalité analytique concomitante et consubstantielle à l'anarchie. Autrement dit, la conception westphalienne des RI est étroitement « *linked to the emergence of the concept of the modern sovereign state* » (Bartelson, 1995 : 209). Cependant, force est de constater que cette conception des relations internationales est l'objet de nombreuses critiques venant des internationalistes (Krasner, 2001; 2001; Croxton, 1999; Stirk, 2012; Glanville, 2013; Osiander, 2001; Bartelson, 1995) qui cherchent à démontrer la thèse selon laquelle, loin d'attester de l'émergence d'un nouvel ordre international constitué d'entités souveraines, les traités

de Westphalie ne furent qu'une tentative, réussie, de consolider le caractère hiérarchique du Saint Empire romain germanique sous les auspices de l'internationalisation de sa politique interne (Malettke, 2001; Krasner, 2001; Croxton, 1999; Stirk, 2012). Pour Stephen Krasner (2001 : 17), la conception westphalienne des relations internationales n'est qu'« *a simple, arresting, and elegant image* ». Par conséquent, elle mérite d'être problématisée substantiellement.

Or, nous constatons qu'effectuer cette tâche depuis les travaux de Waltz et de Wendt peut s'avérer problématique. En effet, leurs théorisations respectives se bornent à *réifier*¹⁶ le concept de souveraineté et, par conséquent, finissent par le présenter comme un « *organizing principle or [...] constitutive rule, endowed with powers of its own* » (Bartelson, 1995 : 17). Waltz ne dédie qu'un seul paragraphe au concept de souveraineté tout en l'incorporant au langage théorique du néoréalisme comme un principe organisationnel et constitutif de l'État et de la politique internationale, favorisant ainsi une connexion circulaire avec l'anarchie internationale. Pour sa part, Wendt fait du concept de souveraineté une « qualité intrinsèque » à l'État essentialisé qui dépasse le caractère contingent et relationnel de son exercice effectif. En l'assimilant au principe d'autonomie politique, Waltz et Wendt font de la souveraineté westphalienne un principe de différenciation qui cristallise l'émergence de l'État comme l'unité d'analyse de base des relations internationales, et un principe de similitude qui assure leur égalité formelle, fonctionnelle et juridique. Au sein de la conception westphalienne des relations internationales, le concept de souveraineté est compris comme étant un principe absolu et indivisible, puisque « *a state is either sovereign, or it is not a state* » (Lake, 2003 : 305).

¹⁶ Pour Peter Berger et Thomas Luckmann (2014 [1966] : 158-159), « la réification est l'appréhension d'un phénomène humain en tant que chose, c'est-à-dire, en des termes non-humains ou même supra-humains [...] comme s'ils étaient autre chose que des produits humains. [...] La réification implique que l'homme est capable d'oublier sa propre création du monde humain [et] peut être décrite comme une étape extrême dans le processus de l'objectivation, par laquelle le monde objectivé perd son intelligibilité en tant qu'entreprise humaine et devient fixé en tant que facticité inerte, non-humaine, non-humanisable. [L'être humain] est capable de produire une réalité qui le nie ».

Cette manière de concevoir les RI voit dans la signature des traités de Westphalie la consolidation de l'autonomie politique des États européens face aux ambitions impérialistes et universalistes du Saint Empire romain germanique (Osiander, 2001; Krasner, 2001; Stirk, 2012). Or, la recherche semble démontrer que cette lecture est généralement inappropriée, parce que « *nobody began or even ended the negotiations at Westphalia with the idea of creating an international system of sovereign states* » (Croxton, 1999 : 589). À juste titre, note Benno Teschke (2012 : 14), loin de donner naissance à un nouvel ordre politique moderne basé sur des États souverains, lequel arriva plus tard au XIX^e siècle, « la géopolitique européenne est demeurée dans l'orbite du dynasticisme bien après 1648 ». Qui plus est, les principes constitutifs du système Westphalien, dont celui de non-ingérence et celui de souveraineté, semblent avoir eu une incidence particulière dans le langage théorique des RI à partir du XVIII^e siècle et, surtout, du XX^e siècle lorsqu'ils ont été intégrés au cadre normatif de la Ligue des Nations après la Première Guerre mondiale et de la Charte des Nations Unies en 1945 (Glanville, 2013; Krasner, 2001; Osiander, 2001).

Stephen Krasner (2001 : 21) note pour sa part que les grandes innovations implicites à la paix de Westphalie étaient « *antithetical to the ideas of national sovereignty that later became associated with the so-called Westphalian system* ». Derek Croxton (1999 : 569) insiste pour dire qu'il est impossible de trouver au sein des traités de Münster et d'Osnabrück « *a clear statement of the principle of sovereignty* ». Glanville (2013 : 87) conclut que « *the conventional understanding of sovereignty in the discipline of IR is historically inaccurate* ». Depuis leur perspective, l'immunité que les théorisations dominantes en RI assurent aux États en termes des rapports d'autorité légitime reste en dernière instance « *an imagined state of affairs* » (Schmidt, 2011 : 618). Bien que la plupart des auteurs, dont Benno Teschke, adhèrent à l'idée d'une modernisation des relations interétatiques en mettant de l'avant l'argument selon lequel la souveraineté westphalienne traverse au cours de l'histoire une série de « variations », notre critique s'attaque à la thèse acceptée par les

théorisations dominantes en RI et selon laquelle la paix de Westphalie de 1648 est considérée comme étant l'événement disruptif accouchant de la modernité politique des RI. C'est uniquement en ce sens que l'on peut affirmer que la conception westphalienne des RI repose sur un « mythe » qui « *inform past as well as current practices that are at the very heart of international politics* » (Pourmokhtari, 2013 : 1768).

3.2.2. La souveraineté comme une relation d'autorité

En ignorant cette conception des relations internationales, *Social Theory of International Politics* et *Theory of International Politics*, épousent tous les deux une théorisation de la politique internationale contemporaine qui ne problématise pas adéquatement la tension entre l'égalité formelle, fonctionnelle et juridique que véhicule l'idéal souverain westphalien, et l'inégalité *de facto* qui persiste entre les États dans le système international contemporain avant et après Westphalie. Kenneth Waltz et Alexander Wendt acceptent difficilement le postulat selon lequel le principe de souveraineté « *is frequently divided, with one state acquiring more or less authority over the actions of another* » (Lake, 2007 : 57) et, par conséquent, ne problématisent pas convenablement « *the many hierarchical political formations that have existed throughout the period that opened in 1648* » (Hobson et Sharman, 2005 : 92). Pour Waltz, la souveraineté en tant qu'attribut assurant la similitude fonctionnelle des États dans une structure politique internationale anarchique révèle l'impossibilité théorique d'organiser le domaine de la politique internationale autour d'une division formelle et fonctionnelle du travail entre les États, puisque cela impliquerait la mise sur pied d'une structure hiérarchique formelle. Wendt emprunte pour sa part une conception wébérienne de l'État axée sur le légalisme institutionnaliste lui permettant d'épouser une conception de la souveraineté externe en opposition symétrique au concept d'autorité. Ils évitent ainsi d'engager la réflexion autour du concept de souveraineté dans une dimension purement relationnelle et contingente, c'est-à-dire

« *[a]s a form of power [...] the ability of one [actor] to get another to do something it would otherwise not do* » (Lake, 2007 : 51).

Pour Stephen Krasner (2001 : 20), la conception westphalienne des RI est dans l'incapacité de reconnaître que, dans l'histoire des relations internationales, « *the conventional norms of sovereignty have always been challenged [...] and stronger nations have not been immune to external influence* ». C'est pourquoi, pour cet auteur, parler de souveraineté dans le sens westphalien du terme, c'est d'abord et avant tout parler d'*hypocrisie organisée*. Cette notion est mobilisée par Krasner (2001 : 19) pour dénoter l'irréconciliable incompatibilité entre l'idéal souverain des États, lequel met l'accent sur leur immunité aux rapports d'autorité légitime sur le plan international, et les récurrentes violations de ce principe dans la socialisation des États avant et après Westphalie. Jack Donnelly (2006), David Lake (2003) et David Kang (2004) soutiennent aussi que l'histoire des relations internationales ne peut être abordée en négligeant les nombreuses structures politiques impérialistes qui ont structuré sur le plan politique, économique et juridique, des régions aussi diverses que l'Afrique subsaharienne, le Sud-est asiatique, le Sud-Est européen, et l'Amérique latine. Pour ces auteurs, ces régions ont été généralement mises sous la tutelle des grandes puissances, à l'image des Protectorats internationaux, au sein desquels les interventions des puissances étrangères impérialistes dans les affaires internes des États souverains ont été non seulement monnaie courante, mais aussi une stratégie politique qui leur assure la mise en place des gouvernements susceptibles d'harmoniser leurs intérêts avec les préférences des puissances patronales. Ces recherches témoignent de la qualité intrinsèquement impérialiste et hiérarchique des relations internationales contemporaines jusqu'en 1945¹⁷ (Hobson et Sharman, 2005) et des structures

¹⁷ Nous adoptons ici la conceptualisation de Galtung (1971), pour qui le concept d'impérialisme désigne « *a form of dominance relationship among collectivities which cut across national boundaries and establishes a bridgehead linking the center in the center nation to the center in the periphery in relations of harmony of interest, while at the same time creating disharmony of interest between the periphery in the center nation and the periphery in the periphery nation* » (Cité en Berman, 1974 : 4).

impérialistes informelles ayant caractérisé l'ordre international de la guerre froide (Lake, 2003). Dans cette conception des relations internationales, la guerre froide ressemble davantage à un état de fait marqué par une lutte patronale internationale entre les États-Unis et l'URSS. Alors que les premiers, en tant que nouvelle puissance hégémonique, ont généralement cherché à construire et consolider le système westphalien en misant sur un ordre international axé sur la Charte des Nations Unies, la reconstruction de l'Europe et la politique d'endiguement, l'Union Soviétique semblait davantage intéressée à construire une alternative politique à l'hégémonie américaine en termes de gouvernance mondiale.

En intégrant cette rupture d'ordre symbolique au patrimoine ontologique de leurs récits métathéoriques, Waltz et Wendt favorisent la construction d'une représentation de la politique internationale contemporaine qui réifie le concept de souveraineté comme une condition absolue et indivisible, voire anhistorique, (Glanville, 2013 : 80) qui tend à renforcer le mythe qui entoure l'avènement d'un système international d'États caractérisé par l'absence des rapports d'autorité légitime entre les principales unités du système et des structures hiérarchiques internationales. Depuis leurs perspectives, le concept de souveraineté « *[is] an absolute condition* » (Lake, 2003 : 308). Et bien que l'on ne puisse pas balayer du revers de la main les progrès significatifs qui découlent des principes de souveraineté et de non-intervention dans les relations internationales durant le siècle dernier, nous sommes plutôt de l'avis qu'il n'y a pas tant rupture que continuité, puisque l'ordre international westphalien semble se constituer sur des structures impérialistes informelles (Lake, 2003) qui produisent et reproduisent les pratiques politiques d'héritage colonial (Pourmokhtari, 2013).

3.2.3. La conditionnalité néoréaliste comme porte d'entrée à la théorisation clientéliste en RI

Nous constatons que la théorisation néoréaliste assume la conditionnalité du principe souverain et que cette dernière est rattachée au principe de distribution des capacités. Waltz reconnaît que les États ne possèdent pas les mêmes capacités pour réaliser leurs fonctions unitaires et qu'ils sont par conséquent en relation d'interdépendance. La souveraineté étatique chez Waltz doit donc s'accorder logiquement avec un pouvoir décisionnel permettant aux États de décider par eux-mêmes de la manière dont ils feront face à leurs problèmes internes et externes. Être souverain, c'est donc aussi avoir la capacité et l'intention de limiter volontairement l'exercice de ce droit pour obtenir des gains politiques, économiques ou militaires, à l'image de la théorisation clientéliste ici esquissée. Waltz est donc conscient du caractère contingent du principe souverain, l'insère dans les *pratiques* des États et le dote généreusement d'une conditionnalité lui permettant de souligner qu'« *economic gains may be granted by one state to another in exchange for expected political advantages* » (Waltz, 2010 : 71). Parce que l'exercice du droit souverain présuppose, sous certaines conditions, un échange de type clientéliste, nous considérons que la conditionnalité néoréaliste, à la différence de la conception constructiviste, ouvre une porte à la théorisation clientéliste en RI. Ce faisant, nous croyons que les internationalistes gagneraient à aborder les pratiques d'intervention et d'ingérence dans les affaires internes des États non pas comme des « *anomalies* » (Lake, 2003), mais comme intrinsèquement associées à l'esprit constitutionnel des traités de paix de Westphalie. En effet, pour des auteurs comme Osiander (2001), Krasner (2001), Stirk, (2012) et Croxton (1999), l'objectif ultime des traités de paix de Westphalie fut de légitimer l'intervention des puissances étrangères dans les affaires internes du Saint Empire pour freiner ses tendances monarchiques et ainsi préserver la paix en Europe. Sur ces bases, une perspective clientéliste en RI partirait de la prémisse selon laquelle, bien que dans les relations internationales les États soient généralement soumis « *[to] greater or lesser*

restrictions on their sovereignty » (Lake, 2003 : 311), cette « *authority is never absolute* » (Lake, 2003 : 304). Dans cet ordre d'idées, les nombreuses pratiques qui tendent à limiter l'autonomie politique des États n'évacuent aucunement la qualité souveraine de ces derniers, à la seule condition - nécessaire - que ces restrictions soient acceptées de manière volontaire, c'est-à-dire en dehors des contraintes coercitives (Waltz, 2010).

3.3. Conclusion

Dans ce chapitre, nous avons entamé la réflexion en mettant l'accent sur les implications théoriques qui découlent de la centralité ontologique de l'anarchie et de la souveraineté westphalienne dans les récits métathéoriques du néoréalisme de Kenneth Waltz et du constructivisme social d'Alexander Wendt. Nous avons démontré que cette manière de concevoir les relations internationales contemporaines offre un portrait de la politique internationale véhiculant l'image d'un système international contemporain constitué d'États formellement égaux, parce que souverains, qui socialisent dans un environnement décentralisé et caractérisé par l'absence d'autorité légitime entre les États. Nous avons constaté que cette conception des RI s'enracine dans la double dichotomisation théorique et conceptuelle des principes constitutifs qui n'entretiennent pas une relation antagonique *per se*, à savoir l'anarchie par opposition à la hiérarchie et la souveraineté externe par opposition aux rapports d'autorité entre les États. Nous concluons que l'absence de systématisation théorique autour du clientélisme en RI s'explique par la faiblesse analytique des principes constitutifs des structures clientélistes dans la conception westphalienne des RI: la hiérarchie et l'autorité.

Par conséquent, il nous semble évident que la construction d'une future théorie clientéliste pour l'étude de la politique internationale ne peut se faire que s'il s'opère une rupture avec la centralité de l'anarchie et de la souveraineté westphalienne dans

les récits théoriques conventionnels. En effet, tout effort de systématisation théorique du clientélisme en RI requiert, sur le plan purement théorique et conceptuel, la mobilisation de la hiérarchie comme étant un principe constitutif des structures politiques internationales, et cela au niveau systémique. Une telle démarche souligne la nécessité de sortir du cadre westphalien si l'on veut, en tant que théoriciens des RI, étudier en profondeur les effets structurels des macro et micro structures politiques internationales de type hiérarchique sur la politique internationale dans son ensemble. Le but est de suivre l'intuition du politologue David C. Kang (2004), pour qui le mythe westphalien est mal outillé pour étudier les relations internationales au-delà de l'espace européen, en particulier des régions comme l'Asie, historiquement organisées autour des structures politiques hiérarchisées. À ce stade-ci de la réflexion, nous sommes convaincus que la théorisation clientéliste en RI, parce qu'elle insiste précisément sur le caractère hiérarchique des relations internationales et les effets macro-structurels (causaux et constitutifs) des rapports d'autorité légitime entre les États, semble mieux outillée pour aborder la politique internationale dans sa globalité. Alors que le concept de clientélisme est généralement utilisé pour décrire les relations entre certains États, et cela à l'intérieur des cadres théoriques très distincts sur les plans ontologique et épistémologique, nous considérons que des efforts théoriques devraient prendre cette direction au sein des recherches futures pour dévoiler les retombées analytiques du cadre clientéliste en RI.

CONCLUSION

Nous nous sommes proposé, dans le cadre de ce mémoire de maîtrise, de problématiser l'absence de formalisation théorique autour du concept de clientélisme au sein des Relations Internationales. Cette préoccupation, nous l'avons constaté, repose sur la prémisse selon laquelle le concept de clientélisme a été généralement utilisé par les internationalistes pour décrire non seulement les relations entre certains États, et cela de manière transhistorique, mais aussi pour signaler les effets structurels de cette forme particulière d'échange social au sein des structures politiques hiérarchiques à dimension internationale. Nous avons aussi démontré que la percée du concept de clientélisme dans les relations internationales via le modèle Patron-Client, bien que tardive et marginale, favorise la construction d'un objet d'étude largement sous-théorisé en RI, le *clientélisme international*, et ouvre de nouvelles possibilités de réflexion théorique qu'il convient d'interroger davantage pour avancer dans un discours alternatif de l'histoire des relations internationales. Ce faisant, nous avons cherché tout au long de ce mémoire à ramener au centre d'attention des internationalistes ce qui reste aux yeux des politologues contemporains une affaire du passé.

Dans notre démarche, qui est essentiellement théorique, qualitative et interdisciplinaire, nous avons d'abord effectué un survol des diverses traditions universitaires ayant porté sur le concept de clientélisme, afin d'en dégager les éléments caractéristiques assurant la construction d'une définition générique ayant le potentiel de servir comme un outil théorique opérationnel en RI. Nous avons souligné que le concept de clientélisme trouve l'échange comme dénominateur commun à l'ensemble des théorisations proposées au sein de la littérature spécialisée, que les bénéfices de cet échange sont de nature extrinsèque, et que cette forme particulière d'échange social lie des acteurs politiques socialisant au sein des structures

hiérarchisées. Pour établir les propriétés structurelles du clientélisme, nous avons inséré ce dernier dans la logique du don tel que développée par Marcel Mauss. Cette démarche, nous le croyons, assure au concept de clientélisme non seulement une neutralité axiologique qui permet de rompre avec le biais rationaliste généralement véhiculé par les théorisations clientélistes, mais permet également de souligner le rôle central que jouent les normes de réciprocité dans toute forme d'organisation sociale et politique. Nous avons montré que la meilleure manière d'opérationnaliser le concept de clientélisme au niveau macro-social est de penser celui-ci comme une *forme transhistorique de contrat social qui repose sur des échanges aux bénéfices extrinsèques entre des acteurs politiques socialisant au sein des structures politiques hiérarchisées*. Nous sommes convaincus que cette définition générique assure au clientélisme une place jusque-là négligée au sein des théorisations macro-structurelles et qu'elle nous permet de dépasser le réductionnisme ontologique et méthodologique d'héritage anthropologique assumé par le modèle Patron-Client. À notre avis, la définition générique ici présentée répond effectivement à l'ambition exprimée par le politologue étasunien, Christopher Carney, d'étendre le rapport clientéliste, comme catégorie d'analyse, à l'ensemble des rapports interétatiques et, par conséquent, à la politique internationale dans son ensemble.

Le second objectif poursuivi dans ce mémoire consistait à croiser les principaux postulats des théorisations clientélistes à ceux propres au discours théorique conventionnel des RI, tel que mis en valeur par *Theory of International Politics* de Kenneth Waltz, et *Social Theory of International Politics* d'Alexander Wendt. Nous voulions tester la (im)possibilité de poursuivre la formalisation théorique du clientélisme en RI depuis le paradigme hégémonique. Ce choix repose sur la conviction que le modèle Patron-Client, en tant que précédent théorique, s'inscrit en continuité avec les principaux présupposés ontologiques des théories rationalistes en RI et qu'il mobilise le raisonnement propre au réalisme défensif (néoréalisme), selon lequel les États cherchent à assurer leur sécurité dans un environnement social et

politique hautement compétitif. Nous constatons toutefois que cette orientation tend à réduire la portée analytique du clientélisme en RI parce qu'elle tend à négliger les effets constitutifs de cette « structure des rôles » (patron-client), à l'image constructiviste, sur l'identité et les intérêts des États. Nous avons souligné que la formalisation théorique du clientélisme en RI se doit de prendre au sérieux certains des postulats constructivistes pour rompre avec le fardeau rationaliste que rogne la recherche sur le clientélisme en sciences sociales en général et en RI en particulier. Nous sommes convaincus que cette démarche est susceptible d'aboutir sur un modèle théorique capable de réaliser la synthèse entre deux ontologies apparemment irréconciliables (matérialisme/idéalisme) et d'outiller la réflexion en RI d'une catégorie d'analyse très utile lorsqu'il s'agit d'appréhender les effets macro-structurels (causaux et constitutifs) des microstructures hiérarchiques internationales et des rapports d'autorité légitime entre des États souverains.

De ce croisement, nous retirons le constat selon lequel le néoréalisme de Waltz et le constructivisme social de Wendt, malgré leurs distances ontologiques (matérialisme vs idéalisme), partagent un patrimoine théorique commun qui se construit autour du rôle central de l'État dans la structuration de la vie politique internationale et de la mobilisation de l'anarchie et de la souveraineté westphalienne comme étant les deux principes constitutifs exclusifs des structures politiques internationales. Nous avons montré que la pertinence théorique de ce choix ontologique repose essentiellement sur sa capacité à générer l'autonomie analytique d'un champ de savoir spécifique, les RI. Ce discours métathéorique impose aux internationalistes une vision de la politique internationale qui fait du principe de souveraineté westphalienne l'élément constitutif des États, en présupposant leur égalité formelle, fonctionnelle et juridique, ainsi que leur immunité aux rapports d'autorité légitime, et prône l'anarchie comme la condition quintessentielle dans laquelle socialisent ces derniers. Force est de constater que cette conception des RI modernes tend à oblitérer l'importance de la hiérarchie et l'autorité,

centraux à une vision clientélistes des RI, dans l'appréhension de la politique internationale dans son ensemble.

Nous nous sommes aussi interrogé sur les implications théoriques résultant de ce choix ontologique et sur la manière dont la systématisation théorique du clientélisme en RI permettrait de surmonter les limites sous-jacentes à la conception westphalienne des relations internationales. Ici, nous avons soutenu la thèse selon laquelle le développement d'une perspective théorique ayant le clientélisme comme objet d'étude doit se réaliser par une rupture ontologique avec le discours conventionnel des RI sur deux points fondamentaux. Tout d'abord, il s'agirait de théoriser substantiellement la hiérarchie en RI, en partant de la prémisse selon laquelle les relations internationales se sont historiquement organisées autour des structures politiques hiérarchisées qui régulent la politique internationale, et cela, avant et après la paix de Westphalie signée en 1648. Ensuite, nous considérons qu'il semblerait surtout pertinent d'explorer la conditionnalité que Waltz octroie au concept de souveraineté, pour faire de ce dernier « *a type of authority relationship [...] produced through practice* » (Lake, 2003 : 308). À l'encontre des postulats avancés par Kenneth Waltz et Alexander Wendt, une perspective clientéliste en RI assumerait de plein gré la prémisse selon laquelle, dans le domaine des relations internationales, les États entretiennent des rapports d'autorité légitimés qui restreignent leur autonomie politique et favorisent l'émergence des structures politiques hiérarchisées.

De ce fait, nous avons démontré que la centralité ontologique de l'anarchie au sein du « paradigme hégémonique » minimise le rôle de la hiérarchie en tant que principe organisateur des RI, en présupposant que le système international se structure essentiellement autour des rapports interétatiques horizontaux et décentralisés. Depuis cette prémisse, il semble très ardu d'appréhender le rôle que jouent les structures politiques de nature hiérarchique dans l'organisation de la vie politique internationale. Par ailleurs, nous avons remis en question la conception westphalienne des RI en

interrogeant le concept de souveraineté. Nous avons montré que la conditionnalité néoréaliste, tout en respectant l'esprit constitutionnel des traités de paix de Westphalie, habilite sur le plan théorique l'appréhension du clientélisme entre entités souveraines. Nous reconnaissons donc volontiers que le concept de souveraineté se doit d'être *de-réifié* par les politologues internationalistes de manière à saisir son caractère contingent et sa capacité à coexister avec des rapports d'autorité légitime entre les États. Bien qu'elle reconnaisse le caractère anarchique des relations internationales, une perspective clientéliste en RI permettrait d'accentuer son caractère contingent, voire régional, de la structure anarchique, pour avancer dans la systématisation théorique de la hiérarchie comme un principe organisationnel systémique ayant des effets causaux et constitutifs sur la politique internationale dans son ensemble. La formalisation théorique du clientélisme en RI chercherait à fracturer les macro-structures politiques hiérarchiques afin de mieux investir les micro-structures clientélistes qui, à notre avis, assurent le maintien et la stabilité d'un ordre international qui produit et reproduit historiquement des rapports d'inégalité et d'exclusion à l'échelle globale.

Nous plaçons ici pour une rupture ontologique avec la conceptualisation westphalienne des relations internationales et pour la construction d'un programme de recherche susceptibles d'identifier des régularités dans le comportement des États encore inexplorées. Nous partons de la prémisse selon laquelle toutes les sociétés humaines, archaïques ou modernes, ont cherché à institutionnaliser leurs interactions sociales de manière à favoriser la cohésion sociale en procédant à la construction des mécanismes, autant formels qu'informels, d'atténuation du recours à la violence. Puisque l'usage de la force en RI est toujours le dernier recours et non pas une manière quelconque de poursuivre la politique par d'autres moyens, les États se doivent de mettre en place des mécanismes transhistoriques de solidarité sociale au sein des structures politiques à caractère hiérarchique. Une perspective clientéliste en RI remettrait ainsi en doute la vision romantique de la modernité politique, selon

laquelle cette dernière se veut une rupture nette avec ces formes d'échange social et politique ancrées dans la coutume et considérées comme arrirérées. La littérature sur le clientélisme dans les sociétés modernes et démocratiques est vaste et suggère que la fin de ce comportement politique est bien loin devant nous. Peut-être que Benno Teschke (2003 : 41) a bien raison lorsqu'il note que « *modern international relations did not simply succeed pre-modern geopolitics, but coexisted with it and tried to transcend it without completely destroying all of its attributes* ». Mais, pour avancer dans cette nouvelle direction, il faut tout d'abord accepter que lorsque nous traitons du clientélisme nous sommes devant « *a different political universe* » (Berman, 1974 : 17).

Malheureusement, ce mémoire ne peut pas aborder toutes les problématiques qui traversent l'univers ontologique du concept de clientélisme. Nous avons fait des choix qui nous ont permis d'aborder certains aspects du clientélisme politique, en particulier sa fonction et ses propriétés structurelles, mais nous avons dû aussi négliger d'autres éléments qui méritent une brève réflexion dans cette conclusion. En premier lieu, nous reconnaissons volontiers que l'analyse du concept de « réseau », parce qu'il informe du caractère fragmenté de macro-structures politiques, mérite d'être théorisé davantage au sein des recherches futures sur le clientélisme en RI. Nous sommes de l'avis que cette incursion théorique contribuerait à l'effacement du « centre structurel » (Castells, 2000) généralement mis en valeur par les théorisations holistes des RI et à l'insertion de l'« analyse des réseaux » en RI. Ce faisant, la perspective clientéliste serait en connivence avec l'idée selon laquelle « *networks have long been a familiar feature of international politics* » (Hafner-Burton *et al.* 2009 : 560) et avec celle pour qui « *macro-level structures are only produced and reproduced by practices and interaction structures at the micro-level* » (Wendt, 1999 : 150). Depuis cette perspective, il est possible d'aborder le concept d'interdépendance entre les États en partant de la prémisse selon laquelle ces derniers « *share more than one type of tie* » (Katz *et al.*, 2004 : 308).

En dernier lieu, il est nécessaire de s'attaquer au processus de normativisation dont est cible le concept de clientélisme au sein des sciences sociales. Ce dernier tend à réduire la portée analytique du clientélisme au sein des théorisations contemporaines sur l'État et les RI. Selon ce processus de normativisation, l'échange clientéliste reste un résidu de la pré-modernité (obstacle normatif) dont les conséquences sur les systèmes politiques contemporains seraient plutôt négatives (normativisation) (Hilgers, 2009; 2011). Tel que noté, en RI, la rupture pré-modernité/modernité qui survint avec les traités de paix de Westphalie « *has given the discipline of IR a sense of theoretical direction, thematic unity, and historical legitimacy* » (Teschke, 2003 : 2). Cette orientation, nous le considérons, fait obstacle à l'appréhension des mécanismes transhistoriques de régulation de la violence réciproque, comme le clientélisme politique, au sein des théorisations des RI, parce que « *[m]odernity delimits itself from pre-modernity and is not simply its continuation* » (Adloff et Mau, 2006 : 93). Nous plaçons donc pour la *dé-normativisation* du concept de clientélisme au sein des recherches futures et pour la construction d'une *théorie de l'action politique* susceptible de mettre en échec le biais normatif qui accompagne la recherche sur les bonnes et les mauvaises formes de gouvernance. À notre avis, le comportement clientéliste semble favoriser, de manière transhistorique, la construction des structures politiques de nature hiérarchique qui s'enchevêtrent, s'entrecroisent et s'inter-sectionnent continuellement à travers l'histoire des relations internationales.

BIBLIOGRAPHIE

Adloff, Frank et Mau, Steffen. « Giving Social Ties, Reciprocity in Modern Society », *European Journal of Sociology*, Vol. 47, No. 1, 2006, pp. 93-123.

Agnew, John. « Sovereignty Regimes: Territoriality and State Authority in Contemporary World Politics », *Annals of the Association of American Geographers*, Vol. 95, No. 2, 2005, pp. 437-461.

Alderson, Kai. « Making sense of state socialization », *Review of International Studies*, Vol. 27, No. 3, 2001, pp. 415-433.

Autant, Étienne. « Le partage: un nouveau paradigme ? », *Revue du MAUSS*, Vol. 1, No. 35, 2010, pp. 587-610.

Ayoob, Mohammed. « Inequality and Theorizing in International Relations: The Case for Subaltern Realism », *International Studies Review*, Vol. 4, No. 3, 2002, pp. 27-48.

Battistella, Dario. « L'ordre international. Portée théorique et conséquences pratiques d'une notion réaliste », *La revue internationale et stratégique*, No. 54, 2004, pp. 89-98.

Battistella, Dario. « Le paradigme réaliste », Chap. in *Théories des Relations Internationales*, Paris : Presse de Sciences Po, 3^e édition, 2009, pp. 123-171.

Battistella, Dario. « Le projet constructiviste », Chap. in *Théories des Relations Internationales*, Paris : Presse de Sciences Po, 3^e édition, 2009, pp. 315-353.

Barkdull, John. « Waltz, Durkheim, and International Relations: The International System as an Abnormal Form », *The American Political Science Review*, Vol. 89, No. 3, 1995, pp. 669-680.

Bartelson, Jens. *A Genealogy of Sovereignty*, Cambridge University Press, 1995, pp. 313.

Beer, Francis A. et Hariman, Robert. « Le post-réalisme après le 11 septembre », *Revue d'Études internationales*, Vol. 35, No. 4, 2004, pp. 689-719.

Berger, Peter et Luckmann, Thomas. *La Construction sociale de la réalité*, Armand Colin, Paris, 2014, pp. 336.

Berman, Bruce J. « Clientelism and Neocolonialism: Center-Periphery Relations and Political Development in African States », *Studies in Comparative international Development*, Vol. 9, No. 2, 1974, pp. 3-25.

Bonnet, François. « Les machines politiques aux États-Unis. Clientélisme et Immigration entre 1870 et 1950 », *Politix*, Vol. 4, No. 92, 2010, pp. 7-29.

Bolaños, Patricia. « Génesis del clientelismo político en América Latina. Enlaces entre pasado y presente », *Democracias*, No. 1, 2012, pp. 13-29.

Boltanski, Ariane. « Clientélisme et construction monarchique. La clientèle du duc de Nevers dans la seconde moitié du XVI^e siècle », *Hypothèses*, Vol. 1, 1999, pp. 145-152.

Briquet, Jean-Louis. « Le clientélisme politique dans l'Italie contemporaine », 2013. <hal-00918929>

Bureau, Sylvain et Waroquiers, Corine. « Comment le don fabrique-t-il du social? », 2013.

Butt, Ahsan I. « Anarchy and Hierarchy in International Relations: Examining South America's War-Prone Decade, 1932-41 », *International Organization*, Vol. 67, 2013, pp. 575-607.

Buzan, Barry. « From International System to International Society: Structural Realism and Regime Theory Meet the English School », *International Organization*, Vol. 47, No. 3, 1993, pp. 327-352.

Buzan, Barry. « The English School: an Underexploited Resource in IR », *Review of International Studies*, Vol. 27, No. 3, 2001, pp. 471-488.

Buzan, Barry et Little, Richard. « Waltz and World History: The Paradox of Parsimony », *International Relations*, Vol. 23, No. 3, 2009, pp. 446-463.

Carney, Christopher P. « International Patron-Client Relationships: A Conceptual Framework », *Studies in Comparative International Development*, Vol. 24, No. 2, 1989, pp. 42-55.

Carney, Christopher P. « International Patron-Client: A New Framework for Old Questions : The Case of U.S. Aid », 1993. ETD collection for University of Nebraska - Lincoln. Paper AA19415939. pp. 284 [En ligne]
<http://digitalcommons.unl.edu/dissertations/AA19415939/>

Castells, Manuel. « A Network Theory of Power », *International Journal of Communication*, Vol. 5, 2011, pp. 773-787.

Castells, Manuel. « Materials for an Exploratory Theory of the Network Society », *British journal of Sociology*, Vol. 51, no. 1, 2000, pp. 5-24.

Ciorciari, John D. « China and Cambodia: Patron and Client? », *International Policy Center Working Paper*, No. 121, 2013, pp. 39.

Clinton, David. « Les États-Unis », Chap. in *Traité de Relations Internationales*, sous la dir. de Thierry Balzacq et Frédéric Ramel, Paris, Les Presses de Sciences Po, 2013, pp. 53-65.

Cook, K. S. et Whitmeyer, J. M. « Two Approaches to Social Structure: Exchange Theory and Network Analysis », *Annual Review of Sociology*, vol. 18, 1992, pp. 109-127.

Croxtan, Derek. « The Peace of Westphalia of 1648 and the Origins of Sovereignty », *The International History Review*, Vol. 21, No. 3, 1999, pp. 569-591.

D'Aoust, Anne-Marie. « IR as a Social Science/IR as an American Social Science », in Robert Denemark (dir.), *The International Studies Compendium Project*, Oxford, UK: Wiley-Blackwell, 2005, pp. 1-20.

Desrosiers, Marie-Ève, et Massie, Justin. « Le néolibéralisme et la synthèse "néo-néo" », Chap. in *Théories des relations internationales. Contestation et résistances*, sous la dir. de Alex Macleod et Dan O'Meara, Montréal, Athéna éditions/CEPES, 2010, pp. 153-176.

Donnelly, Jack. « Sovereign Inequalities and Hierarchy in Anarchy: American Power and International Society », *European Journal of International Relations*, Vol. 12, No. 2, 2006, pp. 139-170.

Donnelly, Jack. « Rethinking Political Structures: From Ordering Principles to Vertical Differentiation - and beyond », *International Theory*, Vol. 1, No. 1, 2009, pp. 49-86.

Donnelly, Jack. « The Elements of the Structures of International Systems », *International Organization*, Vol. 66, No. 4, 2012, pp. 609-643.

Dunne, Tim; Hansen, Lene et Wight, Colin. « The End of International Relations Theory? », *European Journal of International Relations*, Vol. 19, No. 3, 2013, pp. 405-425.

Eisenstadt, S. N. et Roniger, Louis. « Patron-Client Relations as a Model of Structuring Social Exchange », *Comparative Studies in Society and History*, Vol. 22, No. 1, 1980, pp. 42-77.

El-Doufani, Mohamed M. « Regional Revisionist Client States under Unipolarity », *Third World Quarterly*, Vol. 13, No. 2, 1992, pp. 255-265.

Fernández, Susana Corzo. « El clientelismo político como intercambio », *Working Papers*, No. 206, 2002, pp. 66
[En ligne] <http://www.icps.cat/archivos/WorkingPapers/wp206.pdf>

Finnemore, Martha. « Exporting the English School? », *Review of International Studies*, Vol. 27, No. 3, 2001, pp. 509-513.

Fournier, Marcel. « Marcel Mauss, l'ethnologie et la politique: le don », *Anthropologie et Sociétés*, Vol. 19, No. 1-2, 1995, pp. 57-69.

Galbraith, John Kenneth. *Anatomie du pouvoir*, Éditions du Seuil, Paris, 1985, pp. 186.

Galt, Anthony H. « Rethinking Patron-Client Relationships: The Real System and the Official System in Southern Italy », *Anthropological Quarterly*, Vol. 47, No. 2, 1974, pp. 182-202.

Glanville, Luke. « The Myth of Traditional Sovereignty », *International Studies Quarterly*, Vol. 57, 2013, pp. 79-90.

Godbout, Jacques T. « L'actualité de l'Essai sur le don », *Sociologie et sociétés*, Vol. 36, No. 2, 2004, pp. 177-188.

Godbout, Jacques T. « Les bonnes raisons de donner », *Anthropologie et Sociétés*, Vol. 19, No. 1-2, 1995, pp. 45-56.

Gonzalez-Acosta, Edward D. « Central America – CAFTA and the U. S. Patron-Client Relationship with Dominican Republic and Central America », 2007, pp. 12
[En ligne] <http://www.alterinfos.org/spip.php?article1385>.

Graziano, Luigi. « A Conceptual Framework for the Study of Clientelistic Behavior », *European Journal of Political Research*, Vol. 4, 1976, pp. 149-174.

Grondin, David. « Le poststructuralisme », Chap. in *Théories des relations internationales. Contestation et résistances*, sous la dir. de Alex Macleod et Dan O'Meara, Montréal, Athéna éditions/CEPES, 2010, pp. 315-336.

Groom, A. John R. « Le Royaume-Uni », Chap. in *Traité de Relations Internationales*, sous la dir. de Thierry Balzacq et Frédéric Ramel, Paris, Les Presses de Sciences Po, 2013, pp. 37-48.

Hafner-Burton, Emilie M; Kahler, Miles et Montgomery, Alexander H. « Network Analysis for International Relations », *International Organization*, Vol. 63, No. 3, 2009, pp. 559-592.

Harrison, Ewan. « Waltz, Kant and systemic approaches to international relations », *Review of International Studies*, Vol. 28, No. 1, 2002, pp. 143-162.

Hilgers, Tina. « Who is Using Whom? Clientelism from the Client's Perspective », *Journal of Iberian and Latin American Research*, Vol. 15, No. 1, 2009, pp. 51-75.

Hilgers, Tina (a). « Clientelism and conceptual stretching: differentiating among concepts and among analytical levels », *Theor Soc*, Vol. 40, 2011, pp. 567-588.

Hilgers, Tina (b). « La relation complexe entre clientélisme et démocratie », *Politique et Sociétés*, Vol. 30, No. 2, 2011, pp. 123-146.

Hobson, John M. et Sharman, J. C. « The Enduring Place of Hierarchy in World Politics: Tracing the Social Logics of Hierarchy and Political Change », *European Journal of International Relations*, Vol. 11, No. 1, 2005, pp. 63-98.

Hollis, Martin et Smith, Steve. « Beware of Gurus: Structure and Action in International Relations », *Review of International Studies*, Vol. 17, No. 4, 1991, pp. 393-410.

Hudon, Raymond. « Pour une analyse politique du patronage », *Canadian Journal of Political Science / Revue canadienne de science politique*, Vol. 7, No. 3, 1974, pp. 484-501.

Hurd, Ian. « Legitimacy and Authority in International Politics », *International Organization*, Vol. 53, No. 2, 1999, pp. 379-408.

Indridason, Indrid H. « A Theory of Coalitions and Clientelism: Coalition Politics in Iceland, 1945-2000 », *European Journal of Political Research*, Vol. 44, 2005, pp. 439-464.

Jaffrelot, Christophe. « La relation Pakistan – États-Unis : un patron et son client au bord de la rupture? », *Les Études du CERI*, No. 187, 2012, pp. 1-49.

Judt, Tony. *Après-guerre: Une histoire de l'Europe depuis 1945*, Paris: Armand Collin, 2007, pp. 162-203.

Kang, David C. « The Theoretical Roots of Hierarchy in International Relations », *Australian Journal of International Affairs*, Vol. 58, No. 3, 2004, pp. 337-352.

Katz, Nancy; Lazer, David; Arrow, Holly et Contractor, Noshir. « Network Theory and Small Groups », *Small Group Research*, Vol. 35, No. 3, 2004, pp. 307-332.

Kaufman, Robert R. « The Patron-Client Concept and Macro-Politics: Prospects and Problems », *Comparative Studies in Society and History*, Vol. 16, No. 3, 1974, pp. 284-308.

Keefer, Philip. « Clientelism, Credibility, and the Policy Choices of Young Democracies », *American Journal of Political Science*, Vol. 51, No. 4, 2007, pp. 804-821.

Kettering, Sharon. « Clientage during the French Wars of Religion », *The Sixteenth Century Journal*, Vol. 20, No. 2, 1989, pp. 221-239.

Krasner, Stephen D. « Abiding Sovereignty », *International Political Science Review*, Vol. 22, No. 3, 2001, pp. 229-251.

Krasner, Stephen D. « Rethinking the sovereign state model », *Review of International Studies*, Vol. 27, 2001, pp. 17-42.

Krasner, Stephen D. « Sharing Sovereignty: New Institutions for Collapsed and Failing States », *International Security*, Vol. 29, No. 2, 2004, pp. 85-120.

Krasner, Stephen D. « Sovereignty », *Foreign Policy*, Vol. 122, 2001, pp. 20-29.

Kurer, Oscar. « Clientelism, Corruption, and the Allocation of Resources », *Public choice*, Vol. 77, 1993, pp. 259-273.

Lake, David. « Anarchy, Hierarchy, and the Variety of International Relations », *International Organization*, Vol. 50, No. 1, 1996, pp. 1-33.

Lake, David A. « The New Sovereignty in International Relations », *International Studies Review*, Vol. 5, No. 3, 2003, pp. 303-323.

Lake, David A. « Escape from the State of Nature: Authority and Hierarchy in World Politics », *International Security*, Vol. 32, No. 1, 2007, pp. 47-79.

Lake, David A. « Relational Authority and Legitimacy in International Relations », *American Behavioral Scientist*, Vol. 53, No. 3, 2009, pp. 331-353.

Lake, David A. « Legitimizing Power: The Domestic Politics of U.S. International Hierarchy », *International Security*, Vol. 38, No. 2, 2013, pp. 74-111.

Latour, Bruno. *Nous n'avons jamais été modernes. Essai d'anthropologie symétrique*, La Découverte, Paris, 1991, pp. 210.

Lemarchand, René. « Political Clientelism and Ethnicity in Tropical Africa: Competing Solidarities in Nation-Building », *The American Political Science Review*, Vol. 66, No. 1, 1972, pp. 68-90.

Lemarchand, René et Legg, Keith. « Political Clientelism and Development: A Preliminary Analysis », *Comparative Politics*, Vol. 4, No. 2, 1972, pp. 149-178.

Lemieux, Vincent. « Réseaux et science politique », *Globe : revue internationale d'études québécoises*, Vol. 7, No. 1, 2004, pp. 27-41.

Little, Richard. « The English School's Contribution to the Study of International Relations », *European journal of International Relations*, Vol. 6, No. 3, 2000, pp. 395-422.

Macdonald, Paul K. et Lake, David A. « The Role of Hierarchy in International Politics », *International Security*, Vol. 32, No. 4, 2008, pp. 171-180.

Macleod, Alex et O'Meara, Dan. « Qu'est-ce qu'une théorie des relations internationales », Chap. in *Théories des relations internationales. Contestations et résistances*, sous la dir. d'Alex Macleod et Dan O'Meara, Montréal, Athéna Éditions/CEPES, 2010, pp. 1-18.

Macleod, Alex. « Émergence d'un paradigme hégémonique », Chap. in *Théories des relations internationales. Contestations et résistances*, sous la dir. d'Alex Macleod et Dan O'Meara, Montréal, Athéna Éditions/CEPES, 2010, pp. 19-35.

Macleod, Alex. « Le néoréalisme », Chap. in *Théories des relations internationales. Contestations et résistances*, sous la dir. d'Alex Macleod et Dan O'Meara, Montréal, Athéna Éditions/CEPES, 2010, pp. 87-113.

Macleod, Alex. « La théorie des RI », Chap. in *Traité de Relations Internationales*, sous la dir. de Thierry Balzacq et Frédéric Ramel, Paris, Les Presses de Sciences Po, 2013, pp. 989-1001.

Malettke, Klaus. « Les traités de paix de Westphalie et l'organisation politique du Saint Empire romain germanique », *Dix-septième siècle*, Vol. 1, No. 210, 2001, pp. 113-144.

Markussen, Thomas. « Inequality and Political Clientelism: Evidence from South India », *Discussion Papers*, Department of Economics University of Copenhagen, 2012, pp. 1-32.

Mauss, Marcel (1924). *Essai sur le don. Forme et raison de l'échange dans les sociétés archaïques*, Article originalement publié dans l'Année Sociologique, seconde série, 1924. In *Sociologie et anthropologie*. Paris: Les Presses universitaires de France, 1968, Quatrième édition, pp. 482.

[En ligne]

http://classiques.uqac.ca/classiques/mauss_marcel/socio_et_anthropo/2_essai_sur_le_don/essai_sur_le_don.html

Mckoy, Michael K. et Miller, Michael K. « The Patron's Dilemma: The Dynamics of Foreign- Supported Democratization », *Journal of Conflict Resolution*, vol. 56, n. 5, 2012, pp. 904-932.

Médard, Jean-François. « Clientélisme politique et corruption », *Tiers-monde*, Vol. 41, No. 161, 2000, pp. 75-87.

Milner, Helen. « The Assumption of Anarchy in International Relations Theory: A Critique », *Review of International Studies*, Vol. 17, No. 1, 1991, pp. 67-85.

Moreno, Javier L. « El clientelismo político: Historia de un concepto multidisciplinar », *Revista de Estudios Políticos* (Nueva Época), No. 105, 1999, pp. 73-95.

Murray, Robert W. *System, Society and the World: Exploring the English School of International Relations*, e-International Relations (Bristol, UK), April 2013, pp. 67.

Navari, Cornelia. « World Society and English School Methods », in *System, Society and the World: Exploring the English School of International Relations*, e-International Relations (Bristol, UK), April 2013, pp. 67.

Newbury, Colin. « Patrons, Clients, and Empire: The Subordination of Indigenous Hierarchies in Asia and Africa », *Journal of World History*, Vol. 11, No. 2, 2000, pp. 227-263.

Onuf, Nicholas. « Structure? What Structure? », *International Relations*, Vol. 23, No. 2, 2009, pp. 183-199.

O'Meara, Dan. « Le constructivisme », Chap. in *Théories des relations internationales. Contestations et résistances*, sous la dir. d'Alex Macleod et Dan O'Meara, Montréal, Athéna Éditions/CEPES, 2010, pp. 243-267.

O'Meara, Dan. « La théorie néogramscienne », Chap. in *Théories des relations internationales. Contestations et résistances*, sous la dir. d'Alex Macleod et Dan O'Meara, Montréal, Athéna Éditions/CEPES, 2010, pp. 269-289.

Osiander, Andreas. « Sovereignty, International Relations, and the Westphalian Myth », *International Organization*, Vol. 55, No. 2, 2001, pp. 251-287.

Piel, Christophe. « Les clientèles, entre sciences sociales et histoire. En guise d'introduction », *Hypothèses*, Vol. 1, No. 2, 1999, pp. 119-129.

Polanyi, Karl. *La subsistance de l'Homme. La place de l'économie dans l'Histoire et la Société*, Flammarion, 2011, pp. 408.

Pourmokhtari, Navid. « A Postcolonial Critique of State Sovereignty in IR: the Contradictory Legacy of a "West-centric" Discipline », *Third World Quarterly*, Vol. 34, No. 10, 2013, pp. 1767-1793.

Radcliffe-Brown, A. R. « On Social Structure », *The Journal of the Royal Anthropological Institute of Great Britain and Ireland*, Vol. 70, No. 1, 1940, pp. 1-12.

Ramel, Frédéric. « Les relations internationales selon Durkheim: un objet sociologique comme les autres », *Études internationales*, vol. 35, n. 3, 2004, pp. 495-514.

Ramel, Frédéric. « Marcel Mauss et l'étude des relations internationales: un héritage oublié », *Sociologie et sociétés*, vol. 36, n. 2, 2004, pp. 227-245.

Roelofs, Joan. « Networks and Democracy. It Ain't Necessarily So », *American Behavioral Scientist*, Vol. 52, No. 7, 2009, pp. 990-1005.

Roshchin, Evgeny. « The Concept of Friendship: From Princes to States », *European Journal of International Relations*, Vol. 12, No. 4, 2006, pp. 599-624.

Sahlins, Marshall. « Philosophie politique de l'Essai sur le don », *L'Homme*, Vol. 8, No. 4, 1968, pp. 5-17.

Sampson, Aaron Beers. « Tropical Anarchy: Waltz, Wendt, and the Way We Imagine International Politics », *Alternatives: Global, Local, Political*, Vol. 27, No. 4, 2002, pp. 429-457.

Sanmarco, Philippe. « Pourquoi les élus cèdent-ils à la tentation du clientélisme? L'exemple de la région Provence Alpes Côte d'Azur », *Revue internationale de psychosociologie*, Vol. 14, No. 34, 2008, pp. 81-90.

Sawicki, Frédéric. « La faiblesse du clientélisme partisan en France », Chap. in *Le clientélisme politique dans les sociétés modernes*, sous la dir. de Jean-Louis Briquet et Frédéric Sawicki, Paris, PUF, 1998, p. 215-250.

Schmidt, Sebastian. « To Order the Minds of Scholars: The Discourse of the Peace of Westphalia in International Relations Literature », *International Studies Quarterly*, Vol. 55, 2011, pp. 601-623.

Sekeris, Petros G. « Endogenous Elites: Power Structure and Patron-Client Relationships », *Econ Gov*, Vol. 12, 2011, pp. 237-258.

Sharman, J. C. « International hierarchies and contemporary imperial governance: A tale of three kingdoms », *European Journal of International Relations*, Vol. 19, No. 2, 2011, pp. 189-207.

Soherwordi, Syed H. S. « An Estranged Client and an Annoyed Patron: Shift in the Pakistan-US Relations during the War on Terror », *Journal of Political Studies*, Vol. 18, No. 2, 2011, pp. 55-76.

Stein, Howard F. « A Note on Patron-Client Theory », *Ethos*, Vol. 12, No. 1, 1984, pp. 30-36.

Sternberg, Fritz. « L'expansion européenne et l'impérialisme », dans IDEM, *Le conflit du siècle*, Paris: Seuil, 1958, pp. 29-45.

Stirk, Peter M. R. « The Westphalian model and Sovereign Equality », *Review of International Studies*, Vol. 38, 2012, pp. 641-660.

Suleiman, Ezra N. « State Structures and Clientelism: The French State versus the Notaires », *British Journal of Political Science*, Vol. 17, No. 3, 1987, pp. 257-279.

Sylvan, David et Majeski, Stephen. « An Agent-Based Model of the Acquisition of U.S. Client States », Paper prepared for presentation at the 44th Annual Convention of the International Studies Association, Portland, February 25 – March 1, 2003.
[En ligne] <http://faculty.washington.edu/majeski/isa03.pap.pdf>

Tafari, Pierre. « Du clientélisme politique », *Revue du Mauss*, Vol. 1, No. 25, 2005, pp. 259-286.

Teschke, Benno. « Theorizing the Westphalian System of States: International Relations from Absolutism to Capitalism », *European Journal of International Relations*, Vol. 8, No. 1, 2002, pp. 5-48.

Teschke, Benno. *The Myth of 1648. Class, Geopolitics, and the Making of Modern International Relations*, Verso, 2003, pp. 297.

Teschke, Benno. « La théorisation du système westphalien: les relations internationales de l'absolutisme au capitalisme », *Cahiers de recherche sociologique*, No. 52, 2012, pp. 13-50.

Veenendaal, Wouter P. « Analyzing the Foreign Policy of Microstates. The Relevance of the International Patron-Client model » *Foreign Policy Analysis*, 2014, pp. 1-17.

Viltard, Yves. « Que faire de la rhétorique de l'amitié en relations internationales? », *Raisons politiques*, Vol. 1, No. 33, 2009, pp. 127-147.

Vommaro, Gabriel et Combes, Hélène. « Relations clientélares ou politisation: pour dépasser certaines limites de l'étude du clientélisme », *Cahiers des Amériques latines*, 2013, pp. 17-35.

Waal, Alex de. « Comprendre le clientélisme politique », *Le Débat*, Vol. 5, No. 162, 2010, pp. 95-105.

Waever, Ole. « The Sociology of a Not So International Discipline: American and European Developments in International Relations », *International Organization*, vol. 52, n. 4, 1998, pp. 687-727.

Waltz, Kenneth N. « Reflections on "Theory of International Politics": A Response to My Critics », dans *Neorealism and Its Critics*, sous la direction de Robert Keohane, Columbia University Press, New York, 1986, pp. 322-347.

Waltz, Kenneth N. *Theory of International Politics*, Long Grove, Illinois, Waveland Press: Reissue edition, 2010, pp. 256.

Waltz, Kenneth N. « The Emerging Structure of International Politics », *International Security*, Vol. 18, No. 2, 1993, pp. 44-79.

Weber, Max. *Le Savant et le Politique* (1919), Paris : Union Générale d'Éditions, 1963, pp. 168 [En ligne]

http://classiques.uqac.ca/classiques/Weber/savant_politique/Le_savant.pdf

Weber, Max. « La domination légale à direction administrative bureaucratique », Chap. in *Théories de l'organisation. Personnes, groupes, systèmes et environnement*, sous la dir. de Roger Tessier et Yvan Tellier, Québec : Les Presses de l'Université du Québec, Collection : Changement planifié et développement des organisations, Tome 3, 1991, pp. 23-32.

Wendt, Alexander. « Anarchy is what States Make of it: The Social Construction of Power Politics », *International Organization*, Vol. 46, No. 2, 1992, pp. 391-425.

Wendt, Alexander et Friedheim, Daniel. « Hierarchy under Anarchy: Informal Empire and the East German State », *International Organization*, Vol. 49, no. 4, 1995, pp. 689-721.

Wendt, Alexander. *Social Theory of International Politics*, Cambridge University Press, United Kingdom, 1999, pp. 429.

Wilson, Carole J. et Manzetti, Luigi. « Why Do Corrupt Governments Maintain Public Support », *Comparative Political Studies*, vol. 40, n. 8, 2007, pp. 949-970.

Wilson, Ian. « Darwinian reasoning and Waltz's Theory of International Politics: Elimination, imitation and the selection of behaviours », *International Relations*, Vol. 27, No. 4, 2013, pp. 417-438.